



Bulletin Officiel

N° 5178 Mardi 30 Août 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF :

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016 2

INTERLOCUTEUR UNIQUE FATCA 3

AVIS DES SOCIETES

REPORT DE PAIEMENT D'ANNUITE D'UNE ECHEANCE

SOCIETE MEUBLATEX 4

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 » 4

COURBE DES TAUX

5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

6-7

ANNEXE I

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT - OPA -

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP- INITIEE PAR LA SOCIETE AFRICA HOLDING

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2016

- CEREALIS
- ICF
- CIL
- PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF-
- BT
- ADWYA
- SOTRAPIL

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2016**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2016**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", que dans le cadre des travaux préparatoires pour la mise en application dudit accord, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour l'échange d'information avec la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et ce conformément aux dispositions dudit accord.

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker 1002 Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse: ereff@finances.tn et ce dans un délai ne dépassant pas le 20 août 2016, les informations ci-après:

- La dénomination sociale de l'institution, en langue arabe ainsi que son identifiant fiscal.
- L'identifiant obtenu de l'Internal Revenue Service (IRS): à savoir le "Global Intermediary Identification Number" ou GIIN.
- La dénomination sociale de l'institution telle qu'elle a été prise en considération lors de l'enregistrement auprès de l'IRS pour l'obtention de l'identifiant GIIN susvisé.
- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ainsi que la fonction qu'il occupe au sein de l'institution.
- L'adresse électronique administrative de l'interlocuteur unique désigné, son adresse postale administrative ainsi que son numéro de téléphone.

Par ailleurs, et dans le cadre de la confidentialité et de la protection des informations et des données personnelles, les institutions susvisées sont priées d'informer immédiatement la Direction Générale des Impôts, de toute modification concernant la désignation de leur interlocuteur unique.

AVIS DE SOCIETES

REPORT DE PAIEMENT D'ANNUITE
D'UNE ECHEANCE

Société Meublatex

Siège social : Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-

La Société Meublatex informe les détenteurs d'obligations émises dans le cadre de l'emprunt obligataire « Meublatex 2008 » visé par le CMF en date du 07/08/2009 sous le n°09-660, **du report au 31/08/2016 du paiement de la dernière échéance de l'emprunt** initialement prévue pour le 29/08/2016.

Les montants non payés à l'échéance du 29/08/2016, donneront lieu à un règlement d'intérêts au taux d'émission de l'emprunt, soit 5,4%.

2016 - AS - 4027

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« SERVICOM 2016 »**

CGF, Intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**SERVICOM 2016**» de **7 500 000 DT** susceptible d'être porté à un maximum de **20 000 000 DT**, ouvertes au public le 16 mai 2016, ont été clôturées le **16 août 2016**, pour un montant de **9 000 000 DT**.

2016 - AS - 4025

AVIS

COURBE DES TAUX DU 30 AOUT 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,380%		
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,386%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,414%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,421%	995,034
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,450%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,484%	1 001,885
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,506%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,541%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,647%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017	4,683%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,702%	1 016,752
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,959%	1 004,132
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,328%	1 003,205
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,409%	886,853
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,533%	998,862
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,996%	984,534
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,331%	970,452
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,455%	973,415
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	6,994%		956,275
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,998%	995,029
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,002%	933,526
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,013%	947,288
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,025%	942,431
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,029%	940,379
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,060%		948,569
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,142%	940,471
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,349%		949,837

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	162,316	162,334		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	109,642	109,655		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	93,966	93,976		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,445	14,447		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	105,648	105,660		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,481	1,482		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	104,272	104,350		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,668	39,672		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,781	53,786		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	127,319	127,127		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	470,003	469,464		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	117,632	117,633		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	126,239	126,180		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	138,211	138,301		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	120,317	120,154		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	95,314	95,596		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	145,138	145,643		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	93,675	94,234		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	93,937	93,951		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	141,800	142,697		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	126,261	126,987		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	109,508	109,526		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	93,281	93,238		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	98,904	98,503		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	18,986	19,061		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 537,434	1 540,906		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 153,062	2 147,953		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	119,995	121,472		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	109,374	110,124		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	142,530	143,112		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	145,008	145,302		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,316	15,391		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 131,624	5 141,707		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 971,410	4 986,847		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,411	2,432		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,121	2,131		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,161	1,171		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,083	1,091		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,071	1,082		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,070	1,084		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	103,709	103,314		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,180	9,222		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	110,329	110,577		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,716	118,743		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,086	107,099
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	102,307	102,318
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	104,165	104,176
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	101,217	101,251
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	102,703	102,716
52 SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	106,035	106,047
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	103,206	103,219
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,142	101,153
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	103,431	103,447
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	101,262	101,274
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	103,186	103,199
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	102,311	102,323
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	10/11/08	16/05/16	4,198	106,816	105,359	105,371
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	103,841	103,853
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	102,399	102,410
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	101,359	101,370
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	103,327	103,342
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	101,334	101,346
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	102,528	102,540
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	104,314	104,324
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	101,408	101,420
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	101,953	101,965
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	103,891	103,900
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	101,416	101,427
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>							
71 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,440	10,441
72 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	102,116	102,128
73 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	102,382	102,394
74 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	103,501	103,523
75 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,378	10,379

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

SICAV MIXTES

76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	56,791	56,742
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	128,567	128,588
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 343,827	1 343,773
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,135	113,182
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,295	109,387
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	98,292	98,553
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,964	16,970
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	272,514	273,207
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,584	28,439
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 274,030	2 273,655
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	70,892	71,071
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,322	54,336
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	101,451	101,569
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	85,467	85,583

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,758	10,756
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,516	11,516
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,961	13,945
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,493	12,460
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,471	12,527
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,262	11,297
96	ATTIJARI FCP HARMONIE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	142,173	142,285
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	138,549	138,573
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	8,914	8,921
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,898	101,381
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	80,504	80,853
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	80,664	81,166
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	96,937	96,975
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	94,105	94,143
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	102,080	102,289

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	114,942	115,873
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	100,767	102,826
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	137,295	138,050
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	99,139	99,371
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	98,722	98,765
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	189,735	190,489
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	175,692	176,490
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	153,165	153,625
115	MAC EXCELLENCE FCP **	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,526	19,595
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	142,412	143,394
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	113,739	113,314
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 571,071	8 489,114
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,057	8,138
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	81,702	81,582
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	979,215	981,856
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5126,770	5152,302
124	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	5000,000	5000,000

FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

125	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	111,023	111,129
-----	----------------	-------------	----------	----------	-------	---------	---------	---------

FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE

126	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,047	9,042
127	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
128	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 043,693	10 051,575

* FCP en liquidation anticipée

** En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- initiée par la société Africa Holding

Par décision n° 37 du 24 août 2016, le Conseil du Marché Financier a soumis la société Africa Holding à une Offre Publique d'Achat obligatoire visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société Africa Holding est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA, intermédiaire en bourse, sis Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance - Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Africa Holding détient 1 810 472 actions représentant 43,03% du capital de la société STIP et 43,36% des droits de vote (1).

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Africa Holding vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société STIP, soit **2 397 351** actions représentant **56,97%** du capital de la société.

L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **1,620 dinar** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la société Africa Holding et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 37 du 24/08/2016 relative à la soumission de cette dernière à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la STIP qu'elle ne détient pas, et ce suite à son acquisition d'une quantité de titres STIP, lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de ladite société.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

- 1- Politique industrielle :** Investissement matériel de 6 MDT pour la production de nouvelles dimensions.
- 2- Politique financière :** Financement du cycle d'exploitation : Achat et dédouanement de matières premières pour 26 MDT, paiement des salaires relatifs à 4 mois d'activité pour 8MDT et paiement des autres charges nécessaires à l'activité pour 6 MDT.

(1) La STIP détient une quantité de 32 845 de ses propres actions.

3- Politique sociale : La société se trouve dans une situation de sureffectif, d'où la nécessité de procéder au départ à la retraite anticipée de certains employés avec le recrutement de nouveaux techniciens, ingénieurs et de personnel techniques qualifié.

Ces axes s'incarnent dans le cadre d'un plan de restructuration de la société qui fera l'objet de négociation avec les autorités compétentes.

VIII- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **lundi 29 août 2016 au jeudi 29 septembre 2016 inclus**.

IX- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **29 septembre 2016**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5-Reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions STIP reprendra à partir du **lundi 29 août 2016**.

X- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

Dénomination de la société : la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP-

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la terre BP N° 77-1003 Tunis.

Téléphone : 71 230 400/ 71 232 300 **Fax :** 71 236 888/ 71 237 222

Forme juridique : Société anonyme

Date de constitution : 21/07/1980 **Durée :** 99 ans

Nationalité : Tunisienne

Objet social :

La fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tout autre article en caoutchouc manufacturé.

Numéro d'inscription sur le registre de commerce : B 15003 1996

Matricule fiscal : 12364/R/A/M.000

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

2- Administration, direction et contrôle:

Conseil d'administration:

Administrateurs	Représenté par	Qualité	Mandat
Riadh BERRJEB (1)	Lui même	Président	2014 – 2016
PIRELLI Tyre S.P.A (2)	Taieb Jnifen	Membre	2016 – 2018
STB (3)	Sawsen Damak	Membre	2015 – 2017
BTK (1)	Rym Lakhoua	Membre	2014 – 2016
STIA (1)	Afif Khefacha	Membre	2014 – 2016
OCT (3)	Imed Chaar	Membre	2015 – 2017
Hédi Ben BRAHEM (4)(5)	Lui même	Membre	2014 – 2016

(1)Mandat renouvelé par l'AGO du 19/06/2014

(2)Mandat renouvelé par l'AGO du 23/06/2016

(3)Mandat renouvelé par l'AGO du 25/06/2015

(4)Nomination par l'AGO du 19/06/2014

(5)Représentant des petits porteurs

Direction : Mr Riadh BERRJEB Président Directeur Général (Nomination par le conseil d'administration du 05/05/2014)

Contrôle :

Identité	Adresse	Mandat
AMC ERNEST & YOUNG représenté par M. Anis LAADHAR	Bv. de la terre Centre Urbain Nord – 1003 Tunis Tél : 70 749 111	2014 – 2016
FINANCIAL AUDITING & CONSULTING représenté par M. Fadhel JAOUA	22 bis Av. Mongi Slim EIMenzah 5 – 1004 Tunis –Tél : 71. 230 666	2014 – 2016

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 12 623 469 dinars
- **Nombre total des titres** : 4 207 823 actions
- **Nombre total des droits de vote** : 4 174 978 droits de vote

- **Structure du capital de la société STIP après l'opération d'acquisition réalisée en date du 12 juillet 2016 par l'initiateur de l'offre :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% du droit de
Initiateur	1 810 472	1 810 472	43,03%	1 810 472	43,36%
Africa Holding	1 810 472	1 810 472	43,03%	1 810 472	43,36%
Autres actionnaires	2 397 351	2 397 351	56,97%	2 364 506	56,64%
Total	4 207 823	4 207 823	100%	4 174 978	100%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers certifiés de la société STIP arrêtés au 31 décembre 2015 :

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
		2015	2014
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 471 273	8 430 823
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(8 395 038)	(8 345 265)
	III.1	76 234	85 558
Immobilisations corporelles		177 176 041	175 611 954
- Amortissements des immobilisations corporelles		(162 834 059)	(161 532 785)
	III.1	14 341 982	14 079 169
Immobilisations financières		10 703 681	10 680 521
- Provisions sur immobilisations financières		(6 190 517)	(5 634 589)
	III.2	4 513 165	5 045 932
Total des actifs immobilisés		18 931 381	19 210 660
Total des actifs non courants		18 931 381	19 210 660
Actifs courants			
Stocks		36 666 698	34 229 973
- Provisions pour dépréciation des stocks		(962 086)	(1 115 939)
	III.3	35 704 612	33 114 034
Clients et comptes rattachés		39 286 042	39 925 058
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(16 594 604)	(16 830 871)
	III.4	22 691 439	23 094 188
Autres actifs courants		22 908 753	12 029 880
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 163 165)	(1 108 135)
	III.5	21 745 588	10 921 745
Placements et autres actifs financiers	III.6	114 807	186 755
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7	1 529 210	2 884 185
Total des actifs courants		81 785 656	70 200 906
Total des actifs		100 717 037	89 411 566

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Capitaux propres et passifs		Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
	Notes	2015	2014
Capitaux propres			
Capital social		12 623 469	12 623 469
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 724)	(325 724)
Autres capitaux propres		7 753 164	7 766 530
Résultats reportés		(172 332 849)	(170 903 334)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(147 258 977)	(145 816 097)
Résultat de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)
Total des capitaux propres	III.8	(150 229 906)	(147 245 611)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9	59 626 979	62 518 811
Autres passifs non courants	III.10	844 649	844 649
Provisions pour risques et charges	III.11	4 693 983	4 157 003
Total des passifs non courants		65 165 611	67 520 463
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.12	10 409 405	11 813 863
Autres passifs courants	III.13	62 486 554	44 757 224
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.14	112 885 372	112 565 628
Total des passifs courants		185 781 332	169 136 715
Total des passifs		250 946 943	236 657 178
Total des capitaux propres et des passifs		100 717 037	88 411 566

Etat de résultat
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période de 12	Période de 12
		mois close le	mois close le
		31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation			
Revenus	III.15	88 744 267	89 739 515
Autres produits d'exploitation	III.16	1 008 660	229 200
Total des produits d'exploitation		89 752 927	89 968 715
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(4 049 627)	(5 714 376)
Achats d'approvisionnements consommés	III.17	53 239 751	55 811 626
Charges de personnel	III.18	26 691 141	23 670 185
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.19	2 359 765	2 389 623
Autres charges d'exploitation	III.20	5 234 182	4 330 054
Total des charges d'exploitation		83 475 211	80 487 111
Résultat d'exploitation		6 277 715	9 481 604
Charges financières nettes	III.21	12 096 639	10 765 482
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	III.22	3 005 675	-
Autres pertes ordinaires	III.23	7 814	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(2 821 063)	(1 283 878)
Impôt sur les bénéfices		149 866	145 636
Résultat des activités ordinaires après impôt		(2 970 929)	(1 429 514)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)
Résultat net de la période		(2 970 929)	(1 429 514)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(2 970 929)	(1 429 514)

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Note s	Période close le	
		31/12/2015	31/12/2014
Résultat net		(2 970 929)	(1 429 514)
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		2 504 665	2 632 526
- Variations des :			
Stocks		(2 436 725)	(6 433 068)
Créances		639 016	(148 681)
Autres actifs courants		(10 878 873)	(1 605 995)
Placements et autres actifs financiers		71 948	3 177 054
Fournisseurs et autres dettes		17 078 664	(2 087 757)
- Transfert de charges		(3 207)	22 443
- Plus ou moins-value de cession		-	37
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(4 004 558)	(5 872 956)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 977 230)	(681 949)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(23 160)	(58 171)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	31 737
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(2 000 391)	(708 383)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	-
Actions propres		-	11
Encaissements provenant des emprunts		51 237 860	54 689 589
Encaissements provenant des subventions		-	12 500
Décassements pour remboursement des emprunts		(54 557 022) 358)	(33 373)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		(3 319 162)	21 328 743
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		15 556	15 279
Variation de trésorerie		(1 299 439)	14 762 683
Trésorerie au début de l'exercice		(25 095 343)	(39 858 026)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III.24	(26 394 782)	(25 095 343)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT. Ce capital été réduit, par l'AGE du 30 juin 2008, pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivi d'effets pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 juin 2014 a réduit le capital de 3 DT pour le porter de 12.623.472 DT à 12.623.469 DT, et ce, moyennant l'annulation d'une action achetée par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10% du capital social.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1.DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2.BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar Tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement au résultat conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Know How	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres. Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Matériels et outillages industriels	20%
Constructions	2,5% à 5%

Stocks

Les stocks sont composés des stocks de matières premières, de matières consommables, de pièces de rechanges, de produits en cours et de produits finis.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminé sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours

de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée.

En matière de provision sur stocks de produits finis, il est procédé, pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles), dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production, à la constitution d'une provision pour dépréciation égale à la différence.

Emprunts

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

III. Notes explicatives des états financiers (Montants en Dinar Tunisien)

III.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 14 418 216 Dinars au 31 Décembre 2015 Dinars contre 14 164 728 Dinars au 31 Décembre 2014. La variation des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/15
	31/12/2014	Acquisiti ons	Transfert s	Sorties	31/12/2015	31/12/2014	Dotation 2015	Sorties	31/12/2015	
<u>IMMO. INCORPORELLES</u>										
- Know How	7 004 062	-	-	-	7 004 062	(7 004 062)	-	-	(7 004 062)	-
- Logiciels	664 064	40 450	-	-	704 514	(654 775)	(11 639)	-	(666 414)	38 100
- Fonds commercial	762 697	-	-	-	762 697	(686 427)	(38 135)	-	(724 562)	38 135
- En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	8 430 823	40 450	-	-	8 471 273	(8 345 265)	(49 774)	-	(8 395 038)	76 234
<u>IMMO. CORPORELLES</u>										
- Terrains	1 368 098	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098
- Constructions	24 892 371	-	-	-	24 892 371	(17 228 795)	(828 145)	-	(18 056 940)	6 835 431
- Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	870 029	(599 851)	(14 320)	-	(614 171)	255 859
- Agencement -aménagement des constructions	3 341 554	-	-	-	3 341 554	(3 163 566)	(27 110)	-	(3 190 676)	150 878
- Matériel & outillages industriels	102 323 748	337 694	301 896	(115 084)	102 848 254	(99 042 807)	(620 784)	115 084	(99 548 508)	3 299 746
- Matériel & outil. industriels réévalués	37 599 389	-	-	(145 071)	37 454 318	(37 599 389)	-	145 071	(37 454 318)	-
- Matériel de transport	1 616 724	231 463	-	(117 056)	1 731 131	(1 397 069)	(108 345)	117 056	(1 388 358)	342 774
- Matériel informatique	1 193 286	85 817	-	-	1 279 104	(1 099 222)	(35 845)	-	(1 135 067)	144 036
- Agencements, Aménagements & Installations	1 266 678	408 229	60 187	(13 978)	1 721 116	(978 615)	(55 922)	13 717	(1 020 820)	700 296
- Equipements de bureau	453 765	14 124	-	(4 612)	463 278	(423 470)	(6 342)	4 612	(425 200)	38 077
- En cours	686 311	882 559	(362 083)	-	1 206 787	-	-	-	-	1 206 787
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (II)	175 611 954	1 959 887	-	(395 801)	177 176 041	(161 532 785)	(1 696 813)	395 539	(162 834 059)	14 341 982
Total (I+II)	184 042 777	2 000 337	-	(395 801)	185 647 314	(169 878 050)	(1 746 587)	395 539	(171 229 097)	14 418 216

III.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 513 165 Dinars contre 5 045 932 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Titres de participation SOMACOP	5 596 850	5 596 850
Titres de participation SMTP	4 508 355	4 508 355
Cautionnements	504 878	488 198
Prêts au personnel	93 598	87 118
Total brut	10 703 681	10 680 521
Provision pour dépréciation des titres SOMACOP	4 833 481	4 473 783
Provision pour dépréciation des titres SMTP	1 357 035	1 160 806
Total net	4 513 165	5 045 932

III.3. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 35 704 612 Dinars contre 33 114 034 Dinars au 31 Décembre 2014 et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières	8 875 276	10 392 101
Produits finis	17 299 047	12 341 958
En-cours de production de biens	2 222 932	3 130 394
Pièces de rechange et autres approvisionnements	8 269 443	8 365 520
Total brut	36 666 698	34 229 973
Provision pour dépréciation des MP	31 191	4 574
Provision pour dépréciation des produits finis	130 894	311 365
Provisions pour dépréciation des PDR	800 000	800 000
Total net	35 704 612	33 114 034

III.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 22 691 439 Dinars contre 23 094 188 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients ordinaires	4 083 664	4 363 560
Clients locaux, effets à recevoir	49 503	1 200 373
Clients, chèques en caisse	19 275 119	18 447 102
Clients douteux	15 877 756	15 914 023
Total brut	39 286 042	39 925 058
Provision pour dépréciation des comptes clients	16 594 604	16 830 871
Total net	22 691 439	23 094 188

III.5. Autres actifs courants

La valeur nette des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2015 à 21 745 588 Dinars contre 10 921 745 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs débiteurs	3 924 631	996 443
Personnel	57 381	49 843
Etat, impôts sur les sociétés à reporter	5 872 308	4 519 349
Taxes sur le CA récupérable	5 425 415	52 013
Etat, TFP à reporter	216 729	312 517
Etat, avances en douanes	208 922	213 510
Etat, rappel d'Impôts	364 315	364 315
Société du groupe SOMACOP	3 748 209	3 495 911
Société du groupe SMTP	1 131 217	1 540 234
Sociétés du groupe SOMACOP Plus	62 507	55 347
Tunisie factoring	901 624	-
Charges constatées d'avance	153 955	344 259
Débiteurs divers	841 540	86 139
Total brut	22 908 753	12 029 880
Provision pour dépréciation des AAC	1 163 165	1 108 135
Total net	21 745 588	10 921 745

III.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 114 807 Dinars contre 186 755 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Régies d'avances et accréditifs (supérieurs à 3 mois)	114 807	129 677
Blocage Saisie Arrêt	-	57 078
Total	114 807	186 755

III.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 1 529 210 Dinars contre 2 884 185 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Caisses	12 985	5 615
Régies d'avances et accréditifs (inférieurs à 3 mois)	493 467	741 000
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Banques	315 538	71 269
Total	1 529 210	2 884 185

III.8. Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 Décembre 2015 un solde négatif de 150 229 906 Dinars contre un solde négatif au 31 Décembre 2014 de 147 245 611 Dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit:

	Capital Social (1)	Réserve légale	Réserve spéc. d'investissem ent	Réserve spéciale	Actions propres (2)	Autres capit. propres	Résultats reportés	Amortissem s différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2013	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 770 790	(57 779 058)	(96 353 015)	(16 771 261)	(145 811 884)
Affectation de résultat de l'exercice 2013 suivant la décision de l'AGO du 19/6/2014							(8 195 276)	(8 575 985)	16 771 261	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						12 500 (16 762)				12 500 (16 762)
Réduction du capital décidée par l'AGE du 19/6/2014	(3)					2				(1)
Régularisation de la cession de 5 actions propres					50					50
Résultat net de l'exercice									(1 429 514)	(1 429 514)
Solde au 31 décembre 2014	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 766 530	(65 974 334)	(104 929 000)	(1 429 514)	(147 245 611)
Affectation de résultat de l'exercice 2014 suivant la décision de l'AGO du 25/6/2015							(1 429 514)		1 429 514	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						(13 365)				(13 365)
Résultat net de l'exercice									(2 970 929)	(2 970 929)
Solde au 31 décembre 2015	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 753 165	(67 403 848)	(104 929 000)	(2 970 929)	(150 229 906)

(1) L'AGE du 30/06/2008 a décidé d'augmenter le capital de la STIP de 42 078 240 Dinars pour le porter de 12 623 472 à 54 701 712 Dinars par l'émission de 14 026 080 actions nouvelles de 3 Dinars chacune (en numéraire) à libérer intégralement à la souscription. Cette augmentation n'a pas été réalisée.

(2) Les actions propres détenues par la société, suite à la décision de son AGO du 19 mars 2002 et à la cession réalisée, correspondent à 32 845 actions représentant 0,78% du total des actions en circulation.

III.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 59 626 979 Dinars contre un solde de 62 518 811 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail des emprunts (échéances à plus d'un an, échéances à moins d'un an et échéances impayées) se présente comme suit:

<u>BAILLEURS DE FONDS</u>	<u>Durée</u>	<u>Franchise</u>	Solde au 31/12/2015			Total
			à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	
CREDITS NON RENEGOCIES						
STB Crédit : 2 063 027,120	15 ans	3 ans	85 959	171 919	1 805 149	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477	15 ans	3 ans	148 261	197 681	2 026 230	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778	15 ans	3 ans	139 954	279 909	2 939 043	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	100 491	100 491	1 004 912	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236	15 ans	2 ans	182 504	182 504	1 961 913	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764	15 ans	2 ans	202 112	202 112	2 172 702	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000,000	7 ans	-	-	-	3 928 571	3 928 571
AIL Crédits leasing	3 ans		116 963	82 963	-	199 926
CNSS Crédit : 71 096,556	60 mois	3 ans	67 814	3 282	-	71 096
CREDITS RENEGOCIES						
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche à remboursement fractionné)	5 ans		276 496	525 343	42 098	843 936
ATTIJARI 2 912 687 (Tranche à remboursement in fine)	In fine		-	-	-	-
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche soumise à abandon conditionné)			3 765 624	-	-	3 765 624
ATTIJARI 2 000 000 (Rééchelonnement du reliquat du crédit de 2 912 687)			-	1 354 658	108 913	1 463 571
Amen Bank 7 035 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	3 ans	4 965 882	993 176	-	5 959 059
Amen Bank 4 700 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans	-	-	-	-	-
Amen Bank 4 180 787 (Tranche soumise à abandon conditionné)			4 180 787	-	-	4 180 787
UIB 2 120 000 (Tranche à remboursement fractionné)	2 ans		-	-	-	-
UIB 3 180 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans		971 667	1 060 000	-	2 031 667
UIB 2 289 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			2 289 000	-	-	2 289 000
BNA 13 806 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans		10 738 008	1 533 996	127 833	12 399 837
BNA 16 923 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	1 an	15 042 666	1 880 334	-	16 923 000
BNA 5 000 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans		3 518 520	740 740	185 185	4 444 445
BNA 5 929 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans	1 an	4 235 000	1 694 000	-	5 929 000
BIAT 3 186 000 (Tranche à remboursement fractionné)	3 ans		1 115 294	1 115 294	-	2 230 588
BIAT 650 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			650 000	-	-	650 000
BFT 1 200 000 (Tranche à remboursement fractionné)	4 mois				300 000	300 000
BFT 6 947 709 (Tranche à remboursement fractionné)	48 mois	4 mois	5 094 993	1 852 716		6 947 709
BFT 1 738 984 (Tranche soumise à abandon conditionné)			1 738 984			1 738 984
Total			59 626 979	13 971 117	16 602 550	90 200 646

III.10. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 844 649 Dinars contre le même solde au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts et dettes assorties C.P Etat (*)	844 649	844 649
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Total	844 649	844 649

(*) Il s'agit d'une avance accordée par l'Etat Tunisien depuis les premières années d'activité de la STIP et qui provient d'un don Italien.

III.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 693 983 Dinars contre 4 157 003 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risques douaniers	-	205 474
Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 955 953	2 811 314
Autres provisions pour risques et charges	1 738 030	1 140 215
Total	4 693 983	4 157 003

III.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 10 409 405 Dinars au 31 Décembre 2015 contre 11 813 863 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
Fournisseurs locaux	3 081 977	3 615 353
Fournisseurs étrangers	613 767	806 790
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	-	791
Fournisseurs, effets à payer	2 867 379	2 128 276
Fournisseurs, factures non parvenues	3 420 886	4 860 362
Total des fournisseurs d'exploitation	9 984 007	11 411 572
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
Fournisseurs locaux	118 994	118 994
Fournisseurs étrangers	25 555	25 555
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	280 849	257 742
Total des fournisseurs d'immobilisations	425 398	402 291
Total	10 409 405	11 813 863

III.13. Autres passifs courants

Le autres passifs courants s'élevaient au 31 Décembre 2015 à 62 486 554 Dinars contre 44 757 224 Dinars au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients R.R.R. à accorder	9 105 782	7 676 134
Ristournes à rembourser à MAAP	1 566 026	1 587 740
Fonds social	824 597	1 152 253
Personnel	4 526 002	2 746 989
Etat, impôts et taxes	31 925 079	20 863 265
Société du groupe SMTP	72 705	73 713
Associés, dividendes à payer	725 464	725 464
Caisse Nationale de sécurité sociale	9 034 644	5 798 493
Administrateurs, tantièmes à payer	94 462	94 462
Jetons de présence à payer	215 650	206 150
Produits constatés d'avance	4 223 533	3 724 649
Autres créditeurs divers	172 610	107 912
Total	62 486 554	44 757 224

III.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élevaient au 31 Décembre 2015 à 112 885 372 Dinars contre 112 565 628 au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Échéances à moins d'un an sur emprunts	13 971 117	15 540 966
Échéances impayées	16 602 550	17 857 754
Emprunts courants	25 964 487	23 541 050
Intérêts courus	28 423 227	27 646 329
Banques et autres organismes financiers passif	27 923 991	27 979 529
Total	112 885 372	112 565 628

Les échéances à moins d'un an ainsi que les échéances impayées sur emprunts sont détaillées, par bailleur de fonds, au niveau de la note III.9. Emprunts et dettes assimilées.

III.15. Revenus

Les revenus réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 s'élevaient à 88 744 267 Dinars contre 89 739 515 Dinars réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Ventes locales des produits finis	69 669 694	67 700 545
Ventes locales des produits intermédiaires	274 883	266 545
Ristournes sur ventes locales	(9 737 085)	(8 132 091)
Total des ventes locales	60 207 491	59 834 999
Ventes à l'export des produits finis	28 536 776	30 051 384
Ristournes sur ventes à l'export	-	(146 868)
Total des ventes à l'export	28 536 776	29 904 516
Total	88 744 267	89 739 515

III.16. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 1 008 660 Dinars contre 229 200 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Assurance, participation aux bénéfiques	705 859	-
Revenus des immeubles	76 679	74 853
Ventes des déchets	133 831	108 892
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au Rt	13 365	16 762
Subvention d'exploitation	12 852	-
Autres produits (assistance et autres)	66 074	28 693
Total	1 008 660	229 200

III.17. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 53 239 751 Dinars contre 55 811 626 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de ces achats se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Achats de matières premières	42 077 066	46 318 083
Achats de fournitures et matières consommables	6 191 443	6 044 309
Achats non stockés de matières et fournitures	5 358 177	5 318 929
Variation de stocks des matières premières	(483 012)	(1 898 448)
Variation de stocks des fournitures et matières consommables	96 077	28 753
Total	53 239 751	55 811 626

III.18. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 26 691 141 Dinars contre 23 670 185 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Salaires et primes	20 674 426	18 364 802
Charges sociales	4 973 138	4 415 420
Cotisations au fonds social	553 830	191 185
Frais de cantine	316 398	426 422
Médecine de travail	28 710	29 454
Indemnités de départ à la retraite	144 639	242 902
Total	26 691 141	23 670 185

III.19. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 2 359 765 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 2 389 623 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 746 587	2 278 015
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	553 912	413 332
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	157 511	116 752
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	57 045	55 644
Dotations aux provisions pour risques et charges	614 562	545 347
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(457 844)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(311 365)	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(236 267)	(387 670)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(222 220)	(173 953)
Total	2 359 765	2 389 623

III.20. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 234 182 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 4 330 054 Dinars au terme de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Frais et commissions bancaires et de factoring	1 194 208	1 025 957
Primes d'assurances	1 580 050	1 432 819
Entretiens et réparations	341 196	381 572
Frais de gardiennage	17 480	13 315
Frais postaux et de télécommunication	119 581	107 334
Charges locatives	113 791	113 791
Frais de transport sur ventes	415 838	261 074
Missions et réceptions	83 983	82 069
Publicités, publications et relations publiques	276 302	70 093
Impôt et taxes	633 220	413 836

Rémunération d'intermédiaires et honoraires	198 460	209 116
Formation professionnelle	201 590	163 285
Autres charges diverses ordinaires	58 483	55 793
Total	5 234 182	4 330 054

III.21. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 12 096 639 Dinars contre 10 765 482 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Intérêts de retard sur crédits d'investissement et d'exploitation	2 802 198	1 834 788
Intérêts sur emprunts d'investissement	3 112 367	2 870 872
Intérêts débiteurs des comptes courants bancaires	2 429 387	3 637 209
Intérêts sur crédits d'exploitation	735 226	821 402
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	177 930	204 693
Intérêts sur financement des exportations	796 040	625 904
Intérêts sur crédits de financement des stocks	32 130	46 913
Pénalités et intérêts de retard (fiscal, social, douane,...)	1 747 289	1 140 831
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	-	37
Pertes et gains de change non réalisés	113 130	98 148
Pertes et gains de change réalisés	419 399	(229 046)
Intérêts créditeurs (des comptes courants et des prêts)	(268 457)	(286 269)
Total	12 096 639	10 765 482

III.22. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 3 005 675 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Abandon de créance par la BTK (accord de restructuration)	3 000 000	-
Autres gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	5 675	-
Total	3 005 675	-

III.23. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 7 814 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Charges nettes sur cession d'immobilisations	261	-
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	7 553	-
Total	7 814	-

III.24. Trésoreries de début et de fin de période

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2015 présente un solde créditeur de 26 394 782 Dinars contre un solde de même nature de 25 095 343 Dinars à la date de clôture de l'exercice 2014. Le détail de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Liquidités en banques	315 538	71 269
Espèces en caisses	12 985	5 615
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Régies d'avances et accreditifs (inférieurs à 3 mois)	493 466	741 000
Découverts bancaires	(27 923 991)	(27 979 529)
Total	(26 394 782)	(25 095 343)

IV. Engagements hors bilan

1- Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés					
a) Garanties réelles					
• Hypothèques					
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd	4 478 050	BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)	9 792 000	ATB, UBCI		Attijari B	
• Nantissements					
Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les matériels et outillages)		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB		BTK, STB et Attijari B	
b) Effets escomptés et non échus	3 777 946	AB, Attijari B, BIAT, BH, UIB		Attijari B	
TOTAL	18 047 996				
2 - Engagements reçus					
a) Garanties personnelles					
• Cautions personnelles des propriétaires	14 100 000				
Cautions solidaires	1 000 000	SPG			(155)
Cautions solidaires	1 500 000	SPG			(155)
Cautions solidaires	3 000 000	SPG			(155)

Caution solidaire	2 000 000	STPCI			(127 323)
Caution solidaire	1 200 000	SOCOP			(2 110 227)
Caution solidaire	400 000	Gros Pneus			
Caution solidaire	1 000 000	CSPD			
Caution solidaire	1 000 000	SNP			(6 151 264)
Caution solidaire	1 000 000	Béchir Louati			
Caution solidaire	1 500 000	JOMAA			(41 381)
Caution solidaire	500 000	TUNICOM			
• Cautions personnelles bancaires	300 000				
Caution solidaire BH	300 000	TUNICOM			
b) Garanties réelles					
• Hypothèques	3 350 000				
Hypothèque sur titre foncier n° 34391	500 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 19282	300 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE			
Hypothèque 1 ^{er} rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM			(1 886 092)
Hypothèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP			(6 151 264)
• Nantissements	700 000				
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM			(1 886 092)
TOTAL	18 450 000				
3 - Engagements réciproques					
• Cautions bancaires au profit de la douane	10 754 758	BH, ATB, UIB, BIAT	BNA, BT, BFT,	STB	
• Cautions bancaires sur marchés TRANSTU	75 419	BH			

• Caution bancaire CNSS	90 000	BH			
• Lettres de crédit	281 791	BH			
TOTAL	11 201 968				

2- Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunts d'investissement	90 000 721
STB	17 832 418
BFT	8 986 693
Attijari BANK	6 073 131
AMEN BANK	10 139 846
UIB	4 320 667
BNA	39 696 282
BIAT	2 880 588
CNSS	71 096

V. Eventualités

L'acte de consolidation et de restructuration de dette conclu en novembre 2014 avec la BIAT, ayant permis à la STIP de ne plus prendre en charge les intérêts de retard abandonnés par la banque s'élevant à la date de mise en place à la somme de 2.311.686 DT, prévoit une clause résolutoire stipulant qu'à défaut de paiement, à bonne date, des échéances de consolidation, la totalité de la dette initiale majorée des intérêts, frais et commissions deviendra exigible de plein droit et le contrat de consolidation devient caduc et dépourvu d'effet juridique.

VI. Informations sur les parties liées

A- Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées réalisées par la STIP se détaillent comme suit :

a) Transactions avec la SMTP Amine

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la SMTP Amine pour un montant de 15.586.702 DT (correspondant à la contrevaletur de 78.126.828 MAD). La créance de la STIP envers la SMTP Amine s'élève à la date du 31/12/2015 à 90.154.775 MAD, soit 18.335.678 DT (convertie au cours de clôture).
- Le montant des ristournes à accorder sur les ventes à la SMTP Amine s'élève au 31/12/2015 à 30.352.159 MAD, soit 6.173.022 DT (converti au cours de clôture). Par ailleurs, le montant des avoirs à accorder à la SMTP au titre des pneus manquants s'élève au 31/12/2015 à 420.333 MAD, soit 85.487 DT (converti au cours de clôture).

- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.
- La facturation à la SMTP Amine des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 59.674 DT.
- La créance envers la SMTP Amine en raison des refacturations des frais de mission et de déplacement au Maroc ainsi qu'au titre des intérêts sur comptes courants associés débiteurs s'élève au 31/12/2015 à 5.602.925 MAD soit 1.131.217 DT (convertie au cours de clôture), alors que le montant de la dette à payer à la SMTP Amine au titre de l'enregistrement d'un contrat s'élève au 31/12/2015 à 357.482 MAD, soit 72.705 DT (converti au cours de clôture).

b) Transactions avec la SOMACOP

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la société SOMACOP pour un montant (hors ristournes) de 16.007.239 DT HTVA. La créance de la STIP envers la société SOMACOP s'élève à la date du 31/12/2015, compte tenu des chèques à encaisser, à la somme de 8.376.204 DT provisionnée à hauteur de 629.484 DT.
- L'octroi de 4 ristournes trimestrielles (dite pour grossistes) à la société SOMACOP (compte tenu d'une majoration de 1% du taux de la ristourne, au titre du 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015, pour tout client réalisant un certain chiffre d'affaires et sans dépasser un plafond fixé) qui s'élèvent, au titre de l'exercice 2015, à la somme totale de 985.348 DT HTVA totalement servies à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi), dans le cadre d'une action promotionnelle pour 3 dimensions et durant la période allant du 5 au 30 juin 2015, d'une ristourne additionnelle en fonction des quantités minimales commandées, et ce, pour la somme en HTVA de 196.424 DT non encore servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de leur octroi) d'une ristourne additionnelles exceptionnelle en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant le 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme totale en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi) d'une ristourne additionnelle exceptionnelle surprise en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant l'année 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015, à ce titre, s'est élevé à 23.759 DT HTVA.

- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la SOMACOP s'élèvent à 78.261 DT.
- Le détachement du personnel de la SOMACOP chez la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la STIP s'élèvent à 11.927 DT.
- La facturation à la société SOMACOP des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 2.129 DT.
- La facturation, en 2015, pour un montant HTVA de 200.000 DT, des intérêts relatifs à la convention de compte courant associés de 4.200.000 DT alimenté en nature (pneus), rémunéré au taux fixe de 8% et constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été déjà remboursé.
- La prestation d'une d'assistance informatique et comptable à la société SOMACOP. Les montants HTVA ainsi facturés par la STIP au cours de l'exercice 2015, suite à leur révision à la hausse, se sont élevés respectivement à 15.960 DT et 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

c) Transactions avec la SOMACOP Plus

- La location par la STIP à la SOMACOP plus d'un dépôt sis à Ksar Saïd, Tunis. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 52.920 DT HTVA.
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP Plus. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 se sont élevées à 32.365 DT.
- La facturation, en 2015, suite à sa révision à la hausse, d'un montant de 4.788 DT relatif aux prestations d'assistance comptable fournies par la STIP à la SOMACOP Plus.

d) Transactions avec l'AIL (ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP)

- La conclusion, en 2015, de deux contrats de leasing avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

B- Rémunérations des dirigeants

- I- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés

commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires, et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

II- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

VII. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Deux déclarations de franchissement de seuil sur les actions et les droits de vote de la STIP (telles que parues au bulletin officiel de la bourse n°6320 du 25 avril 2016) se présentent comme suit :

La Banque Islamique de Développement (BID), qui détenait 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 11 avril 2016, les

seuils de 10% et 5% du capital suite à la cession en bourse de la totalité de sa participation dans le capital de ladite société.

La société Africa Holding, qui ne détenait aucune participation dans le capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 11 avril 2016, les seuils de 5% et 10% du capital suite à l'acquisition en bourse de 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de ladite société. Le déclarant a précisé que les objectifs qu'il vise atteindre dans les 12 mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- Demander sa nomination comme administrateur,
- Acquérir le contrôle de la société.

Les états financiers ont été arrêtés et autorisés par le conseil d'administration pour la publication en date du 20 mai 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

VIII. Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

Produits		Charges		Soldes	2015	2014
Revenus et autres produits d'exploitation	89 752 927					
Production stockée	4 049 627	Déstockage de production				
Production immobilisée						
<i>Total</i>	<u>93 802 554</u>	<i>Total</i>	<u>0</u>	• Production	93 802 554	95 683 091
• Production	93 802 554	Achats consommés	53 239 751	• Marge sur coût matières	40 562 803	39 871 465
• Marge sur coût matières	40 562 803	Autres charges externes	4 600 962			
Subventions d'exploitation						
<i>Total</i>	<u>40 562 803</u>	<i>Total</i>	<u>4 600 962</u>	• Valeur ajoutée brute	35 961 841	35 955 247
• Valeur ajoutée brute	35 961 841	Impôts et taxes	633 220			
		Charges de personnel	26 691 141			
<i>Total</i>	<u>35 961 841</u>	<i>Total</i>	<u>27 324 361</u>	• Excédent (insuffisance) brut d'exploitation	8 637 480	11 871 227
• Excédent brut d'exploitation	8 637 480	• Insuffisance brute d'exploitation				
Autres produits ordinaires	3 005 675	Autres charges ordinaires	7 814			
Produits financiers	0	Charges financières	12 096 639			
Transfert et reprises de charges		Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 359 765			
		Impôt sur le résultat ordinaire	149 866			
<i>Total</i>	<u>11 643 155</u>	<i>Total</i>	<u>14 614 084</u>	• Résultat des activités ordinaires (+ ou -)	(2 970 929)	(1 429 514)
• Résultat positif des activités ordinaires		• Résultat négatif des activités ordinaires	(2 970 929)			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables	0			
		Impôt sur éléments extraordinaires et MC				
<i>Total</i>	<u>0</u>	<i>Total</i>	<u>(2 970 929)</u>	• Résultat net après modifications comptables	(2 970 929)	(1 429 514)

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Général des commissaires aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques comprenant le bilan au 31 décembre 2015 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

Opinion

6- A notre avis, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement,

dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

7- Nous attirons votre attention sur la note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogeable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

II- Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants :

1- En raison des pertes accumulées depuis quelques années dépassant la moitié du capital social, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie le 25 juin 2015 et a décidé la continuité des activités de la société. Toutefois, cette décision n'a pas respecté, à l'instar de celles prises par les Assemblées Générales Extraordinaires du 30 juin 2008, du 19 juin 2012, du 21 juin 2013 et du 19 juin 2014, les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui exigent de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, de réduire le capital ou de l'augmenter pour un montant égal au moins à celui des pertes.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

3- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre société au titre de l'exercice 2015 et nous vous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces insuffisances concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes. Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne remis à la direction générale de la société, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit.

4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la STIP à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR**

**Financial Auditing & Consulting
Fadhel JAOUA**

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Spécial des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous reporter, ci-dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement autorisées et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- L'augmentation du montant des frais d'assistance informatique facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 750 DT à 1.000 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 15.960 DT.
- L'augmentation du montant des frais d'assistance comptable facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 350 DT à 700 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Les emprunts non courants obtenus par la société auprès de plusieurs établissements de crédit à différents taux d'intérêts et dont la plupart ont été renégociés. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2015 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 3.100.475 DT et 1.585.037 DT. Par ailleurs, la STIP a bénéficié, en 2015, d'un abandon d'intérêts de retard par la BTK pour 3.000.000 DT.
- Le détachement d'un salarié de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à cette filiale se sont élevées à 78.261 DT.

- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 23.759 DT hors TVA.
- La convention de compte courant associés de 4.200.000 DT conclue avec la société SOMACOP. Ce compte, alimenté en nature (pneus) et rémunéré au taux fixe de 8%, est constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été remboursé depuis 2011. Les intérêts facturés par la STIP en 2015, au titre de ce fonds de roulement, ont totalisé un montant HTVA de 200.000 DT.
- La facturation d'intérêts sur les comptes courants associés débiteurs ouverts au nom de la SOMACOP et de la SMTP Amine. Les intérêts HTVA facturés en 2015 par la STIP à la SOMACOP et à la SMTP Amine ont totalisé respectivement les sommes de 2.129 DT et 59.674 DT.
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.

C- Obligations et engagements de la société et de ses filiales envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

C.2- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales, nous vous signalons que des conventions conclues, en 2015, avec la filiale SOMACOP, la filiale SMTP et avec la société AIL, ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP, n'ont pas fait l'objet d'autorisations préalables de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations que nous avons relevées ou qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de cette convention ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie sans avoir à nous prononcer sur son utilité et son bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

La nature desdites conventions, les modalités y afférentes et leurs incidences sur les comptes de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 peuvent être récapitulées comme suit :

- L'octroi à la société SOMACOP, fin décembre 2015, moyennant l'endossement d'un effet à recevoir, d'un prêt de 2.400.000 DT qui a été remboursé par virement émis par la filiale pour le même montant encaissé le 31 décembre 2015.
- Le détachement d'un salarié de la SOMACOP chez la STIP pour une période allant de février à août 2015 moyennant une rémunération, charges sociales et fiscales comprises, s'élevant à 11.927 DT qui a été supportée par la STIP.
- Les deux contrats de leasing conclus avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

Ces conventions ont été considérées comme relevant des opérations courantes conclues à des conditions normales et, qu'en conséquence, la procédure d'autorisation préalable prévue par les dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales ne leur était pas applicable.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Anis LAADHAR

Financial Auditing & Consulting

Fadhel JAOUA

4-2 Indicateurs d'activité de la STIP relatifs au deuxième trimestre 2016

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016

	Unité	2ème trimestre		Cumulé à fin juin		Exercice
		2016	2015	2016	2015	2015
1. Revenus						(*)
Local	M DT	13 650	15 609	24 975	23 235	60 207
Export	M DT	8 183	4 536	10 133	17 828	28 537
Total	MDT	21 834	20 145	35 109	41 063	88 744
2. Production (en volume)	Tonne	1 308	3 626	2 869	6 451	11 518
3. Investissements	M DT	1 654	107	2 605	378	2 000
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	M DT	173 531	184 658	173 531	184 658	172 512

(*) Information de l'exercice 2015 après audit

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité (avant audit). Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévues par les normes.

Faits saillants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du deuxième trimestre 2016 se résument comme suit :

La régression de 12,55 % du chiffre d'affaires local par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;

La progression de 80,41 % du chiffre d'affaires export par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;

- La progression de 8,38 % du chiffre d'affaires total par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015;

La régression de 63,93 % de la production par rapport à la même période de l'exercice 2015 : la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques a connu depuis la fin de l'année 2015 des difficultés pour le financement de son cycle d'exploitation et notamment l'achat des matières premières, chose qui s'est répercutée sur la production engendrant ainsi des arrêts successifs et fréquents depuis le début de l'année 2016, suivis d'un arrêt total et continu depuis la fin du mois de Mai 2016 jusqu'à ce jour.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1,
rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

La Société CEREALIS publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr Lotfi REKIK.

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2016	2015	2015
ACTIFS NON COURANTS		Au 30/06/16	Au 30/06/15	Au 31/12/15
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		63 820,100	54 541,100	58 819,600
Moins : amortissements		-50 763,391	-45 432,798	-48 016,066
<i>S/Total</i>	B.1	13 056,709	9 108,302	10 803,534
Immobilisations corporelles		3 817 209,915	3 699 452,744	3 712 886,265
Moins : amortissements		-1 882 692,826	-1 624 539,258	-1 738 500,896
<i>S/Total</i>	B.2	1 934 517,089	2 074 913,486	1 974 385,369
Immobilisations financières		5 295 780,512	4 745 770,638	4 940 880,512
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	B.3	5 295 780,512	4 745 770,638	4 940 880,512
Total des actifs immobilisés		7 243 354,310	6 829 792,426	6 926 069,415
Autres Actifs non courants	B.4	715 752,024	705 051,967	936 896,771
Total des actifs non courants		7 959 106,334	7 534 844,393	7 862 966,186
ACTIFS COURANTS				
Stocks	B.5	1 431 017,768	1 330 051,360	1 471 209,452
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>		1 431 017,768	1 330 051,360	1 471 209,452
Clients et comptes rattachés	B.6	4 610 251,852	4 055 307,468	4 185 762,802
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>		4 610 251,852	4 055 307,468	4 185 762,802
Autres actifs courants	B.7	1 541 833,936	794 643,596	1 155 856,221
Placements et actifs financiers	B.8	1 051 249,873	1 534 950,246	2 042 234,708
Liquidités et équivalents de liquidités	B.9	896 852,315	815 067,056	181 131,633
Total des actifs courants		9 531 205,744	8 530 019,726	9 036 194,816
Total des actifs		17 490 312,078	16 064 864,119	16 899 161,002

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

BILAN

(Exprimé en dinars)

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	Notes	2016	2015	2015
		Au 30/06/16	Au 30/06/15	Au 31/12/15
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		4 888 889,000	4 888 889,000	4 888 889,000
Réserves		2 464 716,457	234 415,496	1 344 415,496
Autres capitaux propres		4 695 556,215	6 221 111,780	5 111 111,780
Resultats reportés		285 718,255	91 783,291	91 783,291
Total des capitaux propres avant Rst de l'exercice		12 334 879,927	11 436 199,567	11 436 199,567
Résultat de l'exercice		526 327,831	606 864,279	1 314 235,925
Total des capitaux propres avant affectation	B.10	12 861 207,758	12 043 063,846	12 750 435,492
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	B.11	304 212,282	183 685,574	504 212,282
Autres passifs non courants		0,000	200 000,000	0,000
Provisions		0,000	0,000	0,000
Total des passifs non courants		304 212,282	383 685,574	504 212,282
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B.12	1 074 241,315	1 189 588,665	1 045 282,187
Autres passifs courants	B.13	988 773,464	629 253,415	781 082,933
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.14	2 261 877,259	1 819 272,619	1 818 148,108
Total des passifs courants		4 324 892,038	3 638 114,699	3 644 513,228
Total des passifs		4 629 104,320	4 021 800,273	4 148 725,510
Total des capitaux propres et des passifs		17 490 312,078	16 064 864,119	16 899 161,002

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	Notes	2016 Au 30/06/16	2015 Au 30/06/15	2015 Au 31/12/15
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	R.1	4 191 340,146	4 365 370,292	9 305 381,265
Production immobilisée		0,000	0,000	0,000
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000	0,000
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>4 191 340,146</i>	<i>4 365 370,292</i>	<i>9 305 381,265</i>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)		40 191,684	14 009,876	-2 884,594
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	R.2	2 420 754,847	2 538 657,653	5 543 349,767
Charges de personnel	R.3	447 015,320	445 079,387	998 717,000
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.4	383 556,603	304 928,578	657 101,431
Autres charges d'exploitation	R.5	369 466,390	358 608,539	778 442,721
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>3 660 984,844</i>	<i>3 661 284,033</i>	<i>7 974 726,325</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION		530 355,302	704 086,259	1 330 654,940
Produits des opérations financières	R.6	154 910,273	36 509,078	288 733,447
Charges financières nettes	R.7	-153 375,087	-102 971,909	-249 431,185
Autres gains ordinaires	R.8	1,941	12,230	12 857,835
Autres pertes ordinaires	R.9	-5 564,598	-20 719,491	-46 951,788
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		526 327,831	616 916,167	1 335 863,249
Impôt sur les bénéfices	R.10	0,000	-10 051,888	-21 627,324
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		526 327,831	606 864,279	1 314 235,925
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		526 327,831	606 864,279	1 314 235,925
Effet des modifications comptables (net d'impôt)			0,000	0,000
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		526 327,831	606 864,279	1 314 235,925

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2016 Au 30/06/16	2015 Au 30/06/15	2015 Au 31/12/15
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		526 327,831	606 864,279	1 314 235,925
<i>- Ajustements pour :</i>				
. Dotation aux amortissements & provisions	F.1	383 556,603	304 928,578	657 101,431
. Variation des stocks	F.2	40 191,684	-423 435,568	-564 593,660
. Variation des créances	F.3	-424 489,050	-239 389,785	-369 845,119
. Variation des autres actifs	F.4	-385 977,715	-127 339,576	-488 552,201
. Variation des fournisseurs	F.5	28 959,128	-240 809,574	-385 116,052
. Variation des autres passifs	F.6	207 690,531	-43 353,399	108 476,119
. Moins-value de cession d'immobilisations	F.7	0,000	9 876,923	-14 123,077
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		376 259,012	-152 658,122	257 583,366
FI FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.8	-109 324,150	-161 355,339	-215 966,852
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,000	0,000	24 000,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F.9	-350 000,000	-2 776 488,594	-2 995 022,482
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		-4 900,000	0,000	23 424,014
- Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non courants	F.10	-15 472,601	-100 073,295	-530 646,554
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</i>		-479 696,751	-3 037 917,228	-3 694 211,874
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT				
- Encaissement suite à l'émission d'actions		0,000	0,000	0,000
- Dividendes et autres distributions	F.11	-415 555,565	-611 111,125	-611 111,125
- Encaissement provenant des emprunts		0,000	0,000	223 000,000
- Remboursement des emprunts	F.12	-250 920,828	-47 032,732	-86 595,199
- Variation provenant des crédits de gestion	F.13	0,000	-80 000,000	270 000,000
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</i>		-666 476,393	-738 143,857	-204 706,324
VARIATION DE TRESORERIE		-769 914,132	-3 928 719,207	-3 641 334,832
		0,000		
Trésorerie au début de l'exercice	F.14	1 807 691,525	5 449 026,357	5 449 026,357
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.14	1 037 777,393	1 520 307,150	1 807 691,525

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

CEREALIS est une société anonyme partiellement exportatrice spécialisée dans le domaine de la production agroalimentaire constituée en 2003 avec un capital actuel de 4 888 889 dinars. L'unité de production établie à Tebourba produit des snacks salés, chips à partir de bases de pomme de terre et de maïs.

La société a pour objet la production, l'importation et la commercialisation des chips, snacks, amuse-gueules, fruits secs et autres produits assimilés et la production des plats surgelés pré cuisinés ou non ainsi que la fabrication de tous produits agroalimentaires.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires de la société CEREALIS ont été arrêtés au 30 juin 2016 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers intermédiaires sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

La société CEREALIS a souscrit à l'augmentation de capital décidée par la société BOLERIO pour un montant de 3 240 000,000 dinars, et ce par l'émission de 32.400 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune, à émettre au nominal et à libérer au quart (1/4) lors de la souscription.

La société CEREALIS reste redevable d'un montant de 880 000 DT non encore libérée au 30 juin 2016, au titre de son souscription.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Désignation	Taux
- Construction	4%
- Matériel d'exploitation	10%
- Installation Générale Agencement et Aménagement	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier équipement de bureau	20%
- Equipement informatique	20%
- Logiciel	33,33%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Les immobilisations d'une valeur inférieure à 200 DT qui sont amorties intégralement l'année de leur acquisition sans utilisation de la règle prorata-temporis

Après amortissement des immobilisations corporelles, la valeur comptable nette de ces immobilisations a été comparée, par groupe d'immobilisations de même nature avec la valeur récupérable (ou à la juste valeur) de ces immobilisations compte tenu de l'activité actuelle de la société CEREALIS. Aucune réduction de valeur n'est à comptabiliser.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3. Charges reportées

Les frais relatifs à l'opération d'introduction en Bourse des Valeurs Mobilière de Tunisie - BVMT notamment les honoraires de Due diligence et de préparation du prospectus ainsi que les commissions de placement ont été enregistrés parmi les charges à répartir. Ainsi, la société CEREALIS a commencé la résorption des charges reportées se rattachant à l'opération d'introduction en bourse à partir du 1er Janvier 2015 au taux annuel de 33,33%.

Les frais se rattachant au développement du marché extérieur et des produits de la société et à la notoriété de la marque sont traités en tant que charges à répartir amortissables sur trois exercices.

4. Stocks

Les matières premières et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achat qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

La valorisation des stocks de matières premières est faite sur la base des coûts moyens pondérés. Le stock de produit fini est valorisé selon le coût de production unitaire.

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société CEREALIS n'a pas enregistré entre la date d'arrêté de la situation au 30 juin 2016 et la date de publication des états financiers intermédiaires, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Logiciels	59 251,300	54 250,800	54 250,800
Marques et brevets	4 568,800	290,300	4 568,800
<i>Sous total</i>	63 820,100	54 541,100	58 819,600
Amortissements	-50 763,391	-45 432,798	-48 016,066
Total	13 056,709	9 108,302	10 803,534

B.2. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Terrain	276 692,600	276 692,600	276 692,600
Construction	1 053 223,873	1 053 223,873	1 053 223,873
Matériels d'exploitation	1 658 477,646	1 513 442,362	1 561 318,462
Matériels de transport	181 984,220	161 951,000	181 984,220
Agencement, aménagement & installation	292 457,104	292 457,104	292 457,104
Equipement de bureau	72 550,639	71 280,520	72 228,953
Matériels informatiques	80 470,191	72 118,931	73 627,411
Matériels à statut juridique particulier	201 353,642	258 286,354	201 353,642
<i>Sous total</i>	3 817 209,915	3 699 452,744	3 712 886,265
Amortissements	-1 882 692,826	-1 624 539,258	-1 738 500,896
Total	1 934 517,089	2 074 913,486	1 974 385,369

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations, les valeurs d'origine, les mouvements de l'exercice, les amortissements pratiqués et les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 30 JUIN 2016

DESIGNATION	Valeus brutes				Amortissements				VCN
	31/12/2015	Acquisitions	Cessions	30/06/2016	31/12/2015	Dotations	Régul/cessions	30/06/2016	
Immobilisations Incorporelles									
Logiciels	54 250,800	5 000,500		59 251,300	47 012,725	2 040,173		49 052,898	10 198,402
Marques et brevets	4 568,800			4 568,800	1 003,341	707,152		1 710,493	2 858,307
<i>Sous Total</i>	58 819,600	0,000		63 820,100	48 016,066	2 747,325	0,000	50 763,391	13 056,709
Immobilisations Corporelles									
Terrain	276 692,600			276 692,600	0,000	0,000		0,000	276 692,600
Construction	1 053 223,873			1 053 223,873	297 729,246	24 255,171		321 984,417	731 239,456
Materiel d'exploitation	1 561 318,462	97 159,184		1 658 477,646	837 661,838	82 537,675		920 199,513	738 278,133
Materiel de transport	181 984,220			181 984,220	175 773,066	1 457,918		177 230,984	4 753,236
Agencement, aménagement & Instal	292 457,104			292 457,104	145 902,032	18 010,522		163 912,554	128 544,550
Equipement de bureau	72 228,953	321,686		72 550,639	59 835,279	3 188,878		63 024,157	9 526,482
Materiels informatiques	73 627,411	6 842,780		80 470,191	52 601,602	3 844,486		56 446,088	24 024,103
Materiel a statut juridique particulier	201 353,642			201 353,642	168 997,832	10 897,280		179 895,112	21 458,530
<i>Sous Total</i>	3 712 886,265	104 323,650	0,000	3 817 209,915	1 738 500,895	144 191,930	0,000	1 882 692,825	1 934 517,090
Charges à répartir	936 896,771	15 472,601		952 369,372		236 617,348		236 617,348	715 752,024
<i>Sous Total</i>	936 896,771	15 472,601	0,000	952 369,372	0,000	236 617,348	0,000	236 617,348	715 752,024
TOTAL	4 708 602,636	119 796,251	0,000	4 833 399,387	1 786 516,961	383 556,603	0,000	2 170 073,564	2 663 325,823

B.3. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Dépôts et cautionnements	25 600,000	50 224,014	21 700,000
Titres de participation - BOLERIO	3 412 700,512	2 839 066,624	3 062 700,512
Titres de participation – INTERDISTRIBUTION	1 857 280,000	1 856 280,000	1 856 280,000
Titres de participation - MASTER FOOD	200,000	200,000	200,000
Total	5 295 780,512	4 745 770,638	4 940 880,512

B.4. Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Charges à répartir	715 752,024	705 051,967	936 896,771
Total	715 752,024	705 051,967	936 896,771

B.5. Stocks

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Stocks d'emballages	466 429,463	669 868,728	658 204,905
Stocks matières premières	710 232,421	497 484,325	633 411,771
Stocks de produits finis	254 355,884	162 698,307	179 592,776
Total	1 431 017,768	1 330 051,360	1 471 209,452

B.6. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Clients ordinaires	4 610 251,852	4 055 307,468	4 185 762,802
Total	4 610 251,852	4 055 307,468	4 185 762,802

B.7. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Etat, Impôts et taxes à reporter	1 087 690,767	674 758,313	876 439,157
Prêts divers	0,000	0,000	0,000
Fournisseurs avances et acomptes	55 089,808	28 874,920	0,000
Débiteurs divers	36 897,272	36 897,272	36 897,272
Produits à recevoir	324 710,000	21 690,410	218 516,301
Charges constatées d'avance	32 761,089	24 512,681	15 848,491
Prêts au personnel	4 685,000	7 910,000	8 155,000
Total	1 541 833,936	794 643,596	1 155 856,221

B.8. Placements et actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
ACTION DIVERS	33 444,767	33 858,884
PLACEMENTS BANCAIRES SICAV	1 017 805,106	2 008 375,824
Total	1 051 249,873	2 042 234,708

Désignation	Nombre de titres	Cours	Solde au 30/06/2016
Actions ONE TECH HOLDING	3245	7,200	23 364,000
Actions MIP	4256	0,870	3 702,720
Actions NEW BODY LINE	710	6,550	4 650,500
AXIS TRESORERIE SICAV	16	105,296	1 684,736
Droits d'attribution	20	0,160	3,200
Tresorerie Disponible	1	39,611	39,611
Titres de placement			33 444,767

Désignation	Nombre de titres	Cours	Solde au 31/12/2017
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV BTK	5033	102,882	517 805,106
Total			517 805,106

Désignation	Valeur de placement
PLACEMENT OP N°11230 Au 08/07/2016	500 000,000
Total	500 000,000

B.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Banques	852 814,457	606 172,723	153 135,903
Chèques à encaisser	0,000	208 156,160	5 209,920
Caisse	44 037,858	738,173	22 785,810
Total	896 852,315	815 067,056	181 131,633

B.10. Capitaux propres

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Capital social	4 888 889,000	4 888 889,000	4 888 889,000
Réserves	304 716,457	234 415,496	234 415,496
Autres capitaux propres	4 695 556,215	6 221 111,780	5 111 111,780
Résultats reportés	285 718,255	91 783,291	91 783,291
Réserves pour réinvestissements	2 160 000,000	0,000	1 110 000,000
Résultat de la période	526 327,831	606 864,279	1 314 235,925
Total	12 861 207,758	12 043 063,846	12 750 435,492

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Réserve de réinvestissement	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2015	4 888 889,000	234 415,496	5 111 111,780	91 783,291	1 110 000,000	1 314 235,925	12 750 435,492
Affectation du résultat de l'exercice 2015							
<i>Réserve légale</i>		70 300,961				-70 300,961	0,000
<i>Réserve de réinvestissement</i>					1 050 000,000	-1 050 000,000	0,000
<i>Dividendes</i>			-415 555,565				-415 555,565
Résultat au 30/06/2016				193 934,964		-193 934,964	0,000
Capitaux propres au 30/06/2015	4 888 889,000	304 716,457	4 695 556,215	285 718,255	2 160 000,000	0,000	12 334 879,927

B.11. Emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Emprunts bancaires	292 294,856	147 808,000	292 294,856
Emprunts leasing	11 917,426	35 877,574	11 917,426
Emprunts Assortis de particulier	0,000	200 000,000	200 000,000
Total	304 212,282	383 685,574	504 212,282

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Fournisseurs effets à payer	420 800,283	670 434,611	540 652,385
Fournisseurs étrangers	457 888,588	386 529,214	288 665,587
Fournisseurs d'exploitation	195 552,444	132 624,840	219 447,158
Fournisseurs avances et acomptes	0,000	0,000	-3 482,943
Total	1 074 241,315	1 189 588,665	1 045 282,187

B.13. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Actionnaires, dividendes à payer	550 000,000	350 000,000	366 000,000
Etat, impôts et taxes	243 243,912	108 937,154	213 148,431
Personnel, rémunérations dues	42 120,010	72 613,680	56 340,289
Charges à payer	94 185,952	56 210,729	105 075,432
CNSS	35 223,590	33 491,852	40 518,781
Comptes courants associés (Intérêts)	24 000,000	8 000,000	0,000
Total	988 773,464	629 253,415	781 082,933

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	1 300 000,000	950 000,000	1 300 000,000
Echéances à d'un an sur crédits bancaires	39 256,572	23 328,000	78 513,144
Échéances à moins d'un an leasing	12 295,892	16 234,467	23 960,148
Découvert bancaires	893 072,462	775 651,218	382 144,168
Chèques à payer	17 252,333	54 058,934	33 530,648
Total	2261 877,259	1 819 272,619	1 818 148,108

R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Ventes locales de produits finis	4 150 548,392	4 181 263,074	9 060 252,047
Ventes de produits finis à l'exportation	40 791,754	184 107,218	245 129,217
Total	4 191 340,146	4 365 370,292	9 305 381,265

R.2. Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Achats stockés de matières premières	1 640 581,523	1 489 573,202	1 589 045,702
Achats emballages	229 861,404	195 980,317	341 258,366
Achats stockés packaging	178 429,575	430 861,551	283 277,678
Droit de douane	162 698,733	191 495,905	134 662,381
Frais de transport sur importation	59 036,964	80 744,489	54 839,077
Frais de transit	26 602,130	36 601,623	34 695,594
Electricité & Gaz	41 569,649	46 438,106	46 555,414
Achats non stockés de matières et fournitures	47 645,904	35 055,311	32 485,383
Carburants	11 367,298	16 859,299	19 802,373
Achats d'études et prestations de services	11 556,784	7 093,800	10 944,800
Achats de travaux et petits équipements	11 404,883	7 954,050	983,962
Total	2 420 754,847	2 538 657,653	2 548 550,730

R.3. Charges de personnel

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Salaires et compléments de salaires	394 328,661	393 924,528	889 206,778
Charges sociales	52 686,659	51 154,859	109 510,222
Total	447 015,320	445 079,387	998 717,000

R.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Dotation aux amortissements des Immo. incorp	2 747,325	1 829,570	4 412,838
Dotation aux amortissements des Immo. corp	144 191,930	145 346,854	296 207,984
Dotation aux résorptions des charges à répartir	236 617,348	157 752,154	356 480,609
Total	383 556,603	304 928,578	657 101,431

R.5. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	93 642,823	103 134,567	205 916,901
Publicités & relations publiques	33 643,574	50 592,062	116 909,167
Impôts et taxes	21 567,342	28 179,553	71 512,768
Entretiens et réparations	67 135,489	47 172,372	85 357,661
Frais postaux & télécommunications	32 422,871	34 669,103	66 227,374
Locations	36 271,011	27 687,200	67 007,000
Services bancaires et assimilés	24 857,218	22 478,536	80 026,918
Primes d'assurance	15 232,227	16 985,966	32 951,447
Déplacements, missions et réceptions	19 037,050	19 113,492	34 427,943
Dons et subventions	17 339,136	3 200,000	4 630,000
Transports	8 317,649	5 395,688	13 475,542
Total	369 466,390	358 608,539	778 442,721

R.6. Produits des Opérations financières

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Produits financiers	147 456,627	12 495,899	264 557,986
Gains de change	7 453,646	24 013,179	24 175,461
Total	154 910,273	36 509,078	288 733,447

R.7. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Charges d'intérêts	64 346,923	53 532,254	120 436,459
Intérêts sur leasing	1 071,284	2 277,714	3 828,440
Pertes de change	47 620,768	10 266,118	42 316,841
Autres charges financières	40 336,112	36 895,823	82 849,445
Total	153 375,087	102 971,909	249 431,185

R.8. Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Gains sur éléments non récurrents	1,941	12,230	12 857,835
Total	1,941	12,230	12 857,835

R.9. Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Moins values sur cession d'immobilisations	0,000	9 876,923	10 876,923
Jetons de presences	0,000	0,000	18 750,000
Pertes sur éléments non récurrents	5 564,598	10 842,568	17 324,865
Total	5 564,598	20 719,491	46 951,788

R.10. Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Impôts sur les sociétés		10 051,888	21 627,324
Total		10 051,888	21 627,324

F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**F.1. Dotation aux amortissements & provisions**

Désignation	Montant
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 747,325
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	144 191,930
Dotation aux résorptions des charges à répartir	236 617,348
Total	383 556,603

F.2. Variation des stocks

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Rubrique « Stocks »	1 431 017,768	1 471 209,452	40 191,684

F.3. Variation des créances

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Rubrique « Clients »	4 610 251,852	4 185 762,802	-424 489,050

F.4. Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Rubrique « Autres actifs courants »	1 541 833,936	1 155 856,221	-385 977,715

F.5. Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Rubrique « Fournisseurs »	1 074 241,315	1 045 282,187	28 959,128

F.6. Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Rubrique « Autres passifs non courants »	988 773,464	781 082,933	207 690,531
Total	988 773,464	781 082,933	207 690,531

F.7. Moins-value de cession d'immobilisations

Désignation	Montant
Valeur brute	0,000
Amortissements cumulés	0,000
VCN	0,000
Mise en rebus	0,000
Moins value	0,000

F.8. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Acquisition - Matériels incorporelles	-5 000,500
Acquisition - Matériels et Outillages	-97 159,184
Acquisition - Equipements de bureau	-321,686
Acquisition - Matériels informatiques	-6 842,780
Total	-109 324,150

F.9. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Acquisition - Actions BOLERIO	-350 000,000
Acquisition - Actions INTERAGROS(Consortium)	-1 000,000
Dépôts et cautionnements versés/imports	-3 900,000
Total	-354 900,000

F.10. Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non courants

Désignation	Montant
Capitalisation charges reportées (1 ^{er} semestre 2016)	-15 472,601
Total	-15 472,601

F.11. Dividendes et autres distributions

Désignation	Montant
Distribution de dividendes (AGO du 16 juin 2015)	-415 555,565
Total	-415 555,565

F.12. Remboursement des emprunts

Désignation	Montant
Remboursement -Emprunt Assortie de Particulier	-200 000,000
Remboursement - Echéances emprunts bancaires (Principal)	-39 256,572
Remboursement - Echéances leasing (Principal)	-11 664,256
Total	-250 920,828

F.13. Variation provenant des crédits de gestion

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	1 300 000,000	1 300 000,000	0,000

F.14. Trésorerie

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
Placements courants	33 444,767	33 858,884
Certificats de dépôt	1 017 805,106	2 008 375,824
Banques	852 814,457	153 135,903
Chèques à encaisser	0,000	5 209,920
Caisse	44 037,858	22 785,810
Découvert bancaires	-893 072,462	-382 144,168
Chèques à payer	-17 252,333	-33 530,648
Total	1 037 777,393	1 807 691,525

CEREALIS SA

IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA,
APPT N°1, RUE DU LAC
TURKANA, LES BERGES DU LAC,
1053, TUNIS - TUNISIE

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2016**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société CEREALIS arrêtés au 30 juin 2016 comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers intermédiaires

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan de 17 490 312,078 dinars et un résultat bénéficiaire net de 526 327,831 dinars, relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de la société. Le Conseil est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Etendue de l'examen limité

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquences, d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société CEREALIS arrêtée au 30 juin 2016, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période arrêtée à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fait à Tunis, le 25 Aout 2016

Le Commissaire Aux Comptes

LOTFI REKIK

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**LES INDUSTRIES CHIMIQUES
DU FLUOR -ICF-**

Siège social : 04 Bis, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis Bélvédère

Les industries Chimiques du Fluor -ICF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Mourad GUELLATY & Mr Islem RIDANE.

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2016
(Exprimé en dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Immobilisations incorporelles		856 033	834 048	837 433
Moins amortissements		(837 819)	(833 513)	(834 022)
		18 214	535	3 411
Immobilisations corporelles		85 958 756	83 780 406	85 256 988
Moins amortissements		(43 526 680)	(37 425 540)	(40 524 343)
		42 432 076	46 354 866	44 732 645
Immobilisations financières		21 737 219	21 694 628	21 626 010
Moins provisions		(739 823)	(592 275)	(649 933)
	3	20 997 396	21 102 353	20 976 077
Total des actifs immobilisés		<u>63 447 686</u>	<u>67 457 754</u>	<u>65 712 133</u>
Autres actifs non courants		199 760	325 925	262 843
Total des actifs non courants		<u>63 647 446</u>	<u>67 783 679</u>	<u>65 974 976</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		33 413 461	34 143 950	34 071 496
Moins provisions		(555 919)	(649 901)	(565 275)
	4	32 857 542	33 494 049	33 506 221
Clients et comptes rattachés	5	6 932 146	3 218 844	11 704 025
Autres actifs courants		4 002 562	5 449 217	3 951 342
Moins provisions		-	-	-
	6	4 002 562	5 449 217	3 951 342
Placements et autres actifs financiers	7	76 762	96 196	129 092
Liquidités et équivalents de liquidités	8	1 172 841	7 861 159	4 681 548
Total des actifs courants		<u>45 041 853</u>	<u>50 119 465</u>	<u>53 972 228</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>108 689 299</u>	<u>117 903 144</u>	<u>119 947 204</u>

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A.

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2016

(Exprimé en dinar tunisien)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social	9	21 000 000	21 000 000	21 000 000
Réserves	10	36 859 433	36 859 433	36 859 433
Autres capitaux propres	11	4 631 991	4 684 567	4 624 076
Résultats reportés	12	6 620 550	7 689 017	7 689 017
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>69 111 974</u>	<u>70 233 017</u>	<u>70 172 526</u>
Résultat net		(2 543 557)	2 786 042	611 532
Total des capitaux propres avant affectation		<u>66 568 417</u>	<u>73 019 059</u>	<u>70 784 058</u>
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunt		18 112 990	19 832 359	18 112 990
Provisions	13	1 869 769	1 947 001	1 906 341
Total des passifs non courants		<u>19 982 759</u>	<u>21 779 360</u>	<u>20 019 331</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés		7 890 979	14 777 311	16 745 778
Autres passifs courants	14	4 580 839	6 166 554	2 703 930
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	9 666 305	2 160 860	9 694 107
Total des passifs courants		<u>22 138 123</u>	<u>23 104 725</u>	<u>29 143 815</u>
Total des passifs		<u>42 120 882</u>	<u>44 884 085</u>	<u>49 163 146</u>
Total des capitaux propres et des passifs		<u>108 689 299</u>	<u>117 903 144</u>	<u>119 947 204</u>

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A.

ETAT DE RESULTAT ARRETE
AU 30 JUIN 2016

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>NOTES</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Revenus		34 316 912	47 161 377	93 830 818
Coût des ventes		(32 332 563)	(40 952 466)	(85 112 134)
Marge brute		1 984 349	6 208 911	8 718 684
Autres produits d'exploitation	16	868 345	1 014 216	2 551 404
Frais de distribution		(1 853 402)	(2 447 080)	(5 214 770)
Frais d'administration		(1 353 099)	(1 461 636)	(2 776 215)
Autres charges d'exploitation	17	(1 260 592)	(1 951 501)	(3 305 949)
Résultat d'exploitation		(1 614 399)	1 362 910	(26 846)
Charges financières nettes	18	(1 096 151)	(1 237 573)	(2 111 509)
Produits des placements	19	99 426	2 746 231	2 821 524
Autres gains ordinaires	20	102 063	28 614	37 807
Résultat avant impôt		(2 509 061)	2 900 182	720 976
Impôt sur les bénéfices		(34 496)	(114 140)	(109 444)
Résultat des activités ordinaires après impôts		(2 543 557)	2 786 042	611 532
Effets des modifications comptables		-	-	-
Résultat après modifications comptables		(2 543 557)	2 786 042	611 532

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A.
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
ARRETE AU 30 JUIN 2016
(Exprimés en dinar tunisien)

	<u>NOTES</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>				
Encaissements reçus des clients		41 406 229	48 696 678	91 368 432
Encaissements reçus des débiteurs divers		459 473	497 893	930 973
Sommes versées aux fournisseurs		(36 088 200)	(39 507 968)	(75 718 191)
Sommes versées au personnel		(4 809 581)	(4 779 290)	(10 161 358)
Impôts sur les bénéfices		(57 826)	(52 548)	(102 559)
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>		910 095	4 854 765	6 317 297
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 449 827)	(5 239 932)	(9 562 363)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		104 656	178 856	371 615
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(47 282)	(100 000)	(100 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-	-
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		(15 849)	(18 057)	(15 710)
Flux de trésorerie provenant des produits de placement		37 918	2 443 668	2 798 255
Charges financières		(40 174)	(29 648)	(97 743)
<u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</u>		(1 410 558)	(2 765 113)	(6 605 946)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Dividendes et autres distributions		(81 088)	(132 740)	(2 730 326)
Encaissements provenant des subventions		104 547	-	1 349 242
Remboursement d'emprunts		(3 108 406)	(2 426 322)	(5 397 132)
Encaissements provenant des emprunts		-	4 160 000	7 660 000
Encaissements suite émission des nouvelles actions		-	-	-
Encaissements en plus auprès des actionnaires		-	-	-
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		(3 084 947)	1 600 938	881 784
Incidences des variations des taux de change		76 703	(379 959)	(462 115)
VARIATION DE TRÉSORERIE		(3 508 707)	3 310 631	131 020
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		4 681 548	4 550 528	4 550 528
TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		1 172 841	7 861 159	4 681 548

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 30 JUIN 2016

(Exprimés en dinar tunisien)

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite aussi bien à l'export que sur le marché local, et ce suite à la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

2. PRINCIPES COMPTABLES

La société a opté pour la présentation de ses états financiers pour le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation. Les grosses réparations sont amorties sur une durée moyenne de trois ans à partir de la date d'utilisation de l'immobilisation objet de la réparation.

2.2. Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués mensuellement selon le coût moyen pondéré.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où il se trouve.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production.

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

Actuellement, l'usine est en plein emploi de sa capacité normale de production conduisant l'incorporation de tous les frais généraux fixes de production au coût de production des stocks.

2.3. Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

* Les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;

* Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;

* Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

2.4. Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque. Ces frais sont inscrits directement en charges. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le coût d'acquisition desdites participations. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net.

2.5. Contentieux fiscal

Courant l'exercice 2000, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts directs et indirects. L'arrêté de taxation d'office qui portait sur un montant de 632 104 dinars (dont 41 755 dinars en matière de retenues à la source), a été annulé par un jugement de la cour d'appel et ramené à 71 112 dinars. Il est à signaler que l'administration s'est pourvue en cassation devant le tribunal administratif. Ce dernier a prononcé son jugement le 30 Mai 2008, en acceptant la demande de l'administration, renvoyant ainsi l'affaire auprès de la cour d'appel. Cependant, durant l'exercice 2014, la cour d'appel a prononcé à l'encontre de la société un jugement définitif fixant le montant de la taxation d'office à 519 000 TND. Toutefois, la société n'a pas encore reçu le jugement définitif.

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Prêts à plus d'un an au personnel	143 249	161 425
Participations	21 231 103	21 183 821
Dépôts et cautionnement	362 867	349 382
	<hr/>	<hr/>
	21 737 219	21 694 628
Moins provisions *	(739 823)	(592 275)
	<hr/>	<hr/>
	20 997 396	21 102 353
	=====	=====

* Les provisions pour dépréciation des titres sont destinées à couvrir la perte de la valeur des participations dans chacune des sociétés suivantes :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
ACMG	150 000	150 000
SOTAC	500	500
CIMENT DE BIZERTE	110 738	85 128
STB	445 013	353 373
ENNAKL AUTOMOBILES	-	-
POULINA GROUP HOLDING	857	278
SOTRAPIL	-	2 996
AL KIMIA	32 596	-
UNIMED	120	-
	<hr/>	<hr/>
	739 823	592 275
	=====	=====

4. STOCKS

Les stocks se répartissent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Stocks matières premières	3 343 533	6 021 628
Stock matières production vapeur	1 579	3 482
Stocks matières consommables	2 813 935	3 178 107
Stocks emballages commerciaux	706 972	1 058 027
Stocks produits finis	26 547 442	23 882 705
	<hr/>	<hr/>
	33 413 461	34 143 950
Moins provisions	(555 919)	(649 901)
	<hr/>	<hr/>
	32 857 542	33 494 048
	=====	=====

5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
STE CIMENTS GABES	-	23 854
DUBAI ALUMINIUM COMPANY LTD	-	1 037 884
EMIRATES ALUMINIUM COMPANY LIMITED	-	1 242 817
SOHAR ALUMINIUM	-	914 290
COMPANHIA BRASILEIRA DE ALUMINIO	3 753 655	-
BLUEQUEST RESOURCES AG MALAISIE	723 229	-
QATAR ALUMINIUM (QATALUM)	2 408 665	-
STEG	4 597	-
SALAKTA DERTILIZER COMPANY	42 000	-
	<hr/>	<hr/>
	6 932 146	3 218 844
	=====	=====

6. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Emballage à rendre	5 149	5 149
Fournisseurs débiteurs	-	30 489
Personnels-avances/salaires	719	3 250
Etat, impôts et taxes	3 691 021	4 931 984
Charges payées d'avance	66 780	62 812
Compte d'attente	94 070	229
Débiteurs divers	4 910	9 172
Produits financiers à recevoir	134 412	400 630
Avances sur commandes et assurances	5 501	5 501
	<hr/>	<hr/>
	4 002 562	5 449 217
Moins provisions	-	-
	<hr/>	<hr/>
	4 002 562	5 449 217
	=====	=====

7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique se présente comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Prêts à moins d'un an au personnel	76 762	96 196
	<hr/>	<hr/>
	76 762	96 196
	=====	=====

8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Certificats de dépôts	-	2 000 000
Banques en D.T	209 876	1 059 796
Banques en devises	937 227	4 795 814
Caisses	25 738	5 549
	<hr/>	<hr/>
	1 172 841	7 861 159
	<hr/>	<hr/>

9. CAPITAL SOCIAL

Le capital de la société est composé de 2 100 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune totalement libérées.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES **(AU 30/06/2016)**

LIBELLE	CAPITAL SOCIAL	RESERVES LEGALES	RESERVES Facultatives	AUTRES CAPITAUX PROPRES	RESULTATS REPORTEES 2013	RESULTATS REPORTEES 2014-2015	RESULTATS AU 30/06/2016	TOTAL
Solde au 31/12/2015 avant affectation	21 000 000	2 100 000	34 759 433	4 624 076	2 494 015	4 126 535	0	69 104 059
Résultats							-2 543 557	-2 543 557
Réserves légales								0
Réserves Facultatives								0
Subventions				7 915				7 915
report à nouveau 2013								0
Report à nouveau 2014								0
Report à nouveau 2015								0
Solde au 30/06/2016	21 000 000	2 100 000	34 759 433	4 631 991	2 494 015	4 126 535	-2 543 557	66 568 417

10. RESERVES

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Réserves légales	2 100 000	2 100 000
Réserves facultatives	34 759 433	34 759 433
	<hr/>	<hr/>
	36 859 433	36 859 433
	<hr/>	<hr/>

11. AUTRES CAPITAUX PROPRES

Il s'agit des subventions d'équipement et des subventions pour frais d'étude relatives à la mise à niveau accordées par l'Etat.

12. RESULTATS REPORTEES

Le résultat de l'exercice 2015 (bénéfice de 611 532 dinars) a été affecté conformément à la résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mai 2016 comme suit :

Résultat 2015	611 532
Résultat reporté 2014	7 689 017
Résultat distribuable	8 300 549
Réserves légales	-
Dividendes	1 680 000
Résultat reporté 2016	6 620 549
	=====

13. PROVISIONS

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Provisions litiges pollution	493 240	440 315
Provisions pour amendes et pénalités d'impôt	519 237	519 237
Provisions pour départ à la retraite	857 292	987 449
	<u>1 869 769</u>	<u>1 947 001</u>
	=====	=====

14. AUTRES PASSIFS COURANTS

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Personnel	994 270	1 561 275
Etat impôts et taxes	265 446	230 654
Actionnaires – dividendes à payer	1 601 689	2 600 593
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	809 182	860 761
Créditeurs divers	573 553	623 516
Charges à payer	114 263	73 438
Produits constatés d'avance	153 059	146 941
ARMICO ARAB MINING COMP, trop perçu sur libération de capital	69 377	69 377
	<u>4 580 839</u>	<u>6 166 554</u>
	=====	=====

15. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Echéance à moins d'un an sur emprunts bancaires	2 512 462	2 123 574
Intérêts courus sur emprunts bancaires	21 920	37 287
Effets préfinancement importation	7 131 923	-
	<hr/>	<hr/>
	9 666 305	2 160 860
	=====	=====

16. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Location immeubles et appartements	270 865	257 966
Production immobilisée	16 580	18 849
Transfert de charge sur immobilisations corporelles	-	71 904
Cessions diverses	6 460	550
Remboursements divers	18 321	51 144
Produit sur déchargement SPATH et ALF ₃	91 134	67 136
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	116 106	65 159
Reprise sur provisions	252 191	452 944
Jetons de présence	-	1 500
Quote-part des subventions	94 185	26 760
Actualisation provision stock P.R	56	304
Subvention recue sur formations	2 447	-
	<hr/>	<hr/>
	868 345	1 014 216
	=====	=====

17. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Frais personnels	415 680	377 004
Charges relatives à l'immeuble	36 022	35 221
Dons et subventions	193 376	169 939
Jetons de présence	90 000	90 000
Provisions	206 319	443 216
Pénalités	58 525	74 119
Autres charges d'exploitation	122 649	502 058
Pertes sur matières premières en transit	10 441	47 231
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	127 580	212 715
	<hr/>	<hr/>
	1 260 592	1 951 501
	=====	=====

18. CHARGES FINANCIERES NETTES

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Intérêts bancaires	(595 504)	(644 043)
Pertes de change	(1 791 793)	(1 750 934)
Dotation aux provisions pour dépréciation de titres	(89 890)	(22 527)
Gain de change	1 378 931	1 095 672
Reprise sur provision pour dépréciation de titres	-	83 039
Produits financiers liés à une modification comptable	2 105	1 220
	<hr/>	<hr/>
	(1 096 151)	(1 237 573)
	<hr/>	<hr/>

19. PRODUIT DES PLACEMENTS

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Revenus des titres de placement monétaire	32 142	54 542
Dividendes	65 888	2 690 262
Produits/prêts personnel	1 396	1 428
Reprise sur provisions des titres de participation	-	-
	<hr/>	<hr/>
	99 426	2 746 231
	<hr/>	<hr/>

20. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Produits financiers sur compte courant	5 349	6 342
Plus-value sur cession d'immobilisations	20 000	-
Gain sur matières premières en transit	34	7 449
Autres gains	76 680	14 823
	<hr/>	<hr/>
	102 063	28 614
	<hr/>	<hr/>

21. INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Proviennent essentiellement de la balance des gains et pertes de change suite aux fluctuations du cours des devises.

22. STATUT FISCAL

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation. La société a bénéficié de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation réalisés jusqu'au 31 décembre 2013 et ce, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013.

Les bénéfices provenant de l'export réalisés à partir du 1^{er} Janvier 2014 sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 10%.

Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%.

NOTE A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE EXPRIME EN DINARS AU 30/06/2016

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 30/06/2016 à 910.095 DT résulte:

1) encaissements		41 865 702
- encaissements auprès des clients	41 406 229	
- encaissement reçu des débiteurs divers (location immeubles)	316 537	
- encaissement reçu des débiteurs divers (autres)	142 936	
2) décaissements		-40 955 607
- décaissements d'exploitation	-40 955 607	

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements

Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élève à la somme de -1.410.558 DT ce montant représente la balance entre les encaissements et les décaissements se rapportant aux activités d'investissements et détaillé comme suit :

1) encaissements		229 726
- remboursement des prêts accordés au personnel	87 151	
- produits de placement	31 259	
- produits des participations dividendes reçus	1 311	
- encaissements provenant de la session d'immob(avances/cdes)	104 656	
- revenu des comptes courants	5 349	
- produits des jetons de présence reçus		
2) décaissements		-1 640 284
- acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 449 828	
- participation ste decryptage	-47 283	
- prêts accordés au personnel	-103 000	
- charges financières (frais de banque)	-40 173	

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Le flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élève à la somme de -3.084.947 DT ce montant représente

1) encaissements		104 547
- encaissement provenant des subventions	104 547	
2) décaissements		-3 189 494
- dividendes payés	-81 088	
- échéance à moins un an prêt attijari bank	-500 000	
- échéance à moins un an prêt bque de tunisie	-973 574	
- échéance à moins un an prêt biat	-1 038 889	
- intérêt couru sur emprunt attijari banque	-34 912	
- intérêt sur emprunt banque de tunisie	-307 359	
- intérêt sur emprunt attijari banque	-26 579	
- intérêt sur emprunt biat	-227 093	

Incidences des variations de taux de change

76 703

Provient de la balance des gains et pertes de change suite aux fluctuations des devises



RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2016

**Messieurs les actionnaires de la
Société LES INDUSTRIES CHIMIQUES
DU FLUOR S.A. - TUNIS.**

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. arrêtés au 30 juin 2016.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur les états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A

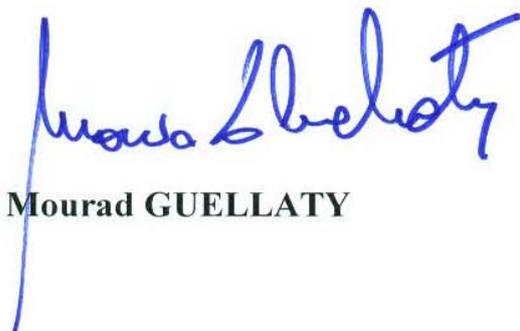
Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Fait à Tunis, le 22 août 2016

Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad Guellaty



Mourad GUELLATY

CNBA

Représentée par



Islem RIDANE

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL -

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001TUNIS

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016, accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Mohamed Neji HERGLI et M. Walid Ben Salah.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

BILAN ARRETE AU 30 juin 2016

(exprimé en dinar tunisien)

		<u>30 Juin</u>	<u>2015</u>	<u>31 Décembre</u>
		<u>2016</u>		<u>2015</u>
ACTIFS				
	Notes			
Caisses et avoirs auprès des banques	4	8 274 876	6 743 791	8 307 225
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	399 347 974	366 406 206	382 619 571
Portefeuille-titres commercial		-	-	500 000
Portefeuille d'investissement	6	24 029 808	22 505 920	22 425 718
Valeurs immobilisées	7	4 067 900	3 358 414	3 766 313
Autres actifs	8	6 025 140	5 262 736	5 126 622
TOTAL DES ACTIFS		<u>441 745 698</u>	<u>404 277 068</u>	<u>422 745 448</u>
 PASSIFS				
	Notes			
Dettes envers la clientèle	9	4 439 767	4 802 289	3 128 318
Emprunts et dettes rattachées	10	349 680 448	319 125 750	328 404 539
Fournisseurs et comptes rattachés	11	21 319 014	19 103 084	24 448 374
Autres passifs	12	4 962 522	3 628 111	3 547 152
TOTAL DES PASSIFS		<u>380 401 751</u>	<u>346 659 235</u>	<u>359 528 384</u>
 CAPITAUX PROPRES				
Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		29 803 152	26 867 603	26 825 516
Résultats reportés		7 294 191	5 669 176	5 669 176
Actions propres		(2 960 823)	(2 927 793)	(3 000 244)
Résultat de la période		2 207 428	3 008 847	8 722 616
Total des capitaux propres	13	<u>61 343 947</u>	<u>57 617 833</u>	<u>63 217 064</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>441 745 698</u>	<u>404 277 068</u>	<u>422 745 448</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 juin 2016
(Exprimé en dinars)**

	30 Juin	31 Décembre	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>	
ENGAGEMENTS DONNES	80 991 484	71 569 112	69 054 471
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	25 926 247	21 613 364	13 598 231
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	55 065 237	49 955 748	55 456 240
ENGAGEMENTS RECUS	573 380 945	518 358 618	548 790 079
Cautions Reçues	190 052 922	171 154 415	177 287 301
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	71 553 351	56 687 851	68 444 655
Valeurs des biens, objet de leasing	311 774 672	290 516 352	303 058 123
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	19 500 000	35 000 000	6 000 000
Emprunts obtenus des banques locales non encore encaissés	18 500 000	28 000 000	-
Emprunts obtenus des banques étrangères non encore encaissés	1 000 000	7 000 000	6 000 000

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2015</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	14	20 075 812	18 658 642	39 440 778
Intérêts et charges assimilées	15	(11 355 199)	(10 296 729)	(21 460 079)
Produits des placements	16	742 567	444 958	769 299
Autres produits d'exploitation		140 428	133 779	262 575
Produit net		<u>9 603 608</u>	<u>8 940 650</u>	<u>19 012 573</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	17	2 193 584	2 049 957	4 302 570
Dotations aux amortissements	18	226 368	205 657	440 939
Autres charges d'exploitation	19	923 166	785 505	1 526 726
Total des charges d'exploitation		<u>3 343 119</u>	<u>3 041 119</u>	<u>6 270 235</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>6 260 489</u>	<u>5 899 530</u>	<u>12 742 337</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	20	4 236 496	2 038 832	2 121 207
Dotations nettes aux autres provisions	21	7 338	8 451	(77 262)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>2 016 655</u>	<u>3 852 246</u>	<u>10 698 393</u>
Autres gains ordinaires	22	715 662	33 072	305 074
Autres pertes ordinaires	23	(3 554)	(111 552)	(106 963)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>2 728 763</u>	<u>3 773 767</u>	<u>10 896 503</u>
Impôts sur les bénéfices	24	(521 334)	(764 919)	(2 173 887)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>2 207 428</u>	<u>3 008 847</u>	<u>8 722 616</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16 Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2015</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	25	123 813 522	119 120 554	247 754 622
Investissements dans les contrats de Leasing	26	(123 370 710)	(104 813 337)	(223 176 871)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	27	(2 960 063)	(2 454 142)	(5 338 240)
Intérêts payés	28	(11 447 742)	(8 821 642)	(19 726 836)
Impôts et taxes payés	29	(3 894 068)	(4 722 789)	(8 153 027)
Placement monétaire		500 000	500 000	-
Autres flux liés à l'exploitation	35	163 247	(1 161 578)	(174 074)
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		<u>(17 195 813)</u>	<u>(2 352 935)</u>	<u>(8 814 427)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	(570 014)	(900 949)	(1 546 006)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	756 000	25 500	109 936
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	32	(3 854 000)	(3 030 000)	(3 835 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	33	3 527 249	1 178 596	1 743 525
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</i>		<u>(140 765)</u>	<u>(2 726 853)</u>	<u>(3 527 546)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décassements suite au rachat des actions propres	13	(12 052)	(86 150)	(158 600)
Encaissements provenant de la cession des actions propres	13	55 793	-	-
Dividendes et autres distributions	34	(4 124 147)	(3 645 532)	(3 687 619)
Encaissements provenant des emprunts	10	99 000 000	117 305 800	212 305 800
Remboursements d'emprunts	10	(77 615 363)	(112 988 285)	(199 048 131)
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</i>		<u>17 304 230</u>	<u>585 833</u>	<u>9 411 450</u>
Variation de trésorerie		<u>(32 348)</u>	<u>(4 493 956)</u>	<u>(2 930 522)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	8 307 225	11 237 747	11 237 747
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	8 274 876	6 743 791	8 307 225

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2016, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit (abrogée et remplacée par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers) ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers semestriels au 30 juin 2016 ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

La CIL applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

La CIL considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel, du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, ainsi que des actifs destinés à la vente, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de la Compagnie Internationale de Leasing :

- la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La CIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés avant 2014 en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en

capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels 33,3%
- Immeubles 5,0%

- Matériel de transport 20,0%
- Mobilier et matériel de bureau 10,0%
- Matériel informatique 33,3%
- Installations générales 10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatif d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce denier.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques	7 973 692	6 248 579	7 622 321
- Caisses	301 184	495 212	684 904
<u>Total</u>	<u>8 274 876</u>	<u>6 743 791</u>	<u>8 307 225</u>

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Créances sur contrats mis en force	425 562 727	390 628 223	406 169 587
Encours financiers	394 930 504	362 212 537	380 688 556
Impayés	32 451 622	30 023 156	27 186 559
Intérêts échus différés	(1 819 399)	(1 607 469)	(1 705 528)
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 379 541	591 999	828 698
<u>Total brut des créances leasing</u>	<u>428 942 268</u>	<u>391 220 222</u>	<u>406 998 285</u>
<u>A déduire couverture</u>			
Provisions pour dépréciation des encours	(7 208 262)	(6 510 767)	(6 079 769)
Provisions pour dépréciation des impayés	(16 485 860)	(13 293 779)	(13 335 820)
Provision collective	(2 288 000)	(2 200 000)	(2 288 000)
Produits réservés	(3 612 172)	(2 809 471)	(2 675 125)
Total net des créances leasing	<u>399 347 974</u>	<u>366 406 206</u>	<u>382 619 571</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing et les contrats en instance de mise en force sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2015	<u>381 517 254</u>
Additions de la période	
- Investissements	106 203 374
- Relocations	517 829
- Transferts	1 910 151
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(151 486)
- Cessions anticipées	(5 722 670)
- Relocations	(454 114)
- Transferts	(1 598 502)
- Remboursements du capital	(83 911 791)
Solde au 30 juin 2016	<u>398 310 045</u>

L'analyse de l'encours des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Paiement minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	166 880 498	163 420 206	165 508 112
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	286 160 970	245 339 861	265 202 985
- A recevoir dans plus de 5 ans	4 606 604	1 293 739	9 669 164
Total des paiement minimaux sur contrats actifs	<u>457 648 072</u>	<u>410 053 806</u>	<u>440 380 261</u>
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	33 160 345	28 921 602	31 509 359
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	38 070 028	27 627 863	35 670 877
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	322 977	138 385	1 264 419
Total des produits financiers non acquis	<u>71 553 351</u>	<u>56 687 851</u>	<u>68 444 655</u>
- Valeurs résiduelles	2 323 760	2 595 107	2 369 389
- Contrats suspendus contentieux	6 512 023	6 251 475	6 383 561
- Contrats en instance de mise en force	3 379 541	591 999	828 698
<u>Encours des contrats</u>	<u>398 310 045</u>	<u>362 804 536</u>	<u>381 517 254</u>

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	303 444 353	63 605 079	14 308 770	5 037 579	8 534 722	394 930 504
Impayés	2 585 571	7 698 057	3 849 362	2 281 593	16 037 039	32 451 622
Contrats en instance de mise en force	3 379 541	-	-	-	-	3 379 541
CREANCES LEASING	309 409 465	71 303 137	18 158 132	7 319 171	24 571 762	430 761 666
Avances reçues (*)	(4 007 136)	(14 492)	(7 827)	(2 950)	(377 286)	(4 409 692)
Dépôts de garantie (*)	(25 000)	-	-	-	-	(25 000)
ENCOURS GLOBAL	305 377 328	71 288 645	18 150 305	7 316 221	24 194 475	426 326 975
ENGAGEMENTS HORS BILAN	25 211 776	714 471	-	-	-	25 926 247
TOTAL ENGAGEMENTS	330 589 104	72 003 116	18 150 305	7 316 221	24 194 475	452 253 221
Produits réservés	-	-	(824 662)	(512 583)	(2 274 928)	(3 612 172)
Provisions sur encours financiers	-	-	(579 030)	(999 970)	(5 629 262)	(7 208 262)
Provisions sur impayés	-	-	(1 599 015)	(1 414 745)	(13 472 100)	(16 485 860)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(3 002 707)	(2 927 298)	(21 376 289)	(27 306 294)
ENGAGEMENTS NETS	330 589 104	72 003 116	15 147 598	4 388 923	2 818 186	424 946 927
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			4,01%	1,62%	5,35%	10,98%
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2015						7,71%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			16,54%	40,01%	88,35%	54,99%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2015						68,31%

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres de participation	9 782 478	11 282 388	11 282 388
- Titres immobilisés	14 418 370	11 478 650	11 314 370
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	<u>24 202 848</u>	<u>22 763 038</u>	<u>22 598 758</u>
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(173 039)	(257 118)	(173 039)
<u>Montant net</u>	<u>24 029 808</u>	<u>22 505 920</u>	<u>22 425 718</u>

Les provisions constituées concernent la dépréciation de la participation de la CIL dans le capital de la Compagnie Générale d'Investissement (CGI) et dans le FCPR Valeurs Développement pour, respectivement, 168 000 DT et 5 039 DT.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2015	11 282 388	11 282 388	
<u>Diminution des participations suite à la réduction de capital</u>			
- Société CIL SICAR	(1 499 910)	(1 499 910)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2016</u>	<u>9 782 478</u>	<u>9 782 478</u>	<u>-</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2015	11 314 370	11 314 370	-
<u>Acquisitions de la période</u>			
- Société THF CONSULTING	180 000	180 000	-
- Société TECNO SAHEL CONSULTING	60 000	60 000	-
- Société BOI CONSULTING	150 000	150 000	-
- Société DAR EL JELD	1 650 000	1 650 000	-
- Société SIFAT	100 000	100 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 2	824 000	824 000	-
- Société SH CONSULTING	150 000	150 000	-
- Société SNA NOUR	740 000	740 000	-
<u>Cessions de la période</u>			
- Société DAR EL JELD	(750 000)	(750 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2016</u>	<u>14 418 370</u>	<u>14 418 370</u>	<u>-</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2016 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participation</u>						
* Compagnie Générale d'investissement	246 908	5,196	5	1 282 988	1998/1999/2000/ 2009/2010/2014	98,76%
* CIL SICAR	8 499 490	1	1	8 499 490	2010/2011/2012/2013	99,99%
<u>Total des titres de participation</u>				<u>9 782 478</u>		
<u>Titres immobilisés</u>						
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000,000	1 000,000	100 000	2010	3,33%
* Société DAR EL JELD	33 500	100,000	100,000	3 350 000	2015/2016	29,91% *
* Société PROMOTEL	2 000	100,000	100,000	200 000	2010	1,36%
* Société Virgin Olive TUNISIA	2 000	100,000	100,000	200 000	2011	9,09%
* Société MEHARI HAMMAMET	6 667	100,000	100,000	666 700	2011	3,34%
* Société MEDI CARS	15 000	100,000	100,000	1 500 000	2012	12,50%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	150	100,000	100,000	15 000	2012	10,00%
* Société SWEET HOME	4 267	10,000	10,000	42 670	2012	19,94%
* Société LA GRIFFE	50 000	10,000	10,000	500 000	2013	29,41% *
* Société GRAFI PRINT	500	100,000	100,000	50 000	2013	27,78% *
* Société ARMA PLUS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	30,00% *
* Société ECOMAT	36 600	25,000	25,000	915 000	2014/2015	30,00% *
* Société GREEN TECHNO	700	100,000	100,000	70 000	2014	29,79% *
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10,000	10,000	125 000	2014	29,41% *
* Société VESTA	29 130	10,000	10,000	291 300	2014	29,85% *
* Société INVEST IMMO	4 500	10,000	10,000	45 000	2014	30,00% *
* Société TECNO CAP BON	9 000	10,000	10,000	90 000	2014	30,00% *
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10,000	10,000	30 000	2014	30,00% *
* Société RED TEC	1 300	100,000	100,000	130 000	2014/2015	29,55% *
* Société POLYBAT	44 000	10,000	10,000	440 000	2014	16,29%
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100,000	100,000	303 700	2014	
* Société SASCOM	450	100,000	100,000	45 000	2014	30,00% *
* Société MCS	4 500	100,000	100,000	450 000	2014	26,47% *
* Société TRUST IMMO	1 70 000	1,000	1,000	170 000	2014	29,82% *
* Société SEI	2 500	100,000	100,000	250 000	2014	26,32% *
* Société TECHNO INVEST & CONSULTING	1 750	100,000	100,000	175 000	2011/2014	19,44%
* Société GREEN DUCK CONSULTING	500	100,000	100,000	50 000	2015	29,41% *
* Société HOLFOOD	1 500	100,000	100,000	150 000	2015	30,00% *
* Société SUPERFOOD JUICERY	700	100,000	100,000	70 000	2015	29,17% *
* Société ECOLE EL EUCH	6 000	10,000	10,000	60 000	2015	17,65%
* Société CLINIQUE LES PINS	1 00 000	10,000	10,000	1 000 000	2015	9,71%
* Société HF CONSULTING	5 100	10,000	10,000	51 000	2015	30,00% *
* Société MEGA REAL ESTATE	400	100,000	100,000	40 000	2015	26,67% *
* Société MS CONQULTING	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58% *
* Société LES DELICES DE MAMAN	10 500	10,000	10,000	105 000	2015	10,50%
* Société PROHOUSE	420	100,000	100,000	42 000	2015	29,58% *
* Société TECNO SAHEL CONSULTING	600	100	100	60 000	2016	30,00% *
* Société THF CONSULTING	1 800	100	100	180 000	2016	30,00% *
* Société BOI CONSULTING	1 500	100	100	150 000	2016	30,00% *
* Société SIFAT	10 000	10	10	100 000	2016	28,17% *
* Société SNA NOUR	74 000	10	10	740 000	2016	7,40%
* CIL SICAR FONDS N° 2	8 240	100	100	824 000	2016	
* Société SH CONSULTING	1 500	100	100	150 000	2016	30,00% *
<u>Total des titres immobilisés</u>				<u>14 418 370</u>		
<u>Total</u>				<u>24 200 848</u>		

(*) : La CIL n'exerce ni de contrôle ni d'influence notable sur ces sociétés malgré que sa participation dépasse les 20% .

NOTE 7 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

ARRETE AU 30 JUIN 2016

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes						Amortissements						Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Régularisations	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Régularisations	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels		116 610	-	(13 221)	-	-	103 390	104 698	1 286	(4 407)	-	-	101 577	1 813
Total des immobilisations incorporelles		116 610	-	(13 221)	-	-	103 390	104 698	1 286	(4 407)	-	-	101 577	1 813
Immeubles	5,0%	5 417 074	350 640	-	(154 864)	-	5 612 850	2 635 544	95 544	-	(114 212)	-	2 616 876	2 995 975
Matériel de transport	20,0%	1 066 099	-	-	(1 314)	-	1 064 785	509 709	83 821	-	(1 314)	-	592 216	472 569
Equipements de bureau	10,0%	397 560	3 320	-	-	(2 071)	398 809	288 481	11 125	-	-	(2 071)	297 535	101 274
Matériel informatique	33,3%	299 098	3 061	-	-	(1 425)	300 734	259 256	14 681	-	-	(1 425)	272 512	28 222
Installations générales	10,0%	560 979	6 807	-	-	-	567 786	293 420	21 317	-	-	-	314 737	253 048
Immobilisation en cours		-	215 000	-	-	-	215 000	-	-	-	-	-	-	215 000
Total des immobilisations corporelles		7 740 810	578 827	-	(156 177)	(3 496)	8 159 963	3 986 409	226 488	-	(115 526)	(3 496)	4 093 876	4 066 087
TOTAUX		7 857 420	578 827	(13 221)	(156 177)	(3 496)	8 263 353	4 091 107	227 774	(4 407)	(115 526)	(3 496)	4 195 453	4 067 900

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Prêts au personnel	3 400 174	3 117 421	3 117 364
- Créances sur cessions d'immobilisations	254 008	187 565	412 245
- Avances aux fournisseurs	152 224	186 333	142 482
- Avances et acomptes au personnel	10 150	7 173	4 374
- Etat, crédit de TVA	224 573	-	199 645
- Compte d'attente / avance de TVA	317 471	243 606	260 427
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés (voir note 24)	136 255	-	-
- Produits à recevoir des tiers	681 998	497 667	412 638
- Compte d'attente	196 020	250 738	144 371
- Charges constatées d'avance	233 121	225 789	21 805
- Autres comptes débiteurs	277 514	312 200	231 596
- Prestataires Assurances	-	33 019	10 538
- Compte courant, fonds gérés	6 818	-	6 818
- Compte courant CGI	-	50 000	-
- Charges à répartir	16 626	19 126	24 820
- Frais d'émission des emprunts étrangers	181 029	276 234	227 710
- Frais d'émission des emprunts locaux	624 557	525 560	589 848
<u>Total brut</u>	<u>6 712 537</u>	<u>5 932 430</u>	<u>5 806 681</u>
A déduire :			
- Provisions	(687 397)	(669 694)	(680 059)
<u>Total net</u>	<u>6 025 140</u>	<u>5 262 736</u>	<u>5 126 622</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des emprunts s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS
AU 30 JUIN 2016
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	707 903	-	707 903	683 083	8 194	691 277	16 626
Frais d'émission des emprunts locaux	(a)	4 273 396	177 089	4 450 485	3 683 548	142 381	3 825 929	624 557
Frais d'émission des emprunts étrangers	(a)	361 951	-	361 951	134 241	46 681	180 922	181 029
TOTAUX		5 343 250	177 089	5 520 339	4 500 872	197 256	4 698 128	822 211

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à D : 189.062 figure parmi les charges financières.

Les charges à répartir concernent les dépenses relatives aux études liées à la conception et la mise en place du plan de continuité d'activité (PCA) ainsi que les frais engagés lors de l'ouverture de l'agence de Ben Arous.

NOTE 9 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	25 000	175 000	175 000
- Avances et acomptes reçus des clients	4 409 692	4 622 214	2 948 243
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>4 439 767</u>	<u>4 802 289</u>	<u>3 128 318</u>

NOTE 10 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques locales	118 092 716	100 557 143	109 894 106
- Banques étrangères	56 720 947	53 681 730	58 534 921
- Emprunts obligataires	143 100 000	130 800 000	138 100 000
- Billets de trésorerie	-	3 550 000	-
- Certificats de dépôt	4 000 000	2 000 000	-
- Certificats de leasing	20 000 000	21 000 000	14 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>341 913 663</u>	<u>311 588 873</u>	<u>320 529 027</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 559 138	2 681 275	1 701 743
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	521 983	368 868	893 328
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 366 137	4 151 487	5 208 187
- Intérêts courus sur certificats de leasing	205 002	195 116	269 094
- Intérêts constatées d'avance sur billets de trésorerie	-	(41 868)	-
- Intérêts constatées d'avance sur certificats de dépôt	(45 343)	(16 585)	-
- Commissions courus sur emprunts bancaires étrangers	389 984	384 311	-
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(168 042)	(157 804)	(170 876)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(62 074)	(27 921)	(25 963)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>7 766 785</u>	<u>7 536 878</u>	<u>7 875 512</u>
<u>Total</u>	<u>349 680 448</u>	<u>319 125 750</u>	<u>328 404 539</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2016
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	2 857 144	-	1 428 571	1 428 573		1 428 573
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	150 000	-	-	-
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	800 000	-	-	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 800 000	-	-	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 800 000	-	-	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	1 600 000	-	-	1 600 000	800 000	800 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	600 000	-	200 000	400 000	200 000	200 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000
BIAT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	3 600 000	-	-	3 600 000	2 400 000	1 200 000
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	1 000 000	-	-	1 000 000		1 000 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 30 JUIN 2016

(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BIAT (01/2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 800 000	-	-	1 800 000	1 200 000	600 000
BT (1/2014)	2 000 000	Annuellement (2015-2016)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BTK (2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	2 400 000	-	600 000	1 800 000	1 200 000	600 000
ATB (2014)	4 000 000	Annuellement (2015-2019)	3 200 000	-	-	3 200 000	2 400 000	800 000
BH (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2017)	3 443 830	-	-	3 443 830	1 779 662	1 664 168
BIAT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT (3/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BT (2/2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BTE (2014)	5 000 000	Annuellement (2015-2019)	4 143 133	-	-	4 143 133	3 222 572	920 561
BH (2015)	3 000 000	Annuellement (2016-2020)	3 000 000	-	522 818	2 477 182	1 918 341	558 841
AMEN BANK (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT (1/2015)	10 000 000	Annuellement (2016-2020)	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
BT (2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (2/2015)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (3/2015)	7 500 000	Annuellement (2016-2020)	7 500 000	-	-	7 500 000	6 000 000	1 500 000
ATB (2015)	2 500 000	Annuellement (2016-2020)	2 500 000	-	-	2 500 000	2 000 000	500 000
ATIJARI BANK (1/2015)	6 000 000	Annuellement (2016-2020)	6 000 000	-	600 000	5 400 000	4 200 000	1 200 000
ATIJARI BANK (2/2015)	4 000 000	Annuellement (2016-2020)	4 000 000	-	400 000	3 600 000	2 800 000	800 000
BIAT 2016	10 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
BH 2016	5 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2016)	5 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
<u>Sous-total</u>			109 894 106	20 000 000	11 801 389	118 092 716	81 720 574	36 372 142

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2016
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>BANQUES ETRANGERES</u>								
B.E.I 2012 EUR	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	5 201 474	-	608 431	4 593 044	3 088 504	1 504 540
BIRD	10 000 000	Semestriellement (2015-2022)	15 723 447	-	848 401	14 875 047	13 446 476	1 428 571
BAD	5 000 000	Trimestriellement (2016-2022)	5 000 000	-	357 143	4 642 857	3 928 571	714 286
BERD EUR	15 000 000	Semestriellement (2016-2020)	32 610 000	-	-	32 610 000	24 776 429	7 833 571
<u>Sous-total</u>			58 534 921	-	1 813 974	56 720 947	45 239 979	11 480 968
Total des crédits bancaires			168 429 027	20 000 000	13 615 363	174 813 664	126 960 553	47 853 110
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	Annuellement (2016-2020)	13 000 000	-	-	13 000 000	10 400 000	2 600 000
CIL 2013/1	8 500 000	Annuellement (2014-2018)	5 100 000	-	-	5 100 000	3 400 000	1 700 000
CIL 2014/1	20 000 000	Annuellement (2015-2019)	16 000 000	-	-	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2014/2	20 000 000	Annuellement (2015-2019)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2015/1	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 000 000	-	5 000 000	20 000 000	15 000 000	5 000 000
CIL 2015/2	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 000 000	-	-	25 000 000	20 000 000	5 000 000
CIL 2016/1	30 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
Total des emprunts obligataires			138 100 000	30 000 000	25 000 000	143 100 000	104 800 000	38 300 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2016
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période					
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an			
CERTIFICATS DE DEPOT & CERTIFICATS DE LEASING											
<u>CERTIFICATS DE DEPOT</u>											
Certificats de dépôt			-	13 000 000	9 000 000	4 000 000	-	4 000 000			
<u>Sous-total</u>			-	13 000 000	9 000 000	4 000 000	-	4 000 000			
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>											
Certificat EL BARAKA BANK			10 000 000	22 000 000	17 000 000	15 000 000	-	15 000 000			
Certificat ZITOUNA BANK			4 000 000	14 000 000	13 000 000	5 000 000	-	5 000 000			
<u>Sous-total</u>			14 000 000	36 000 000	30 000 000	20 000 000	-	20 000 000			
<u>Total des CERTIFICATS DE DEPOTS & CERTIFICATS DE LEASING</u>						14 000 000	49 000 000	39 000 000	24 000 000	-	24 000 000
<u>TOTAL GENERAL</u>						320 529 027	99 000 000	77 615 363	341 913 663	231 760 553	110 153 110

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	214 325	135 848	135 993
- Effets à payer, prestataire assurance	389 728	628 650	580 165
- Factures non parvenues	135 263	-	28 078
<u>Sous total</u>	<u>739 316</u>	<u>764 498</u>	<u>744 236</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats d'immobilisations	4 737 354	6 152 663	4 636 961
- Effets à payer	15 645 177	12 087 236	18 971 401
- Retenue de garantie	197 166	98 688	95 776
<u>Sous total</u>	<u>20 579 698</u>	<u>18 338 586</u>	<u>23 704 138</u>
<u>Total</u>	<u>21 319 014</u>	<u>19 103 084</u>	<u>24 448 374</u>

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	340 543	320 768	342 306
- Personnel, rémunérations dues	84	84	84
- Personnel, autres charges à payer	252 371	228 117	348 483
- Etat, retenues sur salaires	104 786	98 534	11 344
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	326 978	294 920	375 996
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	4 212	64 714	-
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	252 288	25 750	195 141
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	-	159 105	364 115
- Etat, autres impôts et taxes à payer	19 020	48 572	17 343
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	10 216	9 623	10 269
- Etat, TVA à payer	-	69 202	-
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	43 659	43 520	43 520
- CNSS	232 496	215 989	138 652
- CAVIS	24 074	21 338	7 848
- CNAM	18 027	16 842	11 441
- Assurance Multirisque	-	3 791	-
- Assurance Auto	-	37 025	-
- Assurance Vie	6 344	6 344	6 344
- Assurance Groupe	31 005	27 987	28 664
- Autres comptes créditeurs	184 600	137 765	216 165
- Avances sur cessions titres immobilisés	932 058	544 207	-
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	61 044	58 970	61 401
- Prestataires Recouvrement	274 228	263 842	234 818
- Prestataires Assurances	610 594	-	-
- Compte d'attente	613 916	617 958	613 916
- Diverses Charges à payer	593 690	277 511	495 229
- Autres produits constatés d'avance	3 290	633	1 074
- Provisions pour risques et charges	23 000	35 000	23 000
<u>Total</u>	<u>4 962 522</u>	<u>3 628 111</u>	<u>3 547 152</u>

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000	2 500 000
- Réserves pour réinvestissements		25 167 770	22 452 780	22 452 780
- Complément d'apports		4 320	-	-
- Réserves pour fonds social	(C)	2 131 062	1 914 823	1 872 736
- Actions propres	(D)	(2 960 823)	(2 927 793)	(3 000 244)
- Résultats reportés		7 294 191	5 669 176	5 669 176
Total des capitaux propres avant résultat de la période		<u>59 136 519</u>	<u>54 608 986</u>	<u>54 494 449</u>
Résultat de la période (1)		2 207 428	3 008 847	8 722 616
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	<u>61 343 947</u>	<u>57 617 833</u>	<u>63 217 064</u>
Nombre d'actions (2)		4 801 060	4 807 635	4 806 034
Résultat par action (1) / (2)	(E)	0,460	0,626	1,815

(A) Le capital social s'élève, au 30 juin 2016, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder principalement des prêts remboursables au personnel de la "CIL".

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2016. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2015	199 455	3 000 244
Achats de la période	810	12 052
Cession de la période	(3 422)	(55 793)
Complément d'apports		4 320
Solde au 30 juin 2016	196 843	2 960 823

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 30 juin 2016, 4,10% des actions en circulation.

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2016
(exprimé en dinars)

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Complément d'apport	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014	25 000 000	2 500 000	20 441 840	1 656 206	3 456 294	-	(2 841 643)	8 128 100	58 340 797
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 Mai 2015			4 290 000	300 000	3 538 101			(8 128 100)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15 Mai 2015			(2 279 060)		2 279 060				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(3 750 000)				(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(86 150)		(86 150)
Encaissement de dividendes sur actions propres					145 721				145 721
Divers				(41 382)					(41 382)
Résultat de la période close le 30 juin 2015								3 008 847	3 008 847
Solde au 30 Juin 2015	25 000 000	2 500 000	22 452 780	1 914 823	5 669 176	-	(2 927 793)	3 008 847	57 617 833
Résultats de la période close le 30 juin 2016 (annualtion)								(3 008 847)	(3 008 847)
Rachat d'actions propres							(72 451)		(72 451)
Divers				(42 087)					(42 087)
Résultat net de l'exercice 2015								8 722 616	8 722 616
Solde au 31 Décembre 2015	25 000 000	2 500 000	22 452 780	1 872 736	5 669 176	-	(3 000 244)	8 722 616	63 217 064
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016			4 659 000	300 000	3 763 617			(8 722 616)	-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 Mai 2016			(1 944 010)		1 944 010				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres							(12 052)		(12 052)
Cession d'actions propres						4 320	51 473		55 793
Encaissement de dividendes sur actions propres					167 389				167 389
Divers				(41 674)					(41 674)
Résultat de la période close le 30 juin 2016								2 207 428	2 207 428
Solde au 30 Juin 2016	25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 131 062	7 294 191	4 320	(2 960 823)	2 207 428	61 343 947

NOTE 14 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts de leasing	19 216 140	17 333 348	36 000 022
- Intérêts de retard	1 002 447	1 041 135	2 285 592
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	158 212	153 846	277 299
- Autres	666 096	555 123	1 195 054
Total	<u>21 042 895</u>	<u>19 083 452</u>	<u>39 757 968</u>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	164 829	339 523	432 688
Intérêts de retard antérieurs	117 493	114 228	207 090
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(843 098)	(518 221)	(485 816)
Intérêts de retard	(406 307)	(360 340)	(471 152)
Variation des produits réservés	<u>(967 083)</u>	<u>(424 810)</u>	<u>(317 190)</u>
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>20 075 812</u>	<u>18 658 642</u>	<u>39 440 778</u>
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	375 133 693	345 344 429	345 344 429
. A la fin de la période	391 798 022	356 553 061	375 133 693
. Moyenne (D)	383 465 858	350 948 745	360 239 061
- Intérêts de la période (C)	19 216 140	17 333 348	36 000 022
- Taux moyen (C) / (D)	10,02%	9,88%	9,99%

NOTE 15 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	5 070 360	4 066 489	8 888 153
- Intérêts des crédits des banques locales	3 517 774	3 201 871	6 700 154
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 752 786	1 499 993	3 263 103
- Intérêts des autres opérations de financement	825 501	1 356 851	2 255 515
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	189 062	164 498	353 325
Total des charges financières des emprunts (A)	<u>11 355 483</u>	<u>10 289 701</u>	<u>21 460 250</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(44 610)	(39 528)	(104 504)
- Autres charges financières	44 327	46 557	83 484
- Pénalités	-	-	20 848
Total des autres charges financières	<u>(284)</u>	<u>7 028</u>	<u>(171)</u>
Total général	<u>11 355 199</u>	<u>10 296 729</u>	<u>21 460 079</u>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	320 529 027	307 271 358	307 271 358
. A la fin de l'exercice	341 913 663	311 588 873	320 529 027
. Moyenne (B)	331 221 345	309 430 115	313 900 193
- Taux moyen (A) / (B)	6,86%	6,65%	6,84%

NOTE 16 : *PRODUITS DES PLACEMENTS*

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts des comptes courants	7 005	8 215	16 192
- Plus values sur cession des titres immobilisés	345 281	203 686	343 542
- Dividendes	190 757	179 989	190 697
- Moins values sur titres SICAV	-	-	(1 932)
- Plus values sur titres SICAV	10 666	9 878	14 605
- Intérêts des comptes CEA	-	-	100 263
- Intérêts sur chèques impayés	13 740	9 557	22 766
- Intérêts sur certificats de dépôt	175 119	33 632	83 167
<u>Total</u>	<u>742 567</u>	<u>444 958</u>	<u>769 299</u>

NOTE 17 : *CHARGES DE PERSONNEL*

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Salaires et complément de salaires	1 736 850	1 628 593	3 423 681
- Charges connexes aux salaires	84 432	63 365	168 622
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	282 254	296 239	583 878
- Autres charges sociales	90 048	61 759	126 389
<u>Total</u>	<u>2 193 584</u>	<u>2 049 957</u>	<u>4 302 570</u>

NOTE 18 : *DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS*

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 286	3 489	6 978
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	226 488	196 752	427 172
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	8 194	5 417	16 389
- Transfert de charge	(9 600)	-	(9 600)
<u>Total</u>	<u>226 368</u>	<u>205 657</u>	<u>440 939</u>

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin 2016	30 Juin 2015	31 Décembre 2015
- Achats de matières et fournitures	93 127	95 356	184 270
<u>Total des achats</u>	<u>93 127</u>	<u>95 356</u>	<u>184 270</u>
- Sous-traitance générale	30 688	14 371	29 947
- Locations	74 131	58 538	112 686
- Entretiens et réparations	111 612	98 197	198 883
- Primes d'assurances	24 325	22 430	43 601
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>240 755</u>	<u>193 536</u>	<u>385 118</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	19 208	21 451	13 567
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	123 374	102 932	240 134
- Publicités, publications, relations publiques	84 012	56 537	146 774
- Déplacements, missions et réceptions	55 508	54 649	69 707
- Frais postaux et de télécommunications	76 702	80 748	148 846
- Services bancaires et assimilés	30 299	25 388	16 206
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>389 103</u>	<u>341 704</u>	<u>635 235</u>
- Jetons de présence	31 500	31 500	63 000
- Rémunération du comité d'audit	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité de risques	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité de crédits	7 500	7 500	15 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>54 000</u>	<u>54 000</u>	<u>108 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	47 505	49 128	104 378
- T.C.L	49 009	44 007	91 834
- Droits d'enregistrement et de timbres	46 036	440	6 086
- Autres impôts et taxes	3 631	7 334	11 806
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>146 181</u>	<u>100 909</u>	<u>214 104</u>
<u>Total général</u>	<u>923 166</u>	<u>785 505</u>	<u>1 526 726</u>

NOTE 20 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2016	30 Juin 2015	31 Décembre 2015
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 557 547	3 867 305	4 658 647
- Dotations aux provisions collectives	-	-	88 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 309 051)	(1 819 244)	(2 604 727)
- Créances radiées	-	2 987	425 044
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(394 814)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(15 008)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(11 718)
- Encaissement sur créances radiées	(12 000)	(12 217)	(24 217)
<u>Total</u>	<u>4 236 496</u>	<u>2 038 832</u>	<u>2 121 207</u>

NOTE 21 : DOTATIONS NETTES AUX AUTRES PROVISIONS

Le détail des autres provisions est le suivant :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	7 338	120 134	128 499
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-	-	(84 078)
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	(3 000)
- Reprises sur provisions pour divers risques	-	(111 683)	(118 683)
Total	<u>7 338</u>	<u>8 451</u>	<u>(77 262)</u>

NOTE 22 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	715 348	25 500	110 500
- Apurement de comptes	-	7 468	193 696
- Autres gains sur éléments exceptionnels	314	104	878
Total	<u>715 662</u>	<u>33 072</u>	<u>305 074</u>

NOTE 23 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	24	3 836
- Redressement fiscal	-	111 514	101 020
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	3 554	15	2 107
Total	<u>3 554</u>	<u>111 552</u>	<u>106 963</u>

NOTE 24 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Bénéfice comptable	2 728 764	3 773 767	10 896 503
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	5 557 547	3 867 305	4 658 647
- Dotations aux provisions collectives	-	-	88 000
- Dotations aux provisions des autres actifs	7 338	120 134	128 499
- Reprises sur provisions	-	1 819 244	-
- Reprises sur provisions fiscales 2012	-	-	6 285 908
- Reprises sur provisions fiscales 2013	-	-	528 664
- Reprises sur provisions fiscales 2014	-	-	1 921 528
- Provisions pour congés payés 2015/2014	-	-	342 306
- Jetons de présence excédentaires	-	4 500	-
- Diverses charges non déductibles	61 328	55 410	219 354
- Redressement fiscal	-	111 514	-
A déduire			
- Provisions fiscales 2012/2011 pour affaires en cours	-	-	5 736 559
- Reprises sur provisions comptables	-	1 819 244	2 999 541
- Provisions pour congés payés 2014/2013	-	-	320 768
- Reprises sur provisions initialement non déductibles	-	111 683	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-	-	84 078
- Reprises sur provisions pour divers risques	-	-	118 683
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	3 000
- Dividendes	190 757	179 989	190 697
Bénéfice fiscal avant provisions	8 164 220	7 640 958	15 616 083
Provisions pour créances douteuses 100%	5 557 547	3 867 305	4 746 647
Bénéfice fiscal	2 606 673	3 773 653	10 869 436
Réinvestissements exonérés			
* Société DAR EL JELD	-	-	1 650 000
* Société HF CONSULTING	-	-	51 000
* Société MEGA REAL ESTATE	-	-	40 000
* Société MS CONSULTING	-	-	42 000
* Société RED TEC	-	-	90 000
* Société SH CONSULTING	-	-	150 000
* Société TECNO SAHEM CONSULTING	-	-	60 000
* Société THF CONSULTING	-	-	180 000
* Société PROHOUSE	-	-	42 000
* Société ECOMAT	-	-	435 000
* Société LES DELICES DE MAMAN	-	-	105 000
* Société BOI	-	-	150 000
* Montant à investir	1 117 145	1 588 169	1 664 000
Bénéfice imposable	1 489 528	2 185 484	6 210 436
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	521 335	764 919	2 173 887
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	652 166	600 355	1 801 064
- Retenues sur placements	5 423	5 459	8 709
Impôt à payer (Report d'impôt)	(136 255)	159 105	364 115

NOTE 25 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	27 186 559	24 048 474	24 048 474
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(32 451 622)	(30 023 156)	(27 186 559)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 9	(2 948 243)	(2 826 145)	(2 826 145)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 9	4 409 692	4 622 214	2 948 243
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 9	(180 075)	(180 075)	(180 075)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 9	30 075	180 075	180 075
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 705 528)	(1 496 916)	(1 496 916)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	1 819 399	1 607 469	1 705 528
- TVA collectée	+		18 158 085	17 900 361	36 485 284
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(1 268 962)	(1 479 119)	(2 648 094)
- Remboursements principal	+	Note 5	83 911 791	83 864 546	172 622 644
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 14	21 042 895	19 083 452	39 757 968
- Autres produits d'exploitation	+		140 428	133 779	262 575
- Créances virées en pertes	-	Note 20	-	(2 987)	(425 044)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 20	12 000	12 217	24 217
- Encours financiers virés en pertes	+	Note 5	-	-	208 904
- Plus/Moins values sur relocations	-	Note 5	(63 715)	(33 452)	(201 940)
- Plus/Moins values sur transferts	-	Note 5	(311 649)	(1 066 271)	(4 907 519)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 8	412 245	248 121	248 121
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 8	(254 008)	(187 565)	(412 245)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	151 486	921	1 866
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	5 722 670	4 714 610	9 545 258
<u>Encaissements reçus des clients</u>			<u>123 813 522</u>	<u>119 120 554</u>	<u>247 754 622</u>

NOTE 26 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 11	23 704 138	10 881 066	10 881 066
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 11	(20 579 698)	(18 338 586)	(23 704 138)
- Fournisseurs, avances et acomptes en début de période	-	Note 8	(142 482)	(91 392)	(91 392)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	+	Note 8	152 224	186 333	142 482
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	106 203 374	99 319 080	207 820 657
- TVA sur Investissements	+		14 090 300	12 838 256	28 279 007
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 12	195 141	44 330	44 330
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 12	(252 288)	(25 750)	(195 141)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>			<u>123 370 710</u>	<u>104 813 337</u>	<u>223 176 871</u>

NOTE 27 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Prestataire assurance en début de période	-	Note 8	(10 538)	-	-
- Prestataire assurance en fin de période	+	Note 8	-	-	10 538
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 12	84	121	121
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 12	(84)	(84)	(84)
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 8	(4 374)	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 8	10 150	7 173	4 374
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 11	744 236	379 051	379 051
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 11	(739 316)	(764 498)	(744 236)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 12	342 306	320 768	320 768
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 12	(340 543)	(320 768)	(342 306)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 12	348 483	329 186	329 186
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 12	(252 371)	(228 117)	(348 483)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 12	11 344	28 676	28 676
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 12	(104 786)	(98 534)	(11 344)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 12	375 996	287 513	287 513
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 12	(326 978)	(294 920)	(375 996)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 12	138 652	132 183	132 183
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 12	(232 496)	(215 989)	(138 652)
- CAVIS en début de période	+	Note 12	7 848	10 480	10 480
- CAVIS en fin de période	-	Note 12	(24 074)	(21 338)	(7 848)
- CNAM en début de période	+	Note 12	11 441	10 956	10 956
- CNAM en fin de période	-	Note 12	(18 027)	(16 842)	(11 441)
- Assurance groupe et vie en début de période	+	Note 12	35 008	38 880	38 880
- Assurance groupe et vie en fin de période	-	Note 12	(37 349)	(34 331)	(35 008)
- Assurance multirisque en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Assurance multirisque en fin de période	-	Note 12	-	(3 791)	-
- Assurance auto en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Assurance auto en fin de période	-	Note 12	-	(37 025)	-
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 12	61 401	58 970	58 970
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 12	(61 044)	(58 970)	(61 401)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 12	495 229	325 341	325 341
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 12	(593 690)	(277 511)	(495 229)
- TVA, payée sur biens et services	+		152 987	160 132	338 495
- Charges de personnel	+	Note 17	2 193 584	2 049 957	4 302 570
- Autres charges d'exploitation	+	Note 19	923 166	785 505	1 526 726
- Impôts et taxes	-	Note 19	(146 181)	(100 909)	(214 104)
- Charges à répartir	+	Note 8	-	2 876	19 542
			<u>2 960 063</u>	<u>2 454 142</u>	<u>5 338 240</u>

Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

NOTE 28 : INTERETS PAYES

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 8	177 089	272 714	477 305
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires en début de période	-	Note 10	(196 839)	(368 880)	(368 880)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires en fin de période	+	Note 10	230 116	185 725	196 839
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 12	-	5 183	5 183
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 12	(4 212)	(64 714)	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 10	5 208 187	3 909 392	3 909 392
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 10	(4 366 137)	(4 151 487)	(5 208 187)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 10	1 701 743	1 421 397	1 421 397
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 10	(2 559 138)	(2 681 275)	(1 701 743)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	893 328	571 686	571 686
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(521 983)	(368 868)	(893 328)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 10	269 094	479 509	479 509
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 10	(205 002)	(195 116)	(269 094)
- Intérêts constatés d'avance sur billets de trésorerie en début de période	-	Note 10	-	-	-
- Intérêts constatés d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+	Note 10	-	41 868	-
- Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôts en début de période	-	Note 10	-	-	-
- Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôts en fin de période	+	Note 10	45 343	16 585	-
- Commissions courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	-	-	-
- Commissions courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(389 984)	(384 311)	-
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 15	11 355 199	10 296 729	21 460 079
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 15	(189 062)	(164 498)	(353 325)
			<u>11 447 742</u>	<u>8 821 642</u>	<u>19 726 836</u>

Intérêts payés

NOTE 29 : IMPOTS PAYES

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 12	364 115	82 272	82 272
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 12	-	(159 105)	(364 115)
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en début de période	-	Note 8	-	-	-
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en fin de période	+	Note 8	136 255	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 12	17 343	16 379	16 379
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 12	(19 020)	(48 572)	(17 343)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 12	10 269	9 623	9 623
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 12	(10 216)	(9 623)	(10 269)
- TVA payée	+		2 727 807	3 965 987	6 048 490
- Impôts et taxes	+	Note 19	146 181	100 909	214 104
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 24	521 334	764 919	2 173 887
			<u>3 894 068</u>	<u>4 722 789</u>	<u>8 153 027</u>

Impôts payés

NOTE 30 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles	+ Note 7	570 014	900 949	1 546 006
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>570 014</u>	<u>900 949</u>	<u>1 546 006</u>

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Moins-values sur cession d'immobilisations	- Note 23	-	(24)	(3 836)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 7	40 652	-	1 490
- Immobilisations mises en rebut	+ Note 7	-	23	1 782
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 22	715 348	25 500	110 500
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>756 000</u>	<u>25 500</u>	<u>109 936</u>

NOTE 32 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ Note 6	3 854 000	3 030 000	3 835 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>3 854 000</u>	<u>3 030 000</u>	<u>3 835 000</u>

NOTE 33 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ Note 6	750 000	974 730	1 944 010
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+ Note 6	1 499 910	-	-
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+ Note 16	345 281	203 686	343 542
- Avances sur cession titre immobilisés en début de période	- Note 12	-	(544 027)	(544 027)
- Avances sur cession titre immobilisés en fin de période	+ Note 12	932 058	544 207	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>3 527 249</u>	<u>1 178 596</u>	<u>1 743 525</u>

NOTE 34 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	+	Note 13	4 250 000	3 750 000	3 750 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 13	(167 389)	(145 721)	(145 722)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 12	43 520	43 391	43 391
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 12	(43 659)	(43 520)	(43 520)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 13	41 674	41 382	83 470
			<u>4 124 147</u>	<u>3 645 532</u>	<u>3 687 619</u>

Dividendes et autres distributions

NOTE 35 : AUTRES FLUX LIES A L'EXPLOITATION

			<u>30 Juin 2016</u>	<u>30 Juin 2015</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 8	(807 550)	(899 465)	(1 098 605)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 8	524 740	505 006	704 203
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 8	412 638	610 994	610 994
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 8	(681 998)	(497 667)	(412 638)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 8	21 805	25 016	25 016
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 8	(233 121)	(225 789)	(21 805)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 8	231 596	348 609	348 609
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 8	(277 514)	(312 200)	(231 596)
- Comptes d'attente actif en début de période	+	Note 8	144 371	48 230	48 230
- Comptes d'attente actif en fin de période	-	Note 8	(196 020)	(250 738)	(144 371)
- Comptes d'attente passif en début de période	-	Note 12	(613 916)	(617 958)	(617 958)
- Comptes d'attente passif en fin de période	+	Note 12	613 916	617 958	613 916
- Compte courant, fonds gérés en début de période	+	Note 8	6 818	-	-
- Compte courant, fonds gérés en fin de période	-	Note 8	(6 818)	-	(6 818)
- Compte courant CGI en début de période	+	Note 8	-	-	-
- Compte courant CGI en fin de période	-	Note 8	-	(50 000)	-
- Prestataires Assurances en début de période	+	Note 8	-	-	-
- Prestataires Assurances en fin de période	-	Note 8	-	(33 019)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 12	(460 583)	(400 598)	(400 598)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 12	478 028	401 607	460 583
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 12	-	(568 335)	(568 335)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 12	610 594	-	-
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 12	(1 074)	(1 178)	(1 178)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 12	3 290	633	1 074
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 16	397 287	241 272	425 757
- Autres gains ordinaires	+	Note 22	314	7 572	194 574
- Autres pertes ordinaires	-	Note 23	(3 554)	(111 529)	(103 127)
			<u>163 247</u>	<u>(1 161 578)</u>	<u>(174 074)</u>

Autres flux liés à l'exploitation

NOTE 36 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 12 Août 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2016, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de Compagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 22 août 2016

Les Commissaires aux Comptes

F.A.C

DELTA CONSULT

Mohamed Neji HERGLI

Walid BEN SALAH

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Walid BEN SALAH (DELTA CONSULT).

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2016

ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2015</u>
<i>Actifs non courants</i>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations corporelles		-	69 630	69 630
Moins : amortissements		-	(22 050)	(29 012)
		-	47 580	40 618
Immobilisations financières	3	9 262 474	9 241 114	9 261 471
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>9 262 474</u>	<u>9 288 694</u>	<u>9 302 089</u>
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>9 262 474</u>	<u>9 288 694</u>	<u>9 302 089</u>
<i>Actifs courants</i>				
Placements et autres actifs financiers		5 325 382	6 121 961	6 184 641
Moins : provisions		(246 193)	(215 774)	(381 845)
	4	<u>5 079 189</u>	<u>5 906 187</u>	<u>5 802 796</u>
Autres actifs courants	5	234 232	198 294	379 576
Liquidités et équivalents de liquidités	6	70 100	86 961	-
<u>Total des actifs courants</u>		<u>5 383 521</u>	<u>6 191 442</u>	<u>6 182 372</u>
<u>Total des actifs</u>		<u><u>14 645 995</u></u>	<u><u>15 480 136</u></u>	<u><u>15 484 461</u></u>

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2016****CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Note</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>s</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2015</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 713 591	2 713 591
Résultats reportés		699 946	1 029 403	1 029 403
<u>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		13 413 537	13 742 994	13 742 994
Résultat net de la période		1 114 205	1 610 336	1 670 543
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	7	14 527 742	15 353 330	15 413 537
<u>Passifs courants</u>				
Autres passifs courants	8	118 253	126 806	43 079
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-	27 845
<u>Total des passifs courants</u>		118 253	126 806	70 924
<u>Total des passifs</u>		118 253	126 806	70 924
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		14 645 995	15 480 136	15 484 461

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2016

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31</u> <u>Décembre</u>
		<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2015</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
Revenus des titres - droit de propriété	9	1 149 386	996 329	1 274 721
Produits nets sur cessions de titres		-	827 977	866 714
Reprises sur provisions	4	144 091	-	-
Autres produits d'exploitation		-	-	8 000
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>1 293 477</u>	<u>1 824 306</u>	<u>2 149 435</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
Charges nettes sur cessions de titres	10	48 486	-	-
Autres charges d'exploitation	11	116 002	139 868	230 277
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	14 242	74 159	247 193
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>178 730</u>	<u>214 027</u>	<u>477 470</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>1 114 747</u>	<u>1 610 279</u>	<u>1 671 965</u>
Charges financières nettes		(38)	-	(4)
Autres gains ordinaires		1 795	390	390
Autres pertes ordinaires		-	-	(901)
<u>Résultat des activités ordinaires (avant impôt)</u>		<u>1 116 504</u>	<u>1 610 669</u>	<u>1 671 450</u>
Impôt sur les sociétés	13	(2 299)	(333)	(907)
<u>Résultat des activités ordinaires (après impôt)</u>		<u>1 114 205</u>	<u>1 610 336</u>	<u>1 670 543</u>
<u>Résultat de la période</u>		<u>1 114 205</u>	<u>1 610 336</u>	<u>1 670 543</u>

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2016

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	30 Juin 2016	31 Décembre 2015	31 Décembre 2015
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>				
Encaissements provenant de la cession de titres	14	2 052 400	3 744 398	4 020 937
Dividendes et intérêts encaissés	15	1 295 506	1 261 664	1 497 905
Encaissements provenant de jetons de présence		-	-	8 000
<i>Total des encaissements d'exploitation</i>		<u>3 347 906</u>	<u>5 006 062</u>	<u>5 526 842</u>
Décaissements pour achats de titres	14	1 241 624	3 565 617	3 866 136
Distributions de dividendes	16	1 999 946	2 199 940	2 199 940
Jetons de présence		6 000	12 000	21 000
Autres décaissements		37 998	165 927	471 136
<i>Total des décaissements d'exploitation</i>		<u>3 285 568</u>	<u>5 943 484</u>	<u>6 558 212</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION</u>		<u>62 338</u>	<u>(937 422)</u>	<u>(1 031 830)</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>				
Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles		36 610	-	-
Encaissements provenant des cessions des immobilisations financières		-	976 523	976 482
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières	17	(1 003)	-	(20 350)
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT</u>		<u>35 607</u>	<u>976 523</u>	<u>956 132</u>
Variation de trésorerie		<u>97 945</u>	<u>39 101</u>	<u>(75 705)</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>(27 845)</u>	<u>47 860</u>	<u>47 860</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		<u>70 100</u>	<u>86 961</u>	<u>(27 845)</u>

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2015 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 Juin 2016, à D : 9.262.474 et s'analysent comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• ASTREE	330.952	20,079	6.645.469
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• Air liquide	29.442	32,475	956.132
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169
<u>Total</u>			<u>9.262.474</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2015</u>		9.261.471
<u>Achats</u>		1.003
◆ ASTREE	1.003	
<u>Solde au 30/06/2016</u>		<u>9.262.474</u>

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2016 à D : 5.079.189 et se détaille comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• BIAT	8.511	44,014	374.603
• UBCI	35.465	16,742	593.755
• ATTIJARI BANK	19.000	17,179	326.392
• UIB	13.560	12,153	164.794
• Monoprix	109.001	7,659	834.800
• SITEX	3.682	22,451	82.664
• SICAV - RENDEMENT	10.793	100,733	1.087.211
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Libya Oil Tunisie	231	119,606	27.629
• SFBT	14.667	6,562	96.241
• DA SFBT 1/7	7	1,562	11
• SPDIT SICAF	47.985	5,999	287.864
• CARTHAGE CEMENT	92.000	3,283	302.001
• ARTES	91.000	7,176	653.039
• ENNAKL AUTOMOBILES	16.500	9,244	152.533
• TFT	1	100,000	100
• POULINA GROUP HOLDING	12.000	6,648	79.775
• ONE TECH	38.500	6,500	250.250
			<u>5.325.382</u>
• Provision pour dépréciation des titres			(246.193)
			<u>5.079.189</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2015</u>		5.802.796
<u>Achats</u>		<u>1.241.627</u>
◆ SFBT DA (1/7)	11	
◆ SICAV - RENDEMENT	1.241.616	

<u>Ventes</u>	<u>(2.101.396)</u>
◆ SICAV - RENDEMENT	(2.101.396)
<u>Plus-value latente sur titres SICAV- Rendement</u>	<u>510</u>
<u>Dotations aux provisions</u>	<u>(8.439)</u>
<u>Reprise sur provisions</u>	144.091
<u>Solde au 30/06/2016</u>	<u>5.079.189</u>

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Solde au</i>	<i>Dotation</i>	<i>Reprise</i>	<i>Solde au</i>
	<i>31/12/2015</i>			<i>30/06/2016</i>
• SITEX	62.818	7.695	-	70.513
• SACEM	1.720	-	-	1.720
• Société de gestion des exportations	10.000	-	-	10.000
• POULINA GROUP HOLDING	19.271	744	-	20.015
• CARTHAGE CEMENT	178.813	-	(34.868)	143.945
• ARTES	109.223	-	(109.223)	-
Total	381.845	8.439	(144.091)	246.193

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2016 à D : 234.232, contre D : 379.576 à l'issue de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
◆ Etat, excédent d'impôt à reporter	140.569	142.868
◆ Compte d'attente	272	272
◆ Charges constatées d'avance	3.075	-
◆ Produits à recevoir	90.588	236.708
<u>Total</u>	<u>234.504</u>	<u>379.848</u>
◆ Provision sur compte d'attente	(272)	(272)
<u>Total</u>	<u>234.232</u>	<u>379.576</u>

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2016, un solde de D : 70.100, contre un solde nul en 2015. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2016	2015
•Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
•Réserve légale	(B)	1.000.000	1.000.000
•Prime d'émission		340.000	340.000
•Autres réserves		1.373.591	1.373.591
•Résultats reportés		699.946	1.029.403
<u>Total</u>		<u>13.413.537</u>	<u>13.742.994</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	1.114.205	1.670.543
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>14.527.742</u>	<u>15.353.330</u>
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		1.114	1.670

(A) Au 30 Juin 2016, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

Note 7 (suite): Capitaux Propres**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>solde au 31 Décembre 2014</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	769 033	2 460 370	15 942 994
Affectations approuvées par l'AGO du 15 Avril 2015					2 460 370	(2 460 370)	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(2 200 000)		(2 200 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2015						1 670 543	1 670 543
<u>solde au 31 Décembre 2015</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	1 029 403	1 670 543	15 413 537
Affectations approuvées par l'AGO du 13 Avril 2016					1 670 543	(1 670 543)	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(2 000 000)		(2 000 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2016						1 114 205	1 114 205
<u>solde au 30 Juin 2016</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	699 946	1 114 205	14 527 742

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevaient au 30 Juin 2016 à D : 118.253, contre D : 43.079, au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
• Etat, retenues à la source	341	4.529
• Etat, TCL à payer	2.085	507
• Actionnaires, dividendes à payer	543	489
• Charges à payer	115.284	37.554
<u>Total</u>	<u>118.253</u>	<u>43.079</u>

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROIT DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élevaient au 30 Juin 2016 à D : 1.149.386

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre de coupons</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Dividendes</i>
• ASTREE	330.952	2,000	661.904
• AIR LIQUIDE	29.442	5,000	147.210
• SICAV RENDEMENT	20.691	3,756	77.715
• SPDIT	47.985	0,550	26.392
• SFBT	14.667	0,650	9.533
• ARTES	91.000	0,570	51.870
• BIAT	8.511	4,000	34.044
• ATTIJARI BANK	19.000	1,500	28.500
• ENNAKL AUTOMOBILES	16.500	0,650	10.725
• ONE TECH	38.500	0,225	8.663
• UIB	13.560	0,550	7.458
• UBCI	35.465	1,100	39.012
• POULINA	12.000	0,230	2.760
• MONOPRIX	109.001	0,400	43.600
<u>Total</u>			<u>1.149.386</u>

Note 10 : CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values sur les cessions de titres, effectuées au courant du premier semestre de l'exercice 2016.

Le solde des plus ou moins-values s'élève, au 30 Juin 2016, à D : (48.486)

Il se détaille, par titre, comme suit :

<i>Titres</i>	<i>Plus ou (moins)-values réalisées</i>
• SICAV - RENDEMENT	(48.996)
<u>Sous total (1)</u>	<u>(48.996)</u>
• <u>Plus-values latentes sur titres SICAV - RENDEMENT</u>	510
<u>Sous total (2)</u>	<u>510</u>
<u>Total (1+2)</u>	<u>(48.486)</u>

Note 11: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2016 à D : 116.002.

Il se détaille comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2015</u>
• Location	4.303	4.098	8.196
• Services extérieurs, marché financier	5.316	4.921	9.657
- CMF	1.100		
- STICODEVAM	3.036		
- BVMT	1.180		
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	11.195	20.968	32.365
• Publicité, publications, relations publiques	7.246	2.867	5.514
• Frais de garde	42.646	57.148	85.818
• Jetons de présence	12.000	12.000	21.000
• Frais pour opérations sur titres	3	2.665	2.772
• Impôts & taxes	3.176	4.198	4.897
• Frais de gestion Banque de Tunisie	28.686	27.320	54.640
• Missions et réceptions	1.151	1.246	-
• Autres charges	280	2.437	5.418
<u>Total</u>	<u>116.002</u>	<u>139.868</u>	<u>230.277</u>

Note 12 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 14.242, contre D : 247.193 à fin 2015, et se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2015</u>
• Dotations aux amortissements	5.803	6.963	13.926
• Dotations aux provisions (cf. note 4)	8.439	67.196	233.267
<u>Total</u>	<u>14.242</u>	<u>74.159</u>	<u>247.193</u>

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 Juin 2016 à D : 2.299, contre D : 4.392 au 31 Décembre 2015. Il est déterminé comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>1.116.504</u>	<u>1.671.450</u>
<u>Réintégrations</u>		
- Jetons de présence	12.000	21.000
- Provisions pour dépréciation des titres	8.439	233.267
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	635.147	619.429
- Moins-values réalisées sur SICAV- RENDEMENT après distribution des dividendes	49.084	62.184
- Pénalités fiscale	-	901
<u>Déductions</u>		
- Dividendes des actions	(1.041.426)	(1.184.802)
- Reprises sur provisions pour titres	(144.091)	-
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	(635.657)	(635.147)
- Plus-values sur cessions de titres cotés	-	(788.282)
<u>Résultat fiscal avant provisions</u>	-	-
- Déduction des provisions sur titres	-	-
<u>Résultat imposable</u>	-	-
<u>Impôt sur les sociétés (min d'impôt)</u>	<u>2.299</u>	<u>4.392</u>
<u>A imputer</u>		
- Excédent d'impôt au titre de l'exercice précédent	(142.868)	-
- Acomptes provisionnels	-	(145.660)
- Retenues à la source	-	(1.600)
<u>IS à payer/à reporter</u>	<u>(140.569)</u>	<u>(142.868)</u>

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		2.101.396
- Placements courants	2.101.396	
• Moins-values nettes sur cessions		(48.996)
<u>Encaissements</u>		<u>2.052.400</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		1.241.627
- Placements courants	1.241.627	
• Frais sur achat de titres		(3)
<u>Décaissements</u>		<u>1.241.624</u>

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droit de propriété		1.149.386
- Produits à recevoir au 31.12.2015		236.708
- Produits à recevoir au 30.06.2016		(90.588)
<u>Encaissements</u>		<u>1.295.506</u>

Note 16 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 13 Avril 2016)		2.000.000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2015		489
- Actionnaires, dividendes à payer au 30.06.2016		(543)
<u>Décaissements</u>		<u>1.999.946</u>

Note 17 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les décaissements pour acquisition d'immobilisations financières s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		1.003
- Immobilisations financières	1.003	
<u>Décaissements</u>		<u>1.003</u>

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016

*Messieurs les Actionnaires de la société
Placements de Tunisie - SICAF*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 14 Mai 2014 et en application des dispositions de l'article 21-bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.645.995 et un bénéfice de D : 1.114.205.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan au 30 Juin 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction sur les états financiers intermédiaires

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base d'un examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit ; en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « Placements de Tunisie – SICAF » au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 août 2016

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE DE TUNISIE -BT-

Siège social : 2, rue du Turquie 1001 Tunis

La Banque de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Noureddine HAJJI et Mohamed LOUZIR.

BILAN

Exercice clos le "30/06/2016"

(Unité = en 1000 DT)

Rubriques	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	variation
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	143 953	169 795	127 900	-15,2%
Créances sur les étab Bancaires et Financiers	3.2	142 704	143 923	141 394	-0,8%
Créances sur la clientèle	3.3	3 648 182	3 424 584	3 412 300	6,5%
Portefeuille-titres commercial	3.4	229 601	248 264	280 328	-7,5%
Portefeuille d'investissement	3.5	357 982	355 313	326 102	0,8%
Valeurs immobilisées	3.6	46 913	46 543	46 931	0,8%
Autres actifs	3.7	33 663	27 816	30 771	21,0%
ACTIFS		4 602 998	4 416 238	4 365 726	4,23%

Rubriques	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	variation
BCT (*)	4.1	445 158	505 067	425 151	-11,9%
Dépôts et avoirs des étab Bancaires et Financiers (*)	4.2	133 065	87 528	136 231	52,0%
Dépôts de la clientèle	4.3	3 069 669	2 890 475	2 847 254	6,2%
Emprunts et ressources spéciales	4.4	139 974	141 034	141 888	-0,8%
Autres passifs	4.5	137 684	163 480	141 928	-15,8%
PASSIFS		3 925 550	3 787 583	3 692 452	3,64%

Rubriques	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	variation
Capital social	4.6	180 000	150 000	150 000	20,0%
Réserves		447 943	399 721	399 721	12,1%
Autres capitaux propres		0	4 277	4 277	-100,0%
Report à nouveau		332	28 955	28 955	-98,9%
Bénéfice de l'exercice		49 173	45 702	90 321	7,6%
CAPITAUX PROPRES		677 448	628 655	673 274	7,76%

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		4 602 998	4 416 238	4 365 726	4,23%
------------------------------------	--	------------------	------------------	------------------	--------------

(*) Chiffres du 30.06.2015 retraités pour les besoins de la comparabilité.

HORS BILAN

Exercice clos le "30/06/2016"

(Unité = en 1000 DT)

Rubriques	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	variation
Passifs éventuels		1 282 098	1 186 428	1 185 354	8,1%
HB1 Cautions, avals et autres garanties données	5.1	562 244	469 739	503 917	19,7%
HB2 Crédits documentaires ^(*)	5.2	274 854	211 689	256 437	29,8%
HB3 Actifs donnés en garantie	5.3	445 000	505 000	425 000	-11,9%
Engagements donnés		200 525	174 881	222 490	14,7%
HB4 Engagements de financement donnés	5.4	199 405	172 580	220 700	15,5%
HB5 Engagements sur titres		1 120	2 301	1 790	-51,3%
Engagements reçus		1 760 144	1 689 432	1 619 477	4,2%
HB6 Engagements de financement reçus		17 352	2 571	7 657	574,9%
HB7 Garanties reçues ^(*)	5.5	1 742 792	1 686 861	1 611 820	3,3%

^(*) Chiffres du 30.06.2015 retraités pour les besoins de la comparabilité.

ETAT DE RESULTAT

Exercice de 06 mois clos le "30/06/2016"

(Unité = en 1000 DT)

Rubriques	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation
Produits d'exploitation bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	6.1	123 063	120 074	248 404	2,5%
Commissions (en produits)	6.2	24 842	21 843	45 284	13,7%
Gains sur portf-titres commercial et opérations financières	6.3	14 760	12 393	26 279	19,1%
Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	15 108	16 148	25 246	-6,4%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		177 773	170 458	345 213	4,3%
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	62 490	64 537	131 082	-3,2%
Commissions encourues	6.6	216	578	1 126	-62,6%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		62 706	65 115	132 208	-3,7%
PRODUIT NET BANCAIRE		115 067	105 343	213 005	9,2%
Dotations aux provisions & corrections de valeur sur créances et passif	6.7	15 006	13 487	27 630	11,3%
Dotations aux provisions & corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	6.8	2 840	511	9 558	456,1%
Autres produits d'exploitation		283	342	1 000	-17,1%
Frais de personnel	6.9	27 399	25 059	50 353	9,3%
Charges générales d'exploitation	6.10	8 110	7 298	15 334	11,1%
Dotations aux amortissements sur immobilisations		3 402	3 270	6 683	4,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION		58 593	56 060	104 447	4,5%
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	6.11	-99	1 442	2 104	-106,9%
Impôt sur les bénéfices		9 321	11 800	16 230	-21,0%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		49 173	45 702	90 321	7,6%

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Exercice de 06 mois clos le "30/06/2015"

(Unité = en 1000 DT)

Rubriques	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés	7.1	160 206	150 563	322 518	6,40%
Charges d'exploitation bancaire décaissées	7.2	-63 427	-64 945	-135 862	-2,30%
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		44 772	329 431	269 910	-86,40%
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-237 259	-235 368	-272 195	0,80%
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		223 337	-32 673	-71 954	-783,60%
Titres de placement		45 859	9 849	-18 987	365,60%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-37 991	-29 402	-27 316	29,20%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-16 191	-4 388	-31 062	269,00%
Impôt sur les bénéfices		-3 899	-9 095	-20 370	-57,10%
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		115 407	113 972	14 682	1,30%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		10 420	7 933	25 267	31,30%
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		-30 032	-68 414	-56 486	-56,10%
Acquisition/ cession sur immobilisations		-3 369	-2 923	-6 374	15,30%
FLUX DE TRESORERIE NETS AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-22 981	-63 404	-37 593	-63,80%
Activités de financement					
Emission d'actions		0	0	0	-
Emissions d'emprunts		0	0	0	-
Remboursements d'emprunts		0	0	0	-
Augmentation/diminution ressources spéciales		-2 115	59 024	59 763	-103,60%
Dividendes versés	7.3	-45 000	-45 000	-45 000	0,00%
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		-47 115	14 024	14 763	-436,00%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		45 311	64 592	-8 149	-29,90%
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		91 189	99 337	99 337	-8,20%
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	7.4	136 500	163 929	91 189	-16,70%

I. PRESENTATION DE LA BANQUE :

La Banque de Tunisie est une société anonyme au capital de 180.000.000 dinars, créée en 1884, et régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

La Banque de Tunisie est une banque universelle privée. Son capital social est divisé en 180 000 000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit :

ACTIONNAIRES	MONTANT EN MDT	%
Actionnaires Tunisiens	112 478	62,49%
Dont		
Abdellatif EL KEKIH et Groupe	17 667	9,82%
Groupe Habib KAMOUN	10 378	5,77%
Actionnaires Etrangers	66 793	37,11%
Dont BFCM	61 200	34,00%
Autres	729	0,40%
Total	180 000	100%

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers de la Banque de Tunisie arrêtés au 30 Juin 2016 ont été établis conformément:

- A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité financière ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999, portant approbation des normes comptables techniques ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 25 mars 1999, portant approbation des

normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers arrêtés et publiés par la Banque de Tunisie au 30 Juin 2016, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

2.1. La prise en compte des revenus :

Les revenus liés aux engagements contractés par la banque perçus sous forme d'intérêts et de commissions, et les dividendes revenant à la banque au titre de sa participation sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- ces revenus peuvent être mesurés d'une façon fiable ; et
- leur recouvrement est raisonnablement sûr.

Leur prise en compte en résultat est faite conformément aux règles prévues par la Norme Comptable NC 03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.1.3. La constatation des dividendes :

Les revenus résultant de la participation de la banque sous forme de dividendes sont comptabilisés, lorsque le droit de l'actionnaire au dividende est établi, pour la somme revenant à la banque au titre de ladite participation.

2.1.4. La constatation des revenus sur les opérations de leasing :

La Banque de Tunisie pratique le leasing en tant qu'activité de crédit au sein de ses services d'engagements. Elle met à la disposition de ses clients un instrument de financement qui leur donne la possibilité de louer les biens de leur choix tout en bénéficiant d'une option d'achat au terme d'un contrat de bail.

Il existe deux formes de Leasing :

- Le Leasing mobilier : financement des investissements en biens d'équipement à usage professionnel (matériel roulant, bureautique, équipement industriel, etc.) ;
- Le Leasing immobilier : financement des locaux à usage professionnel (bâtiments, usines, magasins, etc.).

Les biens acquis dans le cadre de l'exercice de ces opérations de leasing sont

momentanément constatés dès leur acquisition dans un compte de débiteurs divers en attente de mise en force du contrat de leasing.

A la mise en force du contrat du leasing, c'est la norme comptable n°41 relative aux contrats de location qui est appliquée pour la constatation de l'opération de leasing à l'actif de la Banque. Ces actifs sont comptabilisés en tant que crédits à la clientèle et sont classés parmi les opérations avec la clientèle.

2.1.5. Le processus de réservation des produits :

Les intérêts et les agios débiteurs cessent d'être comptabilisés lorsque les engagements auxquels ils se rapportent sont qualifiés de douteux, ou que des sommes en principal ou intérêts venues antérieurement à échéance sur la même contrepartie sont demeurées impayées. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et enregistré en agios réservés.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable n°3 relatives aux Revenus, la norme comptable sectorielle n°24 relative aux engagements et revenus que par l'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées 2, 3 et 4, ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires que si leur recouvrement est assuré.

2.2. Les immobilisations :

Les immobilisations sont portées à l'actif du bilan de la banque (Poste AC6) lorsque :

- Il est probable que des avantages économiques futurs résultant de cet élément profiteront à la banque ;
- Son coût peut être mesuré de façon fiable.

Elles sont ventilées en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles.

2.2.1. Les immobilisations corporelles :

Une immobilisation corporelle est un actif physique et tangible contrôlé et détenu soit pour la fourniture de services soit à des fins administratives propres à la banque. Elle est censée être utilisée sur plus d'un exercice. La nature de la dépense qui reste déterminante pour son passage en immobilisation au lieu de charge est tributaire des deux conditions précitées.

Le coût d'acquisition du bien comporte le prix d'achat, les droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables, les frais de transport, les frais de transit, les frais d'assurance, les frais d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation en question, etc.

Les réductions commerciales obtenues et les taxes récupérables sont déduites du coût d'acquisition.

Quant à l'amortissement des immobilisations corporelles, la base amortissable est déterminée par le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle, définie comme le montant net que la banque estimerait obtenir en échange du bien à la fin de sa durée d'utilisation après déduction des coûts de cession prévus.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà comptabilisée sont incorporées à la valeur comptable du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de performance initialement évalué du bien existant, bénéficieront à la banque. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

• Amortissement des immobilisations corporelles :

La durée d'utilisation est soit la période pendant laquelle la banque s'attend à utiliser un actif, soit le nombre d'unités de production (ou l'équivalent) que la banque s'attend à obtenir de l'actif. Les immobilisations corporelles de la banque sont amorties linéairement aux taux suivants :

Description	30/06/2016	30/06/2015
Immeubles	5%	5%
Matériel et mobilier de bureau	10%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	14%	14%
Logiciels informatiques	33,33%	33,33%

Postérieurement à sa comptabilisation initiale à l'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements ou des pertes de valeur éventuelles (c'est lorsque la valeur comptable nette ne pourra pas être récupérée par les résultats futurs provenant de son utilisation).

• Sortie d'actif des immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont retirées de l'actif du bilan lors de leur cession, ou lors de leur mise au rebut. Ainsi, la différence entre le produit de cession et la valeur comptable nette à la date du retrait est incluse dans le résultat de l'exercice en cours.

2.2.2. Les immobilisations incorporelles :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique, détenu en vue de son utilisation (pour plus d'une période services, pour une

location à des tiers ou à des fins administratives.

* Le fonds commercial acquis comprend les éléments usuels composant le fonds commercial (clientèle, achalandage), ainsi que les autres actifs incorporels qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan.

* Le droit au bail acquis est constaté comme actif incorporel dans la mesure où il a fait l'objet d'une évaluation séparée dans l'acte de cession. Il bénéficie d'une protection juridique et correspond au droit transféré à l'acquéreur pour le renouvellement du bail.

* Les logiciels informatiques dissociés du matériel acquis ou créés soit pour l'usage interne de la banque, soit comme moyen d'exploitation pour répondre aux besoins de la clientèle sont constatés en actif incorporel lorsque les deux conditions générales prévues par le paragraphe 2.2. ci-dessus sont remplies. Il en est de même pour le coût de développement des logiciels à usage interne créés ou développés en interne ou sous-traités.

Une immobilisation incorporelle acquise ou créée est comptabilisée à son coût mesuré selon les mêmes règles que celles régissant la comptabilisation des immobilisations corporelles.

- **Amortissement des immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation :

* Le fond commercial et le droit au bail sont amortis sur une période ne dépassant pas 20 ans ou sur une période plus longue s'il est clairement établi que cette durée est plus appropriée. La banque a choisi de ne pas amortir les fonds de commerce acquis.

* La durée de vie estimée des logiciels dépend de la date à laquelle le logiciel cessera de répondre aux besoins de la banque ou à ceux de la clientèle compte tenu de l'évolution prévisible des connaissances techniques en matière de conception et de production de logiciels. Cette durée ne peut pas être supérieure à 5 ans. La banque de Tunisie amortie ses logiciels informatiques au taux linéaire de 33,33%.

Un examen périodique est pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié (lorsque la valeur récupérable de l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette). Dans ce cas, ladite valeur comptable nette est ramenée à la valeur récupérable.

- **Sortie d'actif des immobilisations incorporelles :**

Une immobilisation incorporelle est retirée du bilan dès lors qu'elle est cédée ou que l'on n'attend plus d'avantages économiques futurs de son utilisation ou de sa cession ultérieure.

2.3. Le Portefeuille-titres :

2.3.1. La composition du portefeuille-titres :

Le portefeuille des titres est composé du portefeuille-titres commercial et du portefeuille d'investissement.

a) Le portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titres commercial comprend:

- **Titres de transaction** : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (limitée à trois mois) et par leur liquidité.
- d'investissement. Ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court

terme (avec une période supérieure à trois mois), à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui seront définis comme des titres d'investissement

b) Le portefeuille d'investissement

Il s'agit des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Sont classés parmi ces titres, les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et co-entreprises et les parts dans les entreprises liées. Ils sont détenus d'une façon durable et estimés utiles à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Sont classés parmi les titres de participation :

- les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que la banque n'intervienne dans la gestion de la société émettrice ;
- les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.

2.3.2. La comptabilisation et évaluation en date d'arrêté :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des

honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence (prime ou décote selon le cas), est incluse dans le coût d'acquisition, à l'exception des primes et décotes sur les titres d'investissement et les titres de placement qui sont individualisées et étalées sur la durée de vie restante du titre.

A la date d'arrêté des comptes, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

a) Les titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente). La variation de cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

b) Les titres de placement

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes des uns avec les pertes latentes sur d'autres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

c) Les titres d'investissement

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes

ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3.3. La comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres :

La méthode retenue pour la constatation des revenus des titres est la méthode linéaire, tel que prévu par la norme comptable sectorielle n°25.

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal du titre, sont enregistrés au compte de résultat, et le montant de la prime ou de la décote fait l'objet d'un échelonnement linéaire sur la durée de vie du titre.

Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période.

Les intérêts perçus d'avance font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

2.4. Les engagements de la banque :

L'engagement désigne toute créance résultant des prêts et avances accordés par la banque, ainsi que toute obligation de la banque en vertu d'un contrat ou tout autre mécanisme, de fournir des fonds à une autre partie (engagement de financement) ou de garantir à un tiers l'issue d'une opération en se substituant à son client s'il n'honore pas ses obligations (engagement de garantie).

2.4.1. Les règles d'évaluation des engagements au bilan :

2.4.1.1. L'évaluation initiale des engagements :

Les prêts et avances sont comptabilisés au bilan, pour le montant des fonds mis à disposition du débiteur, au moment de leur mise à disposition.

Lorsque le montant des fonds mis à disposition est différent de la valeur nominale (c'est le cas notamment des intérêts décomptés et perçus d'avance sur le montant du prêt), les prêts et avances sont comptabilisés pour leur valeur nominale et la différence par rapport au montant mis à la disposition du débiteur est portée dans un compte de régularisation et prise en compte en revenus. Toutefois, et pour les besoins de la présentation des états financiers, le montant des intérêts perçus d'avance et non courus à la date d'arrêté des états financiers sont déduits de la valeur des prêts et avances figurant à l'actif.

Par ailleurs, lorsque la banque s'associe avec d'autres banques pour accorder un concours à une tierce personne sous forme de prêts et avances, ou d'engagements de financement ou de garantie, l'engagement est comptabilisé pour sa quote-part dans l'opération.

Dans le cas où la quote-part en risque de l'établissement bancaire est supérieure ou inférieure à celle de sa quote-part dans l'opération, la différence est constatée selon le cas parmi les engagements de garantie donnés ou les engagements de garantie reçus.

2.4.1.2. L'évaluation des engagements à la date d'arrêté :

Aux termes de la norme comptable sectorielle n°24 relative au traitement des engagements et revenus y afférents dans les établissements

bancaires, « le risque que les contreparties n'honorent pas leurs engagements peut être lié soit à des difficultés que les contreparties une éprouvent, ou qu'il est prévisible qu'elles éprouveront, pour honorer leurs engagements ou au fait qu'elles contestent le montant de leurs engagements ».

Lorsqu'un tel risque existe, les engagements correspondants sont qualifiés de douteux. Une provision est constituée.

Les engagements constatés au bilan et en hors bilan sont classés et provisionnés conformément aux dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie suivants :

- n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

- n°2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des derniers événements pour poursuivre leurs activités.

- n°2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques.

- n°2013-21 du 30 décembre 2013 complétant celle n°91-24.

- ainsi que la note n°2012-08 du 02/03/2012.

A) Le processus de classification des créances :

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 énonce la classification suivante :

▪ Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré.

▪ Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)

Ce sont les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises opérant dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal n'excèdent pas les 90 jours.

▪ Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur viabilité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

▪ Les actifs préoccupants (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

▪ Les actifs compromis (Classes 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

B) La prise en compte des incertitudes dans l'évaluation des créances :

B1) Les provisions individuelles :

▪ Règles de mesure des provisions individuelles :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux édictés par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n°91-24 et sa note aux banques n°93-23. Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Pour les besoins de l'estimation des provisions sur les créances de la clientèle, la banque retient la valeur des garanties hypothécaires dûment enregistrées et ayant fait l'objet d'évaluations indépendantes. Ce traitement concerne les relations nouvellement classées parmi les actifs non performants sans effet rétroactif.

L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux minimums de provision par classe d'actifs.

Classe	Taux de provision
0 et 1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

▪ Prise en compte des garanties en matière d'évaluation des provisions sur les actifs compromis :

Aux termes de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une décote de la valeur de la garantie retenue pour l'évaluation du risque est constituée sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, selon les quotités minimales suivantes :

Ancienneté dans la classe 4	Taux de provision
3 à 5 ans	40%
6 et 7 ans	70%
≥ à 8 ans	100%

B2) Les provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, complétée par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 Mars 2012 relative à la constitution des « Provisions collectives », une provision doit être constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

La méthodologie adoptée pour la détermination de ladite provision collective prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur (Professionnels ou Particuliers) et par secteur d'activité.
- La détermination pour chaque groupe d'un taux de migration moyen observé durant les années antérieures (3 ans au moins), qui

correspond au risque additionnel du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1.

- Le calcul d'un facteur scalaire par groupe de créances traduisant l'aggravation des risques en 2012. Il correspond pour chaque groupe au taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 de l'année N rapporté à celui de l'année N-1.

Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1.

- L'estimation d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré. La provision collective globale est la somme des provisions collectives par groupe.

Les taux de provisionnement retenus par la Banque de Tunisie, pour la détermination de la provision collective requise, sont comme suit :

Groupe de créances	Taux de provisionnement retenu
Agriculture	40%
Industries manufacturières	40%
Autres industries	45%
Bâtiments et travaux publics	48%
Tourisme	40%
Promotion immobilière	30%
Autres services	35%
Commerce	50%
Concours aux particuliers	20%

2.4.2. La comptabilisation des engagements en hors bilan :

2.4.2.1. Les engagements de financement et de garantie :

Les engagements de financement et de garantie couvrent les ouvertures de lignes de crédit, les crédits documentaires et les cautions, avals et autres garanties donnés par la banque à la demande du donneur d'ordre.

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale des fonds à accorder pour les engagements de financement et au montant de la garantie donnée pour les engagements de garantie.

Aux termes de la norme comptable sectorielle n°24, les engagements de financement et de garantie sont annulés du hors bilan :

- soit à la fin de la période de garantie à partir de laquelle l'engagement cesse de produire ses effets.
- soit lors de la mise en œuvre de l'engagement, l'annulation résulte dans ce cas du versement des fonds et de l'enregistrement d'une créance au bilan.

2.4.2.2. Les garanties reçues par la banque :

En contrepartie des engagements donnés, la banque obtient des garanties sous forme d'actifs financiers, de sûretés réelles et personnelles, sous forme notamment de cautions, avals et autres garanties donnés par d'autres établissements bancaires ainsi que des garanties données par l'Etat et les compagnies d'assurance.

Ces garanties sont comptabilisées, lorsque leur évaluation peut être faite de façon fiable, pour leur valeur de réalisation attendue au profit de la banque, sans pour autant excéder la valeur des engagements qu'elles couvrent.

Leur évaluation est faite sur la base d'une expertise.

2.5. Les règles de conversion des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par la norme comptable sectorielle n°23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires :

- Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises
- utilisées. Cette comptabilité permet la détermination périodique de la position de change.
- Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en monnaie de référence, et ce, sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité tenue en devises. Toutefois, un cours de change moyen hebdomadaire ou mensuel peut être utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date d'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable.

- A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date.

Les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

- Les opérations de change au comptant avec délai d'usage (qui est généralement de 2

jours ouvrables) sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition des devises.

- Les opérations de change à terme à des fins spéculatives sont converties, à la date d'engagement, au cours de change à terme tel que prévu par le contrat. Elles sont comptabilisées en hors bilan. A chaque arrêté comptable, les engagements sont réévalués sur la base du cours de change à terme pour le terme restant à courir à la date d'arrêté. Toute différence de change résultant de cette réévaluation est portée dans sa totalité en résultat.

2.6. Les impôts sur les bénéfices :

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Ainsi, la charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrable au titre de l'exercice.

2.7. L'évaluation des capitaux propres :

Les capitaux propres comportent le capital social, les compléments d'apport, les réserves et équivalents, les résultats reportés et le résultat de la période (bénéficiaire ou déficitaire).

Le capital social correspond à la valeur nominale des actions composant ledit capital, ainsi que des titres qui en tiennent lieu ou qui y sont assimilés notamment les certificats d'investissement.

Le capital souscrit et non libéré, qu'il soit appelé ou non appelé est soustrait de ce poste.

Les compléments d'apport comprennent les primes d'émission, de fusion et toute autre prime liée au capital.

Les réserves représentent la partie des bénéfices affectés en tant que tels. Elles sont soit des réserves légales, statutaires et contractuelles, affectées suite à une disposition légale, statutaire, contractuelle (telle que la réserve pour réinvestissement exonéré) ; soit des réserves facultatives affectées suite à des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires de la banque (cas des réserves à régime spécial, des réserves pour éventualités diverses).

Les résultats reportés correspondent à la fraction des bénéfices des exercices précédents qui n'ont pas été distribués ou affectés aux réserves, ainsi que l'effet des modifications comptables non imputé sur le résultat de l'exercice, dans les rubriques des capitaux propres.

2.8. Les dépôts et avoirs de la clientèle :

Les dépôts de la clientèle sont les dépôts qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre titre similaire (notamment les emprunts et ressources spéciales).

2.8.1. Les dépôts à vue :

Les comptes à vue sont destinés à l'enregistrement des opérations courantes de la clientèle. Ils ne sont pas généralement rémunérés. Si le cas se présente leur rémunération est déterminée selon la réglementation en vigueur.

Ces dépôts peuvent être restitués à tout moment par une demande du titulaire du compte ou de son mandataire.

2.8.2. Les comptes d'épargne :

Les comptes d'épargne enregistrent les versements et les retraits courants de la clientèle. Ils sont rémunérés trimestriellement par référence au taux de rendement de l'épargne (TRE) défini par circulaire de la Banque Centrale de Tunisie.

Ces comptes sont répartis en trois catégories :

- Les comptes Epargne classique ;
- Les comptes Epargne Logement permettant d'accéder à un crédit pour logement ;
- Les comptes Epargne Horizons permettant d'accéder à un crédit.

2.8.3. Les comptes à terme et bons de caisse :

La banque est habilitée d'ouvrir des comptes à terme et d'émettre des bons de caisse.

Les comptes à terme sont les comptes dans lesquels les fonds déposés restent bloqués jusqu'à l'expiration du terme convenu à la date du dépôt de fonds.

Le montant, l'échéance et le taux d'intérêt sont fixés dès l'ouverture du compte à terme et dès l'émission du bon de caisse.

Le taux d'intérêt applicable aux comptes à terme et aux bons de caisse est fixé conformément à la réglementation en vigueur.

2.8.4. Les certificats de dépôts :

La banque peut demander de la liquidité sur le marché monétaire au moyen de l'émission de certificats de dépôts. Ce sont des titres nominatifs dématérialisés qui sont inscrits en comptes spécifiques ouverts au nom de chaque propriétaire auprès de la banque.

III. NOTES RELATIVES AU BILAN - ACTIFS :

3.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

Le solde de cette rubrique correspond aux avoirs liquides détenus par la banque. Il est ventilé comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Caisse dinars	25 945	20 902	25 087
Caisse devises	5 451	3 573	3 450
Banque Centrale de Tunisie	112 542	145 655	99 339
CCP	15	-335	24
Total	143 953	169 795	127 900

3.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers :

Ce poste comprend les créances sur les établissements bancaires et les créances sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring. Il est ventilé comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Avoirs chez les établissements financiers	2 951	3 720	3 729
Avoirs en devises chez Correspondants étrangers	2 945	3 716	3 725
Comptes débiteurs des Banques et correspondants en Dinars convertibles	6	4	4
Prêts aux établissements financiers	139 739	139 021	136 429
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	4 000	24 500	0
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	96 733	71 430	94 566
Prêts aux organismes financiers spécialisés	39 006	43 091	41 863
Créances rattachées	14	1 182	1 236
Créances rattachées sur prêts sur marché monétaire	14	21	31
Créances rattachées sur Prêts aux organismes financiers spécialisés	0	1 161	1 205
Total	142 704	143 923	141 394

- Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (Hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2015 :

Description	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	Total
Avoirs chez les établissements financiers	2 951	0	0	0	2 951
Avoirs en devises chez Correspondants étrangers	2 945	0	0	0	2 945
Comptes débiteurs des Banques et correspondants en Dinars convertibles	6	0	0	0	6
Prêts aux établissements financiers	43 006	84 599	12 134	0	139 739
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	4 000	0	0	0	4 000
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	0	84 599	12 134	0	96 733
Prêts aux organismes financiers spécialisés	39 006	0	0	0	39 006
Total (*)	45 957	84 599	12 134	0	142 690

(*) Hors créances rattachées.

3.3. Créances sur la clientèle :

Les créances sur la clientèle sont analysées comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Comptes ordinaires débiteurs	397 995	363 385	342 697
Crédits sur ressources ordinaires	3 166 811	3 019 640	3 014 747
Créances sur crédit-bail	44 300	34 370	40 175
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	4 881	7 004	5 997
Crédits sur ressources spéciales	63 453	55 188	56 865
Financement sur ressources externes	60 525	52 101	53 827
Financement sur ressources budgétaires	2 928	3 087	3 038
Créances Impayés douteuses et litigieuses	225 061	162 540	198 093
Créances impayés	30 853	24 415	30 864
Créances au contentieux	194 208	138 125	167 229
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	33 836	36 028	26 491
Couvertures comptables	-288 155	-253 571	-272 765
Agios réservés	-20 288	-17 321	-18 986
Provisions sur les crédits à la clientèle au bilan	-267 867	-236 250	-253 779
Total	3 648 182	3 424 584	3 412 300

(1.1.) Ventilation des créances sur la clientèle entre créances performantes et celles non performantes :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Engagements Bilan non performants	388 015	326 687	379 921
Engagements Hors bilan non performants	11 516	9 608	10 146
Total créances non performantes	399 531	336 295	390 067
Total créances	4 578 809	4 140 769	4 272 200
Taux des créances non performantes	8,73%	8,12%	9,13%
Provisions Bilan	233 052	201 435	218 964
Provisions Hors Bilan	9 180	8 465	8 260
Stock provisions fin d'exercice	242 232	209 900	227 224
Agios réservés	20 288	17 321	18 986
Taux de couverture par les provisions et agios réservés	65,71%	67,57%	63,12%

(1.2.) Les agios réservés se détaillent comme suit :

Description	Agios réservés au 31.12.2015	Dotation aux agios réservés	Reprise Agios réservés de l'exercice	Agios réservés au 30.06.2016
Agios réservés sur ressources budgétaires	3	0	0	3
Agios réservés sur ressources extérieures	705	1 167	944	928
Agios réservés sur ressources ordinaires	11 736	4 697	4 210	12 223
Agios réservés sur créances de leasing	70	169	135	104
Autres agios réservés	6 472	3 469	2 911	7 030
Total	18 986	9 502	8 200	20 288

(1.3.) Provisions sur crédits à la clientèle :

La variation des provisions sur créances douteuses s'analyse comme suit :

Description	Provisions au 31.12.2015	Dotation de 2016	Reprise de 2016	Radiations de 2016	Provisions au 30.06.2016
Provisions individuelles	218 964	21 299	7 211	0	233 052
Provisions collectives	34 815	0	0	0	34 815
Total	253 779	21 299	7 211	0	267 867

Les provisions sur créances douteuses et litigieuses sont constituées en application des dispositions réglementaires prévues par les circulaires de la BCT n°91-24 relative aux normes prudentielles et n°2012-02 relative à la constitution des provisions collectives.

(2) Ventilation des créances sur la clientèle (Hors Créances impayés douteuses et litigieuses classées, créances rattachées, provisions et agios réservés) au 30/06/2015 :

(2.1.) *Selon la durée résiduelle :*

Description	≤ 3 mois] 3mois-1an]] 1an-5ans]	> 5 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	397 995	0	0	0	397 995
Crédits sur ressources ordinaires	37 293	1 120 812	1 583 337	425 369	3 166 811
Créances sur crédit-bail	1 558	10 886	30 928	928	44 300
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	20	3 278	1 583	0	4 881
Crédits sur ressources spéciales	4 447	5 320	29 016	24 670	63 453
Créances Impayés douteuses	30 853	0	0	0	30 853
Total (*)	472 166	1 140 296	1 644 864	450 967	3 708 293

(2.2.) *Selon la nature de la relation :*

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Coentreprises	Autres clientèle	Total
Comptes ordinaires débiteurs	202	0	0	397 793	397 995
Crédits sur ressources ordinaires	4 857	0	0	3 161 954	3 166 811
Créances sur crédit-bail	0	0	0	44 300	44 300
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	0	0	0	4 881	4 881
Crédits sur ressources spéciales	0	0	0	63 453	63 453
Créances Impayés douteuses	0	0	0	30 853	30 853
Total (*)	5 059	0	0	3 703 234	3 708 293

3.4. Portefeuille-titres commercial :

Le portefeuille-titres commercial est principalement composé de bons de trésor assimilables. Il est ventilé comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Portefeuille-titres commercial	222 647	239 669	268 506
Titres de placement	222 647	239 669	268 506
Titres de transaction	0	0	0
Créances rattachées	6 954	8 595	11 822
Total	229 601	248 264	280 328

3.5. Portefeuille-titres d'investissement :

Le portefeuille d'investissement s'analyse comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Titres de propriété	352 568	334 467	322 744
Titres de participation	169 884	187 107	175 384
Parts dans les entreprises associées	897	854	854
Parts dans les entreprises liées	57 231	57 231	57 231
Fonds gérés par des SICAR	124 556	89 275	89 275
Titres de créances	26 662	27 658	27 086
Emprunts nationaux	26 662	26 860	26 688
Obligations	0	798	398
Créances rattachées	5 674	9 221	986
Provisions pour dépréciations de titres	-26 922	-16 033	-24 714
Total	357 982	355 313	326 102

(1) Les mouvements du portefeuille d'investissement se détaillent ainsi :

Description	Solde au 31.12.2015	Souscription	Cession ou Remboursement	Solde au 30.06.2016
Titres de propriété	322 744	71 569	41 745	352 568
Titres de participation (1.1)	175 384	3 113	8 613	169 884
Parts dans les entreprises associées (1.2)	854	32 956	32 913	897
Parts dans les entreprises liées (1.3)	57 231	0	0	57 231
Fonds gérés par des SICAR	89 275	35 500	219	124 556
Titres de créances	27 086	0	424	26 662
Emprunts nationaux	26 688	0	26	26 662
Obligations	398	0	398	0
Total	349 830	71 569	42 169	379 230

(1.1) Les mouvements des titres de participation :

Description	Solde au 31.12.2015	Souscription	Cession ou Remboursement	Solde au 30.06.2016
Participations directes	30 297	28	0	30 325
Participations en rétrocession	145 087	3 085	8 613	139 559
Total	175 384	3 113	8 613	169 884

(1.2) Les mouvements des parts dans les entreprises associées :

Description	Solde au 31.12.2015	Souscription	Cession ou Remboursement	Solde au 30.06.2016
SICAV Croissance	854	43	0	897
SICAV Rendement	0	32 913	32 913	0
Total	854	32 956	32 913	897

(1.3) Les mouvements des parts dans les entreprises liées :

Description	Solde au 31.12.2015	Souscription	Cession ou Remboursement	Solde au 30.06.2016
Transport de Fonds de Tunisie	999	0	0	999
Placements Tunisie SICAF	5 640	0	0	5 640
Société de Bourse de Tunis	990	0	0	990
Générale Immobilière de TUNISIE	6 996	0	0	6 996
Générale d'Investissement de Tunis	180	0	0	180
BANQUE DE TUNISIE SICAR	4 848	0	0	4 848
Société de Participation Promotion et d'Investissement	580	0	0	580
La Foncière des Oliviers	159	0	0	159
ASTREE Assurance	17 217	0	0	17 217
SPFT CARTHAGO	13 402	0	0	13 402
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	6 220	0	0	6 220
Total	57 231	0	0	57 231

(2) Les provisions pour dépréciation de titres :

La variation des provisions sur titres d'investissement s'analyse comme suit :

Description	Provisions au 31.12.2015	Dotation de 2016	Reprise de 2016	Provisions au 30.06.2016
Provisions sur Titres de participation	17 685	2 208	0	19 893
Provisions sur Parts dans les entreprises liées	1 697	0	0	1 697
Provisions sur Fonds gérés	5 332	0	0	5 332
Total	24 714	2 208	0	26 922

(3) Ventilation des titres de propriété selon qu'ils soient cotés ou non au 30/06/2016 :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres de participation	16 315	153 569	169 884
Parts dans les entreprises associées	0	897	897
Parts dans les entreprises liées	22 857	34 374	57 231
Total	39 172	188 840	228 012

(4) Pourcentage de détention dans les entreprises associées :

Description	31.12.2015	30.06.2016
SICAV Croissance	12,8%	13,1%
SICAV Rendement	0,0%	0,0%

(5) Pourcentage de détention dans les entreprises liées :

Description	31.12.2015	30.06.2016
Transport de Fonds de Tunisie	99,9%	99,9%
Placements Tunisie SICAF	40,1%	40,1%
Société de Bourse de Tunis	98,9%	98,9%
Générale Immobilière de TUNISIE	87,4%	87,4%
Générale d'Investissement de Tunis	100,0%	100,0%
BANQUE DE TUNISIE SICAR	96,9%	96,9%
Société de Participation Promotion et d'Investissement	76,8%	76,8%
La Foncière des Oliviers	30,0%	30,0%
ASTREE Assurance	49,9%	49,9%
SPFT CARTHAGO	30,0%	30,0%
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	41,4%	41,4%

3.6. Valeurs immobilisées :

Les valeurs immobilisées nettes de leurs amortissements totalisent au 30/06/2016, 46.913 mille dinars. Elles sont composées d'immobilisations incorporelles et corporelles d'exploitation et hors exploitation.

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	189	189	189
Logiciels informatiques	11 909	9 685	11 895
Fonds de commerce	221	221	221
Total des immobilisations Incorporelles brutes	12 319	10 095	12 305
Amortissements des immobilisations Incorporelles	10 049	8 623	9 370
Total des immobilisations Incorporelles nettes	2 270	1 472	2 935
Immobilisations corporelles			
Immeubles d'exploitation	58 890	56 807	57 138
Immeubles Hors exploitation	2 057	2 057	2 057
Terrains d'exploitation	257	257	257
Terrains hors exploitation	1 750	1 750	1 750

Agencements	10 641	10 762	10 514
Matériel informatique	27 370	26 900	26 993
Matériels bancaires	17 950	17 958	17 684
Matériel de transport	2 515	2 215	2 215
Immobilisations reprises / contrat de leasing	33	0	25
Immobilisations en cours	798	183	679
Autre matériel	13 889	13 031	13 520
Total des immobilisations Corporelles brutes	136 150	131 921	132 832
Amortissements des immobilisations Corporelles	91 507	86 850	88 837
Total des immobilisations Corporelles nettes	44 643	45 071	43 995
Total des valeurs immobilisées	46 913	46 543	46 930

(1) Les valeurs immobilisées brutes se présentent au 30/06/2016 comme suit :

Description	Valeur brute au 31.12.2015	Acquisitions	Activation immob. en cours	Reclassements	Cessions	Valeur brute au 30.06.2016
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	189	0	0	0	0	189
Logiciels informatiques	11 895	14	0	0	0	11 909
Fonds de commerce	221	0	0	0	0	221
Total des Immobilisations incorporelles	12 305	14	0	0	0	12 319
Immobilisations corporelles						
Immeubles d'exploitation	57 138	293	1 459	0	0	58 890
Immeubles Hors exploitation	2 057	0	0	0	0	2 057
Terrains d'exploitation	257	0	0	0	0	257
Terrains hors exploitation	1 750	0	0	0	0	1 750
Agencements	10 514	127	0	0	0	10 641
Matériel informatique	26 993	351	26	0	0	27 370
Matériel bancaire	17 684	266	0	0	0	17 950
Matériel de transport	2 215	370	0	0	-70	2 515
Immobilisations reprises / contrat de leasing	25	8	0	0	0	33
Immobilisations en cours	679	1 604	-1 485	0	0	798
Autre matériel	13 520	369	0	0	0	13 889
Total des Immobilisations corporelles	132 832	3 388	0	0	-70	136 150
Total des valeurs immobilisées	145 137	3 402	0	0	-70	148 469

(2) Le détail des amortissements cumulés se présentent au 30/06/2016 comme suit :

Description	Amortissements cumulés au 31.12.2015	Dotation 2016	Reprise 2016	Amortissements cumulés au 30.06.2016
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	189	0	0	189
Logiciels informatiques	9 181	679	0	9 860
Fonds de commerce	0	0	0	0
Total des Immobilisations incorporelles	9 370	679	0	10 049
Immobilisations corporelles				
Immeubles d'exploitation	32 427	1 106	0	33 533
Immeubles Hors exploitation	453	47	0	500
Terrains d'exploitation	0	0	0	0
Terrains hors exploitation	0	0	0	0
Agencements	8 602	175	0	8 777
Matériels informatiques	21 567	641	0	22 208
Matériels bancaires	14 540	228	0	14 768
Matériel de transport	1 345	175	-53	1 467
Immobilisations reprises / contrat de leasing	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Autres matériels	9 903	351	0	10 254
Total des Immobilisations corporelles	88 837	2 723	-53	91 507
Total des valeurs immobilisées	98 207	3 402	-53	101 556

(3) Les valeurs immobilisées nettes se présentent au 30/06/2016 comme suit

Description	Valeur brute au 30.06.2016	Amortissements cumulés au 30.06.2016	VCN au 30.06.2016
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	189	189	0
Logiciels informatiques	11 909	9 860	2 049
Fonds de commerce	221	0	221
Total des Immobilisations incorporelles	12 319	10 049	2 270
Immobilisations corporelles			
Immeubles d'exploitation	58 890	33 533	25 357
Immeubles Hors exploitation	2 057	500	1 557

Terrains d'exploitation	257	0	257
Terrains hors exploitation	1 750	0	1 750
Agencements	10 641	8 777	1 864
Matériels informatiques	27 370	22 208	5 162
Matériels bancaires	17 950	14 768	3 182
Matériel de transport	2 515	1 467	1 048
Immobilisations reprises / contrat de leasing	33	0	33
Immobilisations en cours	798	0	798
Autres matériels	13 889	10 254	3 635
Total des Immobilisations corporelles	136 150	91 507	44 643
Total des valeurs immobilisées	148 469	101 556	46 913

3.7. Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30/06/2016 un montant de 33.663 mille dinars et se détaillent ainsi :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Siège, succursales et agences	16 947	3 166	10 323
Comptes de régularisation	7 010	6 387	8 128
Compensation reçue	3 427	3 428	4 877
Compte d'ajustement devises	163	37	50
Agios, débits à régulariser et divers	3 420	2 922	3 201
Débiteurs divers	9 706	18 263	12 320
Total	33 663	27 816	30 771

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN - PASSIFS :

4.1. Banque Centrale et CCP :

Cette rubrique se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015 ^(*)	31.12.2015
Dépôts à vue auprès de la Banque Centrale	0	0	0
Banque Centrale	0	0	0
CCP	0	0	0
Emprunts auprès de la Banque Centrale	445 000	505 000	425 000
Emprunts en dinars	445 000	505 000	425 000
Emprunts en devises	0	0	0
Dettes rattachées	158	67	151
Total	445 158	505 067	425 151

(*) Les chiffres du 30/06/2015 sont retraités pour les besoins de la comparabilité

4.2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30/06/2016 un solde de 133.065 mille dinars contre un solde de 87.528 mille dinars au 30/06/2015 et se détaillent ainsi :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Dépôts à vue des établissements financiers	49 209	20 858	30 468
Banques et correspondants étrangers	39 563	15 249	21 680
Organismes financiers spécialisés	9 646	5 609	8 788
Emprunts auprès des établissements financiers	83 653	66 591	105 630
Emprunts en dinars (*)	0	0	200
Emprunts en devises	83 653	66 591	105 430
Dettes rattachées (*)	203	79	133
Total	133 065	87 528	136 231

(*) Les chiffres du 30/06/2015 sont retraités pour les besoins de la comparabilité.

- Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2016 :

Description	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	Total
Dépôts à vue des établissements financiers	49 209	0	0	0	49 209
Banques et correspondants étrangers	39 563	0	0	0	39 563
Organismes financiers spécialisés	9 646	0	0	0	9 646
Emprunts auprès des établissements financiers	21 773	49 745	12 135	0	83 653
Emprunts en dinars	0	0	0	0	0
Emprunts en devises	21 773	49 745	12 135	0	83 653
Total (*)	70 982	49 745	12 135	0	132 862

(*) Hors dettes rattachées.

4.3. Dépôts et avoirs de la clientèle :

Cette rubrique se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Comptes à vue	1 021 997	994 374	962 310
Comptes d'épargne	869 318	776 254	807 055
Comptes spéciaux d'épargne	852 143	759 394	789 891
Autres Comptes d'épargne	17 175	16 860	17 164
Dépôts à terme	1 033 038	1 019 596	1 002 430
Comptes à terme	584 993	569 117	583 476
Bons de caisse	22 545	25 479	24 954

Certificats de dépôts	425 500	425 000	394 000
Autres sommes dues à la clientèle	128 334	78 408	57 555
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	16 982	21 843	17 904
Total	3 069 669	2 890 475	2 847 254

(1) Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dettes rattachées) :

(1.1.) Selon la durée résiduelle :

Description	≤ 3 mois] 3mois-1an]] 1an-5ans]	> 5 ans	Total
Comptes à vue	1 021 997	0	0	0	1 021 997
Comptes d'épargne	0	0	869 318	0	869 318
Comptes spéciaux d'épargne	0	0	852 143	0	852 143
Autres Comptes d'épargne	0	0	17 175	0	17 175
Dépôts à terme	45 112	826 744	157 932	3 250	1 033 038
Comptes à terme	40 082	425 904	118 757	250	584 993
Bons de caisse	30	13 340	6 175	3 000	22 545
Certificats de dépôts	5 000	387 500	33 000	0	425 500
Autres sommes dues à la clientèle	128 334	0	0	0	128 334
Total (*)	1 195 443	826 744	1 027 250	3 250	3 052 687

(1.2) Selon la nature de la relation :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Coentreprises	Autres clientèle	Total
Comptes à vue	0	0	0	1 021 997	1 021 997
Comptes d'épargne	0	0	0	869 318	869 318
Comptes spéciaux d'épargne	0	0	0	852 143	852 143
Autres Comptes d'épargne	0	0	0	17 175	17 175
Dépôts à terme	84 995	269 640	0	678 403	1 033 038
Comptes à terme	47 995	107 140	0	429 858	584 993
Bons de caisse	0	0	0	22 545	22 545
Certificats de dépôts	37 000	162 500	0	226 000	425 500
Autres sommes dues à la clientèle	0	0	0	128 334	128 334
Total (*)	84 995	269 640	0	2 698 052	3 052 687

4.4. Emprunts et ressources spéciales :

Le total de cette rubrique s'élève au 30/06/2016 à 139.974 mille dinars contre 141.034 mille dinars au 30/06/2015 et se présente ainsi :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Total brut des emprunts et ressources spéciales	139 045	139 904	140 932
Ressources extérieures (1)	134 355	135 166	136 286
Ressources budgétaires	4 690	4 738	4 646
Dettes rattachées	929	1 130	956
Total	139 974	141 034	141 888

Ventilation des ressources extérieures (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2016 :

Description	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	Total
Ressources extérieures	12 821	13 119	67 718	40 697	134 355

4.5. Autres passifs :

Les autres passifs se subdivisent comme suit respectivement au 30/06/2016 et au 30/06/2015 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Comptes de régularisation	84 623	100 542	87 478
Compensation à régler	67 630	80 271	74 992
Comptes d'ajustement devises	5 004	766	539
Agios, Crédits à régulariser et divers	11 989	19 506	11 947
Provisions	26 172	29 595	24 472
Provisions pour risques et charges diverses (1)	14 166	18 511	14 272
Provisions pour congés payés	2 826	2 620	1 940
Provisions pour créances en hors bilan	9 180	8 464	8 260
Créditeurs divers	26 889	33 342	29 978
Créditeurs / opérations d'impôt	7 863	10 394	4 350
Créditeurs / Opérations CNSS & Assurance	3 049	2 848	3 032
Créditeurs / Opérations BCT	383	383	381
Créditeurs / opérations avec le personnel	5 185	4 690	9 603
Créditeurs / opérations sur titres	1 348	2 885	1 341
Chèques à payer	6 572	8 416	7 460
Autres Créditeurs	2 489	3 726	3 811
Total	137 684	163 480	141 928

(1) Au 31/12/2015, Les provisions incluent un montant de 6.486 mille dinars relative à la cotisation à la CNSS dont la banque a été soumise pour les exercices 2011, 2012 et 2013, et ce, suite à la vérification approfondie ayant eu lieu en 2014.

4.6. Les Capitaux propres :

Les composants des capitaux propres évoluent entre juin 2015 et juin 2016 comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Capital social	180 000	150 000	150 000
Réserves et report à nouveau	448 275	432 953	432 953
Réserves légales	15 000	15 000	15 000
Réserves Statutaires	100 844	103 880	103 880
Réserves à régime spécial	7 930	10 617	10 617
Réserves pour Réinv. Exonérés	324 169	270 224	270 224
Autres réserves	0	4 277	4 277
Report à nouveau	332	28 955	28 955
Résultat de l'exercice	49 173	45 702	90 321
Total	677 448	628 655	673 274

(1) Tableau de variation des capitaux propres :

Suite à cette affectation, le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Description	Capital social	Réserves légales	Réserves Statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour Réinv. Exonérés	Report à nouveau	Autres Réserves	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux propres au 31/12/2014	150 000	15 000	101 215	13 281	211 022	480	49 277	87 677	627 952
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Affectation du résultat 2014	-	-	-	-	59 202	28 475	-	-87 677	0
Reclassement réserves	-	-	2 664	-2 664	-	-	-	-	0
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-45 000	-	-45 000
Résultat de l'exercice 2015	-	-	-	-	-	-	-	90 321	90 321
Capitaux propres au 31/12/2015	150 000	15 000	103 880	10 617	270 224	28 955	4 277	90 321	673 274
Augmentation de capital	30 000	-	-30 000	-	-	-	-	-	0
Affectation du résultat 2015	-	-	65 000	-	53 945	-28 624	-	-90 321	0
Reclassement réserves	-	-	2 687	-2 687	-	-	-	-	0
Dividendes distribués	-	-	-40 723	-	-	-	-4 277	-	-45 000
Résultat au 30/06/2016	-	-	-	-	-	-	-	49 173	49 173
Capitaux propres au 30/06/2016	180 000	15 000	100 844	7 930	324 169	332	0	49 173	677 8

(2) Le résultat de base par action :

Le résultat de base par action au 30/06/2016 est de 0,273 dinars contre 0,305 dinars au 30/06/2015.

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Résultat net en milliers de dinars	49 173	45 702	90 321
Nombre moyen d'actions	180 000 000	150 000 000	150 000 000
Résultat de base par action (en Dinars) ^(a)	0,273	0,305	0,602
Résultat dilué par action (en Dinars) ^(b)	0,273	0,254	0,502

(a) Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

(b) Le résultat dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

V. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN :

5.1. Cautions, avals et autres garanties données :

Le total de cette rubrique s'élève au 30/06/2016 à 562.244 mille dinars contre 469.739 mille dinars au 30/06/2015 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
En faveur d'établissements bancaires et financiers	233 648	199 821	214 432
En faveur de la clientèle	328 596	269 918	289 485
Total	562 244	469 739	503 917

5.2. Crédits documentaires :

Les crédits documentaires se détaillent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Ouverture de crédits documentaires	183 191	149 644	178 535
Acceptations à payer ^(*)	91 663	62 045	77 902
Total	274 854	211 689	256 437

(*) Les chiffres du 30/06/2015 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

5.3. Actifs donnés en garantie :

Le solde de cette rubrique s'analyse ainsi :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
BTA / Appel d'offres BCT	178 750	211 750	191 750
Créances mobilisés / Appel d'offres BCT	266 250	293 250	233 250
Total	445 000	505 000	425 000

5.4. Engagements de financement donnés :

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques. Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Crédits en TND notifiés et non utilisés	177 001	168 086	182 725
Crédits en devises à MLT notifiés et non utilisés	0	1 353	402
Crédits en devises à CT notifiés et non utilisés	22 404	3 141	37 573
Total	199 405	172 580	220 700

5.5. Garanties reçues :

La valeur des garanties reçues de la clientèle présentées en hors bilan s'élève au 30/06/2016 à 1.742.792 mille dinars contre 1.686.861 mille dinars au 30/06/2015.

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Garanties reçues de l'Etat	8 536	9 209	10 246
Garanties reçues du fond national de garantie & SOTUGAR	15 225	11 913	15 225
Garanties reçues des organismes d'assurances et des banques	20 219	69 396	13 935
Garanties reçues sous forme d'actifs financiers	114 959	176 380	121 105
Garanties hypothécaires	1 350 205	1 220 142	1 236 877
Contre-garanties reçus des établissements financiers	233 648	199 821	214 432
Total	1 742 792	1 686 861	1 611 820

(*) La colonne du 30/06/2015 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

Il est à noter que les garanties reçues sous forme de dépôts affectés totalisent au 30/06/2016, 29.808 mille dinars contre 31.507 mille dinars au 30/06/2015, et figurent dans le poste PA3 « Dépôts et avoirs de la clientèle ».

VII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT :

6.1. Intérêts et revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 120.074 mille dinars au 30/06/2015 à 123.063 mille dinars au 30/06/2016. Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Produits sur opérations interbancaires	308	552	835

Produits sur opérations avec la clientèle	122 755	119 522	247 569
Revenus des opérations de crédit	101 969	98 634	203 832
Revenus des comptes débiteurs	15 232	16 192	32 835
Commissions sur avals et cautions	2 118	1 827	3 865
Report déport sur change à terme	1 673	1 749	4 333
Produits sur opérations de leasing	1 763	1 120	2 703
Total	123 063	120 074	248 404

6.2. Commissions :

Les commissions en produits totalisent, au 30/06/2016, 24.842 mille dinars contre 21.843 mille dinars au 30/06/2015. Cette variation est détaillée comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Commissions sur comptes	6 340	5 770	11 951
Opérations guichet et opérations diverses	1 249	1 066	2 228
Opérations sur titres	1 910	1 630	4 020
Opérations avec l'étranger	2 731	2 693	5 400
Commissions sur moyens de paiement	5 221	4 772	9 970
Commissions de gestion	7 391	5 912	11 715
Total	24 842	21 843	45 284

6.3. Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières :

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières se présentent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Gains nets sur titres de transaction	7 109	6 952	15 089
Intérêts/Titres de transaction	6 657	6 610	14 249
Etalement en produit de la décote sur titres de transaction	-988	321	159
Plus-value de cession/Titres de transaction	1 440	21	681
Gains nets sur titres de placement	0	0	0
Dividendes/Titres de transaction	0	0	0
Etalement en produit de la décote sur titres de placement	0	0	0
Plus-value de cession/Titres de placement	0	0	0
Gains nets sur opérations de change	7 651	5 441	11 190
Différence de change sur opérations monétaires	-295	105	-16
Produits sur change manuel	1 525	1 241	2 511
Produits sur opérations de change en compte	6 006	3 511	7 561
Bénéfices sur opérations de change à terme	415	584	1 134
Total	14 760	12 393	26 279

6.4. Revenus du portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique englobe les dividendes et revenus assimilés encaissés sur le portefeuille des titres de participation et les intérêts relatifs aux obligations. Il se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Revenus des obligations	2 174	2 089	10 159
Revenus des titres de participation	3 444	2 027	2 926
Revenus des parts dans les entreprises associées	2 461	1 607	1 690
Revenus des parts dans les Co-Entreprises	0	0	0
Revenus des parts dans les entreprises liées	7 029	10 425	10 472
Total	15 108	16 148	25 246

6.5. Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 64.537 mille dinars au 30/06/2015 à 62.490 mille dinars au 30/06/2016. Cette variation se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Charges sur opérations interbancaires	8 854	8 270	21 072
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	49 768	53 538	103 354
Intérêts sur emprunts et ressources spéciales	3 868	2 729	6 656
Total	62 490	64 537	131 082

6.6. Commissions encourues :

Les commissions encourues totalisent, au 30/06/2016, 216 mille dinars contre 578 mille dinars au 30/06/2015. Cette variation se détaille ainsi :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Commission d'aval sur opération de refinancement	40	19	84
Charges sur opérations de retrait monétique	-55	377	612
Frais d'interchange émis	220	169	354
Autres commissions	11	13	77
Total	216	578	1 127

6.7. Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs :

La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances	15 008	10 508	27 832
Dotations nettes aux provisions pour passifs	42	2 987	-278
Pertes sur créances irrécouvrables	149	182	396
Récupération sur créances comptabilisées en pertes	-193	-190	-320
Total	15 006	13 487	27 630

6.8. Dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement :

Cette rubrique comprend les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation et du solde en plus ou moins-values sur les titres d'investissements. Elle est détaillée comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres en portefeuille	2 208	0	8 681
Pertes subies sur les titres en portefeuille	0	118	141
Plus-values réalisées sur titres en portefeuille	-10	-9	-16
Frais de gestion du portefeuille	642	402	752
Total	2 840	511	9 558

6.9. Frais de personnel :

Les frais du personnel sont composés de la masse salariale et des charges sociales :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Charges de fonctionnement	22 419	20 390	39 693
Masse salariale	18 011	16 176	31 206
Charges sociales	4 220	4 011	7 859
Charges fiscales	188	203	628
Avantages au personnel	5 796	5 423	11 869
Régime d'intéressement	4 532	4 068	9 068
Prime départ à la retraite	406	565	861
Autres charges liées au personnel	858	790	1 940
Récupération sur personnel en détachement	-816	-754	-1 209
Total	27 399	25 059	50 353

6.10. Charges générales d'exploitation :

Le détail de cette rubrique se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Télécommunication & courriers	931	952	1 929
Maintenance et entretien	1 251	1 063	2 355
Services externes d'exploitation	2 232	1 898	4 092
Achat de biens consommables	1 165	1 255	2 381
Communication, marketing et Documentation	675	374	1 003
Assurances, Droits et taxes	565	524	1 110
Jetons de présence au conseil d'administration	175	175	350
Autres services extérieurs	1 116	1 057	2 114
Total	8 110	7 298	15 334

6.11. Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires :

Le solde en gain / perte résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Plus ou moins-value sur cession d'éléments d'actifs immobilisés	16	1 501	1 850
Autres gains ou pertes ordinaires	-115	-59	254
Total	-99	1 442	2 104

VIII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE :

L'état de flux de trésorerie renseigne sur les mouvements de liquidité de la banque provenant des activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Les principales constatations qui en découlent sont les suivantes :

7.1. Produits d'exploitation bancaire encaissés :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Intérêts et revenus assimilés	123 063	120 074	248 404
Commissions en produits	24 842	21 843	45 284
Gain sur portefeuille-titres commercial et autres produits financiers	14 760	12 393	26 279
Ajustement des comptes de bilan	-2 459	-3 747	2 551
Total	160 206	150 563	322 518

7.2. Charges d'exploitation bancaire décaissées :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Intérêts encourus et charges assimilées	-62 490	-64 537	-131 082
Ajustement des comptes de bilan	-937	-408	-4 780
Total	-63 427	-64 945	-135 862

7.3. Flux de trésorerie affectés à des activités de financement :

Les dividendes versés par la Banque de Tunisie courant l'exercice 2016 ont été calculés conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Mai 2016. Ils se sont élevés à 45.000 mille dinars

7.4 Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice :

Les liquidités et équivalents de liquidité totalisent, au 30/06/2016, 136.500 mille dinars contre 163.929 mille dinars au 30/06/2015. Ils se présentent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	143 954	169 795	127 900
Créances sur les établissements bancaires et financiers	43 354	28 219	44 360
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	-50 808	-34 085	-81 071
Total	136 500	163 929	91 189

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016

Messieurs les actionnaires de la Banque de Tunisie

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 17 juin 2015 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Banque de Tunisie couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 677 448 KDT y compris un résultat net bénéficiaire de 49 173 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque de Tunisie, de l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2016, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Il est indiqué dans la note aux états financiers 4.5 relative à la rubrique « Autres passifs » que la banque a fait l'objet d'un contrôle social couvrant les exercices 2011 à 2013 et qui a conclu à un complément de cotisations de 6 951 KDT. En 2015, la banque a accepté une partie de la taxation, soit un montant de 465 KDT et a intenté une action en justice pour contester le reliquat des cotisations, soit un montant de 6 486 KDT. A la date de signature du présent rapport, l'affaire suit encore son cours.

Sur la base des informations disponibles, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve sur ce point.

Tunis, le 23 Août 2016

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji**

**Cabinet M.S. Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Mohamed Louzir**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE ADWYA S.A

Siège social : Route de la Marsa Km 14 Sidi Daoud - TUNIS.

La Société ADWYA S.A publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016. Ces états sont accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, M. Mourad Guellety.

BILAN

(montants exprimés en dinar tunisien)

Exercice clos au

<i>A C T I F S</i>	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	4	2 597 501	2 511 642	2 582 198
Moins : amortissements		(2 047 802)	(1 819 268)	(1 982 984)
		549 699	692 374	599 214
Immobilisations corporelles	4	59 126 752	49 835 746	57 064 626
Moins : amortissements & provisions		(32 524 972)	(29 774 175)	(31 095 209)
		26 601 780	20 061 571	25 969 417
Immobilisations financières	5	160 633	158 607	160 633
Moins : provisions		-	-	-
		160 633	158 607	160 633
Total des actifs immobilisés		27 312 112	20 912 552	26 729 264
Autres actifs non courants	6	732 951	434 003	429 534
Total des actifs non courants		28 045 063	21 346 555	27 158 798
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	7	26 099 891	27 432 695	23 057 629
Moins : provisions		(1 111 214)	(429 228)	(920 859)
		24 988 677	27 003 467	22 136 770
Clients et comptes rattachés	8	18 591 359	16 130 265	22 137 500
Moins : provisions		(531 437)	(426 578)	(531 437)
		18 059 922	15 703 687	21 606 063
Autres actifs courants	9	5 124 312	5 129 185	3 652 636
Moins : provisions		-	-	-
		5 124 312	5 129 185	3 652 636
Placements et autres actifs financiers	10	2 268 739	2 130 751	2 167 803
Liquidités et équivalents de liquidités	11	771 395	242 141	1 185 588
Total des actifs courants		51 213 045	50 209 231	50 748 860
Total des actifs		79 258 108	71 555 786	77 907 658

BILAN

(montants exprimés en dinar tunisien)

Exercice clos au

	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social	12	19 305 000	17 160 000	17 160 000
Réserves	13	11 829 451	11 606 880	11 606 880
Subvention d'investissement	14	348 532	-	701 404
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		31 482 983	28 766 880	29 468 284
Résultat net de l'exercice		592 547	3 031 008	6 485 971
Total des capitaux propres avant affectation		32 075 530	31 797 888	35 954 255
<u>PASSIFS</u>				
<u>Passifs non courants</u>				
Emprunts	15	8 492 246	5 097 740	9 414 051
Provisions	16	926 801	461 000	906 801
Total des passifs non courants		9 419 047	5 558 740	10 320 852
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	17	24 755 106	22 374 120	23 627 993
Autres passifs courants	18	8 889 750	8 202 833	4 188 431
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	4 118 674	3 622 205	3 816 127
Total des passifs courants		37 763 530	34 199 158	31 632 551
Total des passifs		47 182 577	39 757 898	41 953 403
Total des capitaux propres et des passifs		79 258 108	71 555 786	77 907 658

Etat de Résultat

(montants exprimés en dinar tunisien)

		Période allant du 01 janvier au		
	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION :				
Ventes des Produits Finis		40 429 802	42 187 737	88 282 913
Etudes et prestations de services		401 295	307 461	739 707
Total des Revenus	20	40 831 097	42 495 198	89 022 620
Production stockée (ou déstockage)		(502 970)	2 764 218	637 092
Production de l'exercice		40 328 127	45 259 416	89 659 712
Autres produits d'exploitation		558 750	-	207 955
Total des produits d'exploitation	20	40 886 877	45 259 416	89 867 667
CHARGES D'EXPLOITATION :				
Achats des MP/AC consommés	21	(23 457 801)	(27 407 100)	(51 475 984)
Achats d'approvisionnements consommés	22	(1 692 649)	(1 374 330)	(2 765 937)
Charges de personnel	23	(6 189 090)	(6 130 193)	(12 107 452)
Dotations aux amortissements et provisions	24	(2 133 860)	(1 884 489)	(4 859 328)
Autres charges d'exploitation	25	(4 349 030)	(4 215 566)	(8 683 527)
Total des charges d'exploitation		(37 822 430)	(41 011 678)	(79 892 228)
*** Résultat d'exploitation ***		3 064 447	4 247 738	9 975 439
Charges financières nettes	26	(2 442 734)	(311 504)	(1 348 941)
Produits des placements et autre produits financiers	27	153 958	119 060	159 232
Autres gains ordinaires	28	27 519	8 455	85 034
Autres pertes ordinaires	29	(13 126)	(22 404)	(37 100)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		790 063	4 041 345	8 833 664
Impôt sur les bénéfices		(197 516)	(1 010 337)	(2 347 693)
Résultat des activités ordinaires après impôt		592 547	3 031 008	6 485 971
Gains extraordinaires		-	-	-
Pertes extraordinaires		-	-	-
*** Résultat net de l'exercice ***		592 547	3 031 008	6 485 971
Résultat par action	30	0,031	0,176	0,378

Etat de flux de trésorerie

(montants exprimés en dinar tunisien)

Période allant du 01 janvier au

DÉSIGNATIONS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients et des débiteurs divers	46 475 970	41 606 952	83 247 129
Encaissements reçus de la restitution crédit de TVA	-	-	-
Encaissements provenant de la cession de Val. Mobilières	-	-	-
Encaissements reçus liés aux produits de placements	80 034	72 333	72 578
Décaissements affectés aux placements courants	-	-	-
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	(41 796 276)	(37 186 892)	(70 084 028)
Intérêts payés	(638 641)	(590 276)	(1 238 849)
Impôts et taxes payés	(1 530 045)	(1 153 850)	(2 370 464)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 591 042	2 748 267	9 626 367
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Corporelles	(2 523 591)	(2 654 472)	(8 162 834)
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Incorporelles	-	(11 005)	(55 913)
Encaiss. provenant de la cession d'immo. Corp & incorporelles	21 500	-	32 500
Dépôts, Cautionnements et placements à LT	-	(5 676)	(8 114)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(2 502 091)	(2 671 153)	(8 194 361)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	(37 918)	-	(4 293 791)
Encaissements provenant des emprunts à LT	-	-	5 000 000
Encaissements provenant des emprunts à CT	2 800 000	2 800 000	5 600 000
Décaissement provenant des placements	-	-	-
Encaissements provenant des subventions	622 412	-	78 992
Remboursement d'emprunts à LT	(959 657)	(825 249)	(1 737 252)
Remboursement d'emprunts à CT	(2 800 000)	(2 800 000)	(5 600 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(375 163)	(825 249)	(952 051)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-	-
Variation de trésorerie	(286 212)	(748 135)	479 954
Trésorerie au début de l'exercice	917 634	437 680	437 680
Trésorerie à la clôture de l'exercice	631 423	(310 455)	917 634

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

(montants exprimés en dinar tunisien)

Produits		Charges		Soldes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Ventes produits finis	40 429 802	Stockage de production	(502 970)				
Façonnage & Presta° de services	401 295						
Autres produits d'exploitation	352 873						
Total	41 183 970	Total	(502 970)	Production	40 681 000	45 259 416	89 702 061
Production	40 681 000	Achats consommés	(25 150 450)	Marge sur coût matières	15 530 550	16 477 986	35 460 140
Marge sur coût matière	15 530 550	Autres charges externes	(4 084 902)	Valeur Ajoutée Brute	11 445 648	12 505 965	27 298 667
Valeur Ajoutée Brute	11 445 648	Impôts et taxes	(264 127)				
		Charges de personnel	(6 189 090)	Excédent Brut d'Exploitation	4 992 431	6 132 227	14 669 160
		Total	(6 453 217)				
Excédent brut d'exploitation	4 992 429	Autres pertes ordinaires	(13 126)				
Autres gains ordinaires	27 519	Charges financières	(2 442 734)				
Produits financiers	153 958	Dotations aux amortis. & provisions	(2 133 860)	Résultat des activités ordinaires	592 547	3 031 008	6 485 971
		Reprises sur provisions et amortis	205 877				
		Impôt sur le résultat ordinaire	(197 516)				
Total	5 173 906	Total	(4 581 359)				
Résultat des activités ordinaires	592 547	Pertes extraordinaires	-		-		-
Gains extraordinaires	-	Effets négatifs des modifications	-		-		-
Effets positif des modifications comptables	-	comptables					
Total	592 547	Total	-	Résultat net	592 547	3 031 008	6 485 971

Tableau de variation des capitaux propres arrêté au 30 Juin 2016

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Capital Social	Réserves légales	Réserves Ordinaires	Réserves spéciales d'investissements	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total des Capitaux propres avant affectation
Situation au 31 décembre 2015	17 160 000	1 584 000	10 022 880	-	6 485 971	701 404	35 954 255
Affectation en réserves	-	132 000	90 571		(222 571)	-	-
Dividendes distribuées	-	-	-		(4 118 400)	-	(4 118 400)
Réserves spéciales d'investissements	-	-	-	2 145 000	(2 145 000)	-	-
Augmentation de capital	2 145 000	-		(2 145 000)	-	-	-
Subventions d'investissement							-
Résorption des subventions d'investissement						(352 872)	(352 872)
Résultat au 30 Juin 2016	-	-	-		592 547	-	592 547
Situation en fin de période	19 305 000	1 716 000	10 113 451	-	592 547	348 532	32 075 530

SOCIETE ADWYA S.A
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2016
(Exprimés en dinar tunisien)

1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

- Dénomination sociale :	Société ADWYA
- Forme juridique :	Société anonyme
- Siège social :	Km 14 route de la Marsa BP 658 La Marsa 2070
- Activité :	La construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production de produits pharmaceutiques et tous produits paras pharmaceutiques.
- Date de création :	Le 10 juin 1983
- Capital social :	19 305 000 dinars (19 305 000 actions de 1DT chacune)
- Registre / commerce :	B164701996
- Code en douane :	125404A
- Matricule fiscal :	0014346Y/A/M/000
- Effectif :	520

2. CONFORMITE AUX NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES :

Les états financiers de la société "ADWYA" ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, le schéma des soldes intermédiaires de gestion et les notes annexes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées

Les bases de mesures et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

2.1 Actifs immobilisés :

A la date de leur acquisition ou de production en interne, les éléments de l'actif immobilisé sont évalués à leurs coûts. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Marques et brevets	10%
- Constructions	2%
- Matériel industriel	10%
- Agencement, aménagement et installations	10%
- Poinçons et formats	10%
- Outillages industriels	10%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de manutention	10%
- Rayonnages métalliques	15%
- Matériel informatique	33%
- Équipements de bureau	20%

2.2 Stocks :

Les stocks se composent de matières premières, d'articles de conditionnement, de matières consommables, de produits encours de fabrication et de produits finis.

Ils sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation.

- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat MP/AC hors taxes.
- Les stocks de produits finis sont valorisés au Prix de Revient Industriel PRI.
- Les produits encours sont valorisés au coût d'achat MP/AC hors taxes majoré d'une quote-part des frais de fabrication.

Une provision pour dépréciation du stock de produits finis et semis finis est constatée chaque fois que le cout de production est supérieur à leur valeur de réalisation nette.

2.3 Emprunts

Les coûts d'emprunts sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long terme sont reclassées parmi les passifs courants à la date de clôture.

2.4 Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant le taux de change moyen interbancaire du premier jour du mois de la réception.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

3. STATUT FISCAL :

La société "ADWYA S.A" est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

En matière de TVA, les matières premières et articles de conditionnement ainsi que la vente des produits finis, sont soumis au taux de 6%; alors que les opérations et travaux de façonnage réalisés pour le compte d'autrui sont soumis à la TVA au taux de 18%.

Elle bénéficie en outre lors de l'importation de matières premières et articles de conditionnement de l'exonération des droits de douane, mais elle demeure redevable des frais de formalités douanières et des imprimés nécessaires aux opérations d'importation.

4- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	VALEURS BRUTES COMPTABLES				AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				VCN AU 30/06/2016
	Solde initial au 01-01-2016	Acquisitions au 30/06/2016	Cessions et Reclass 30- 06-2016	Total val brutes au 30-06- 2016	Solde initial au 01-01- 2016	Dotations au 30/06/2016	Reprises au 30/06/2016	Amortiss cumulés au 30/06/2016	
Concession marq,brev,licences	1 416 384	692	-	1 417 076	1 035 642	39 445	-	1 075 087	341 989
Logiciels	849 107	-	-	849 107	787 994	25 373	-	813 367	35 740
Avance & actes /immo.Incorpor	316 707	14 611	-	331 318	159 348	-	-	159 348	171 970
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	2 582 198	15 303	-	2 597 501	1 982 984	64 818	-	2 047 802	549 699
Terrains	240 000	-	-	240 000	-	-	-	-	240 000
Bâtiments	4 718 185	-	-	4 718 185	2 455 808	34 310	-	2 490 118	2 228 067
Matériel industriel	21 930 987	505 059	-	22 436 046	15 268 420	554 119	-	15 822 539	6 613 507
Outillage industriel	2 291 571	145 622	-	2 437 193	1 219 431	93 921	-	1 313 352	1 123 841
Poinçons et formats	2 142 868	189 803	-	2 332 671	1 391 806	59 259	-	1 451 065	881 606
Matériels de manutention	356 376	6 301	-	362 677	270 692	5 475	-	276 167	86 510
Matériel de transport de biens	122 563	-	-	122 563	80 120	6 880	-	87 000	35 563
Matériel transport de personne	425 851	-	(25 800)	400 051	216 143	36 102	(25 800)	226 445	173 606
Instal.gén, agen& amén divers	9 495 251	183 767	-	9 679 018	7 317 937	183 139	-	7 501 076	2 177 942
Matériel & Mobilier de bureau	709 632	7 195	-	716 827	561 747	27 734	-	589 481	127 346
Matériel informatique	1 523 491	10 916	-	1 534 407	1 237 389	84 976	-	1 322 365	212 042
Rayonnage métallique	70 672	-	-	70 672	31 629	3 229	-	34 858	35 814
Investissement informatique encours	164 714	162 442	-	327 155	-	-	-	-	327 155
Constructions en cours	2 534 587	195 226	-	2 729 813	-	-	-	-	2 729 813
Matériel Industriel en cours	3 478 027	65 487	-	3 543 514	-	-	-	-	3 543 514
Insta.gén,age& am div en cours	3 277 698	411 648	-	3 689 346	-	-	-	-	3 689 346
Mat transp perso acqui/leasing	3 286 625	309 599	(53 000)	3 543 224	1 021 431	419 419	(53 000)	1 387 850	2 155 374
Avance & acpte /immo.Corporell	295 528	-	(52 139)	243 390	22 656	-	-	22 656	220 734
TOT. IMMO CORPORELLES	57 064 626	2 193 065	(130 939)	59 126 752	31 095 209	1 508 563	(78 800)	32 524 972	26 601 780
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	59 646 824	2 208 368	(130 939)	61 724 253	33 078 192	1 573 382	(78 800)	34 572 774	27 151 479

5. Immobilisations Financières

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Souscription Emprunt National	20 000	20 000	20 000
Dépôts & cautionnements versés à la STEG	140 633	138 607	140 633
Total	<u>160 633</u>	<u>158 607</u>	<u>160 633</u>

6. Autres actifs non courants

Il s'agit essentiellement des charges à répartir :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Frais liés aux nouveaux projets & frais des nouveauxancements	1 194 407	725 591	746 744
Résorption charges à répartir	(461 455)	(291 588)	(317 210)
Total	<u>732 951</u>	<u>434 003</u>	<u>429 534</u>

7. Stocks

Les stocks se répartissent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Stocks des MP et articles de conditionnement	13 926 220	11 907 653	10 033 142
Stocks des produits finis	7 001 396	10 334 427	5 888 825
Stocks des produits en-cours	4 747 272	4 731 714	6 613 055
Stocks des PR et autres matières consommables	425 003	458 901	522 607
Valeurs Brutes	26 099 891	27 432 695	23 057 629
Provisions pour dépréciation du stock Produits Finis	(385 141)	(227 047)	(275 455)
Provisions pour dépréciation du stock Produits en-cours	(249 393)	-	(249 393)
Provisions pour dépréciation du stock MP/AC	(476 680)	(202 181)	(396 011)
Provisions	(1 111 214)	(429 228)	(920 859)
Total	<u>24 988 677</u>	<u>27 003 467</u>	<u>22 136 770</u>

8. Clients et comptes rattachés

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Clients ordinaires Locaux	8 311 967	7 569 402	8 758 494
Clients ordinaires étrangers	170 607	598 270	919 686
Effets clients en portefeuille	9 485 615	7 621 263	11 945 664
Clients, effets et chèques impayés	154 830	20 162	32 850
Clients douteux et litigieux	468 340	401 987	480 806
Clients - avoirs à établir	-	(80 819)	-
Valeurs Brutes	18 591 359	16 130 265	22 137 500
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(531 437)	(426 578)	(531 437)
Valeur comptable Nette	<u>18 059 922</u>	<u>15 703 687</u>	<u>21 606 063</u>

9. Autres actifs courants

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Autres fournisseurs débiteurs	2 308 113	2 692 477	941 800
Personnel et comptes rattachés	377 834	183 165	133 585
État, crédit de TVA à reporter	1 111 141	1 049 194	1 017 619
État, IS à reporter	709 681	466 509	-
Receveur des douanes	134 742	342 576	79 670
Comptes courants laboratoires-échantillons	271 372	267 296	412 558
Autres débiteurs divers	197 902	127 968	1 067 404
Etat, autres impôts et taxes	13 527		
Valeurs Brutes	5 124 312	5 129 185	3 652 636
Provisions pour dépréciation des actifs courants	-	-	-
Valeur comptable Nette	<u>5 124 312</u>	<u>5 129 185</u>	<u>3 652 636</u>

10. Placements & autres actifs financiers

Il s'agit d'un placement effectué auprès de :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Placements courants	2 268 739	2 130 751	2 167 803
Valeur comptable Nette	<u>2 268 739</u>	<u>2 130 751</u>	<u>2 167 803</u>

11. Liquidités & équivalents de liquidités

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Effets/chèques à l'encaissement	-	78 755	-
Chèques en caisse	-	-	163 391
Banques + CCP	767 395	159 386	1 018 197
Caisses	4000	4000	4 000
Total	<u>771 395</u>	<u>242 141</u>	<u>1 185 588</u>

12. Capital social

Le capital social, qui était de 17 160 000 dinars, subdivisé en 17 160 000 actions de 1 dinar entièrement libérées, a été augmenté de 2 145 000 dinars pour être porté à la somme de 19 305 000 dinars et ce conformément à la décision de l'AGE tenue le 9 Juin 2016.

13. Réserves

Elles s'analysent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Réserves légales	1 716 000	1 584 000	1 584 000
Autres réserves ordinaires	10 113 451	10 022 880	10 022 880
Total	<u>11 829 451</u>	<u>11 606 880</u>	<u>11 606 880</u>

14. Subvention d'investissement

Les subventions accordées en 2015 totalisent un montant de 701 404 DT. Les Quotes-parts des subventions d'investissement inscrites au résultat de l'exercice s'élève au 30 Juin 2016 à un montant de 352 872 DT.

15. Emprunts

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
UBCI (1500 MD)	250 000	500 000	375 000
BIAT (1500 MD)	-	150 000	-
BT (230 MD)	3 898	50 678	27 288
Crédit Leasing	1 283 626	1 239 213	1 445 084
ATTIJARI (4 000 MD et 5 000 MD)	6 954 722	3 157 849	7 566 679
Total	<u>8 492 246</u>	<u>5 097 740</u>	<u>9 414 051</u>

16. Provisions pour Risques et Charges

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provisions pour risques et charges	926 801	461 000	906 801
Total	<u>926 801</u>	<u>461 000</u>	<u>906 801</u>

17. Fournisseurs & comptes rattachés

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Fournisseurs de MP & articles de conditionnement	21 266 074	19 010 097	19 544 175
Fournisseurs de matières et fournitures consommables	161 366	1 013 532	1 303 516
Fournisseurs effets à payer	1 278 648	1 111 275	1 050 438
Fournisseurs d'équipements	160 335	141 718	380 390
Fournisseurs retenues de garantie	372 106	254 353	372 531
Fournisseurs factures non parvenues	1 516 577	843 145	976 943
Total	<u>24 755 106</u>	<u>22 374 120</u>	<u>23 627 993</u>

18. Autres passifs courants

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Personnel et comptes rattachés	22 516	26 701	158 822
C.C. Laboratoires promotion & royalties	1 624 725	1 375 122	1 635 315
État, autres impôts et taxes	369 440	173 013	427 492
C. N. S. S	670 467	566 936	854 685
Autres créditeurs divers	190 279	191 018	138 761
Diverses charges à payer	6 012 323	5 870 043	973 356
Total	<u>8 889 750</u>	<u>8 202 833</u>	<u>4 188 431</u>

19. Concours bancaires & autres passifs financiers

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants	2 514 633	1 703 304	2 242 886
Effets de financement de stock	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Intérêts courus et autres dettes financières	64 069	45 059	68 678
Découverts bancaires	139 972	473 842	104 563
Total	<u>4 118 674</u>	<u>3 622 205</u>	<u>3 816 127</u>

20. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se résument comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Vente P. Finis officines sous licence	24 098 583	24 510 127	52 871 100
Vente P. Finis officines générique ADWYA	14 661 683	14 660 364	29 713 325
Vente P. Finis hôpitaux	1 484 739	2 508 744	4 259 421
Vente PF Compléments alimentaires	-	-	-
Vente P. Finis à l'export	170 356	368 932	1 187 508
Vente P. Finis échantillons médicaux	14 441	139 570	251 559
Total des ventes produits finis	40 429 802	42 187 737	88 282 913
Façonnage	356 795	284 961	679 367
Magasinage & autres prestations de services	44 500	22 500	60 340
Total des Revenus	40 831 097	42 495 198	89 022 620
Variations des stocks Produits Finis et Encours	(502 970)	2 764 218	637 092
Production de l'exercice	40 328 127	45 259 416	89 659 712
Reprises sur provisions et amortissements	205 877	-	165 606
Ristournes TFP	-	-	35 000
Ventes de déchets			7 349
Quotes-parts des subventions d'investissement inscrites au résultat de l'exercice	352 873		-
Total des autres produits d'exploitation	558 750	-	207 955
Total des produits d'exploitation	<u>40 886 877</u>	<u>45 259 416</u>	<u>89 867 667</u>

21. Achats MP/AC consommés

Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Achats principes actifs	22 186 106	23 672 351	41 399 502
Achats excipients	1 769 659	1 830 094	3 218 420
Achats articles de conditionnement	2 738 376	2 887 947	5 300 563
Frais sur achats MP/AC	656 739	687 970	1 312 088
Coût d'achat des MP & articles de conditionnement	27 350 880	29 078 362	51 230 573
Variations de stocks MP/AC	(3 893 079)	(1 671 262)	245 411
Total Achats MP/AC consommés	<u>23 457 801</u>	<u>27 407 100</u>	<u>51 475 984</u>

22. Achats d'approvisionnements consommés

Ils s'analysent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Achats de matières & fournitures consommables stockées	307 873	305 729	603 150
Variation de stock	97 604	27 598	(36 108)
Achats consommés de matières & fournitures	405 477	333 327	567 042
Autres achats de matières et fournitures non stockées	754 668	483 896	1 015 326
Consommations énergétiques	532 504	557 107	1 183 569
Total Achats d'approvisionnements consommés	<u>1 692 649</u>	<u>1 374 330</u>	<u>2 765 937</u>

23. Charges de personnel

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Salaires et compléments de salaires	4 417 771	4 223 901	9 615 084
Charge patronale (C.N.S.S et assurance groupe)	1 010 909	992 961	2 249 260
Autres charges de personnel	760 410	913 331	243 108
Total des Charges de personnel	<u>6 189 090</u>	<u>6 130 193</u>	<u>12 107 452</u>

24. Dotations aux amortissements & provisions

Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	64 818	84 592	248 308
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 089 145	1 059 350	2 147 297
Dotations aux amortissements immobilisations acquises en Leasing	419 419	291 726	659 212
Dotations aux résorptions des charges reportées	144 246	108 794	256 588
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	396 232	249 027	906 264
Dotations aux provisions pour dépréciation clients et débiteurs divers	-	-	104 858
Dotations aux provisions pour Risques et charges	20 000	91 000	536 801
Total Dotations aux amortissements et provisions	<u>2 133 860</u>	<u>1 884 489</u>	<u>4 859 328</u>

25. Autres charges d'exploitation

Elles se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Promotions et Royalties	599 345	653 827	1 359 997
Échantillons médicaux offerts	250 242	472 579	909 713
Publicités, publications et relations publiques	1 013 165	906 192	1 885 897
Frais de Missions	483 976	519 860	978 684
Entretiens et réparations	341 020	246 869	633 407
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	318 711	168 730	364 147
Primes d'assurances	132 204	138 804	303 533
Location et sous-traitance générale	237 354	161 075	362 691
Frais postaux et de télécommunication	73 582	76 607	146 693
Gardiennage	63 704	51 383	112 462
Recherches, documentations & abonnements	70 776	61 927	124 026
Cotisations, dons et subventions	9 653	16 587	17 929
Voyages et déplacements	235 801	247 122	442 208
Frais et commissions bancaires	43 735	44 849	106 488
Impôts et taxes indirects	264 127	243 546	522 055
Carburant, transport administratif et autres charges	211 635	205 609	413 597
Total Autres charges d'exploitation	<u>4 349 030</u>	<u>4 215 566</u>	<u>8 683 527</u>

26. Charges financières

Elles se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Intérêts sur obligations cautionnées	16 431	16 543	29 522
Intérêts sur crédits à terme	245 923	115 481	346 319
Intérêts des comptes courants bancaires	11 427	35 143	59 286
Intérêts sur escomptes effets	154 589	374 391	626 190
Intérêts sur financement de stock	43 843	42 951	85 536
Escomptes accordés aux clients	44 785	34 353	75 832
Différence de changes réalisées	1 088 818	(599 502)	(402 666)
Différence de changes probables	788 193	265 058	501 402
Autres charges financières	48 725	27 086	27 520
Total Charges financières	<u>2 442 734</u>	<u>311 504</u>	<u>1 348 941</u>

27. Produits des placements & autres produits financiers

Ils sont détaillés comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Revenu des Valeurs Mobilières de Placement	150 100	118 013	155 065
Rémunération des comptes & autres produits financiers	3 858	1 047	4 167
Total Produits des placements & autres produits financiers	<u>153 958</u>	<u>119 060</u>	<u>159 232</u>

28. Autres gains ordinaires

Il s'agit essentiellement des :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Autres gains exceptionnels (remb.sinistres,+value/cession..)	27 519	8 455	85 034
Total des Autres gains ordinaires	<u>27 519</u>	<u>8 455</u>	<u>85 034</u>

29. Autres pertes ordinaires

Il s'agit essentiellement des :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Charge nette sur cession des immobilisations corporelles	-	-	-
Pénalités douanières et autres pertes ordinaires	13 126	22 404	37 100
Total des Autres pertes ordinaires	<u>13 126</u>	<u>22 404</u>	<u>37 100</u>

30. Résultat par action

Le résultat par action se présente comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Résultat net	592 547	3 031 008	6 485 971
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	592 547	3 031 008	6 485 971
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	19 305 000	17 160 000	17 160 000
Résultat par action	<u>0,031</u>	<u>0,176</u>	<u>0,377</u>

31. Informations sur les parties liées :

Au cours du premier semestre de l'année 2016, la société ADWYA a conclu diverses opérations avec des sociétés liées qui ont toutes été réalisées dans le cadre normal de ses activités.

Conformément à la politique de la société, ces opérations entre parties liées ont été réalisées aux conditions de marché.

Les transactions effectuées dans ce cadre sont détaillées comme suit :

Description des opérations	Administrateur	Valeur
Contrat de location des deux étages d'un immeuble pour la dir. MKTG	Taher EL MATRI	127 374
Contrat de consultant en matière de choix stratégiques	Taher EL MATRI	25 000
Contrat de consultant pour le lancement des nouveaux produits	Moncef ZMERLY	4 800
Contrat de médecine de travail	Hichem TERZI	6 840
Contrat de Publicité sur INTERNET Société ESSIB	Mounir Jerbi	31 420
VALEUR TOTALE :		<u>195 434</u>

32. Evènements postérieurs à la date de clôture :

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 30 Juin 2016 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

33. Engagements

33.1- Emprunts :

ADWYA a contracté des emprunts auprès de divers organismes financiers dont le détail est annexé à la note n° 12.

En contrepartie elle a donné en garantie :

- Une hypothèque de premier rang et en pari passu sur le terrain sis à la route de la Marsa, ainsi que sur les constructions
- Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels.

33.2- Engagements bancaires :

Ils se détaillent comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Cautions fiscales au profit de la douane tunisienne	55 206	55 206	55 207
- Cautions douanières	446 631	753 400	215 434
- Cautions provisoires	39 020	17 200	82 000
- Cautions définitives	625 212	501 605	515 839
- Autres cautions bancaires	-	699 250	3 086 000
- Escompte papier commercial	6 294 538	10 134 675	10 674 108
- Lettres de garantie	73 240	73 240	73 240
- Lettres de crédit	443 200	1 728 000	781 676
	<u>7 977 047</u>	<u>13 962 576</u>	<u>15 483 504</u>

34. Tableau de Passage des charges par nature Aux charges par destination au 30/06/2016

Tableau de Passage des charges par nature Aux charges par destination au 30/06/2016 :

Listes des comptes	Montant	Ventilation			
		Coût de Production	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres Charges
Achats MP AC Consommés	23 457 801	23 457 801	-	-	-
Autres Achats Consommés	1 692 649	1 267 452	227 606	140 343	57 248
Services extérieurs	845 058	632 778	113 633	70 066	28 581
Autres Services extérieurs	2 619 499	1 961 475	352 238	217 191	88 595
Charge Diverses Ordinaires	633 471	474 342	85 181	52 523	21 425
Charges Personnel	6 189 090	4 634 378	832 232	513 157	209 323
Charge Financières	2 442 734	-	-	-	2 442 734
Autres Charges Ordinaires	264 128	197 778	35 517	21 900	8 933
Dotation AMT et Provision	2 133 860	1 597 830	286 935	176 925	72 170
Impôts sur les sociétés	197 516	-	-	-	197 516
Total	40 475 806	34 223 834	1 933 342	1 192 105	3 126 525

AVIS D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2016

Messieurs les actionnaires
Société ADWYA S.A
Route de la Marsa Km 14
Sidi Daoud - TUNIS.

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société ADWYA S.A au 30 juin 2016 ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie arrêtés à cette date.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur les états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société ADWYA S.A au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 25 août 2016

Mourad Quellaty

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES
-SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la terre centre urbain nord 1080 Tunis

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines -SOTRAPIL- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Yahia ROUATBI (le Groupement "FINACO – ABC").

BILAN

(Exprimé en dinars)

<u>ACTIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>juin-2016</u>	<u>juin-2015</u>	<u>déc.-2015</u>
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		297 223	271 542	297 223
Moins : Amortissements		(276 515)	(231 101)	(265 616)
		20 708	40 441	31 607
Immobilisations corporelles		44 446 822	46 043 021	44 412 902
Moins : Amortissements		(33 593 970)	(33 362 798)	(32 614 141)
	4.1	10 852 852	12 680 223	11 798 761
Immobilisations financières		1 319 008	1 464 275	1 297 371
Moins : provisions		(18 609)	(20 709)	(18 609)
	4.2	1 300 399	1 443 566	1 278 762
Total des actifs immobilisés		12 173 959	14 164 230	13 109 130
Autres actifs non courants		-	-	-
Total des actifs non courants		12 173 959	14 164 230	13 109 130
ACTIFS COURANTS				
Stocks		534 837	643 542	664 758
Moins : Provisions		-	-	-
	4.3	534 837	643 542	664 758
Clients et comptes rattachés		9 942 593	5 681 973	7 153 837
Moins : Provisions		-	-	-
	4.4	9 942 593	5 681 973	7 153 837
Autres actifs courants		779 049	780 019	810 444
Moins : Provisions		(247 766)	(152 873)	(247 766)
	4.5	531 283	627 146	562 678
Placements et autres actifs financiers	4.6	20 164 747	14 761 009	17 901 192
Liquidités et équivalents de liquidités	4.7	804 907	2 350 266	2 692 905
Total des actifs courants		31 978 367	24 063 936	28 975 370
TOTAL DES ACTIFS		44 152 326	38 228 166	42 084 500

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

BILAN

(Exprimé en dinars)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>juin-2016</u>	<u>juin-2015</u>	<u>déc.-2015</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital		19 819 800	19 324 305	19 324 305
Réserves		3 208 058	2 983 202	2 791 598
Autres capitaux propres		139 510	139 510	139 510
Résultats reportés		9 119 040	8 565 069	8 565 069
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 286 408	31 012 086	30 820 482
Résultat de l'exercice		1 774 466	2 020 529	3 876 942
Total des capitaux propres	4.8	34 060 874	33 032 615	34 697 424
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions pour risques et charges	4.9	1 725 565	1 363 672	1 524 804
Total des passifs non courants		1 725 565	1 363 672	1 524 804
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	638 003	502 763	704 658
Autres passifs courants	4.11	7 727 884	3 323 351	5 151 849
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	5 765	5 765
Total des passifs courants		8 365 887	3 831 879	5 862 272
Total des passifs		10 091 452	5 195 551	7 387 076
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		44 152 326	38 228 166	42 084 500

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)	<u>Notes</u>	<u>juin-2016</u>	<u>juin-2015</u>	<u>déc.-2015</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	5.1	5 511 991	5 799 971	11 858 593
Autres produits d'exploitation	5.2	875 821	790 198	1 239 439
TOTAL DES PRODUITS D 'EXPLOITATION		6 387 812	6 590 169	13 098 032
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits à livrer		110 472	39 667	37 278
Achats consommés	5.3	331 206	429 256	829 532
Charges de personnel	5.4	2 232 239	1 991 803	4 203 732
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	1 191 496	1 180 171	2 498 427
Autres charges d'exploitation	5.6	441 352	469 122	988 948
TOTAL DES CHARGES D 'EXPLOITATION		4 306 765	4 110 019	8 557 917
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 081 047	2 480 150	4 540 115
Charges financières nettes	5.7	(16 738)	6 944	(145)
Produits des placements	5.8	727 749	611 053	1 280 829
Autres gains ordinaires	5.9	119 783	127 401	277 181
Autres pertes ordinaires		(23 037)	(11 149)	(47 857)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 888 804	3 214 399	6 050 123
Impôt sur les bénéfices		(1 114 338)	(1 193 870)	(2 173 181)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 774 466	2 020 529	3 876 942
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 774 466	2 020 529	3 876 942

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)	<u>Notes</u>	<u>juin-2016</u>	<u>juin-2015</u>	<u>déc.-2015</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		1 774 466	2 020 529	3 876 942
Ajustement pour :				
* Amortissements et provisions		1 191 489	1 180 157	2 235 372
* Reprises sur provisions		-	(13 490)	-
Variation des :				
* Stocks		129 921	55 299	34 083
* Créances		(2 788 756)	(1 012 089)	(2 483 953)
* Autres actifs courants	6.1	(253 707)	(222 639)	(226 343)
* Fournisseurs et autres dettes	6.2	2 098 019	(436 469)	1 564 996
* Plus ou moins-values de cessions		-	-	(32 446)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		2 151 432	1 571 298	4 968 651
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles		-	-	(1 770)
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles		(47 699)	(299 851)	(193 637)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		-	-	32 446
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-	200 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(47 699)	(299 851)	37 039
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		(1 893 777)	(1 873 872)	(1 873 872)
Affectations au fonds social	6.3	(92 099)	(71 736)	(263 340)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(1 985 876)	(1 945 608)	(2 137 212)
Variation de trésorerie		117 857	(674 161)	2 868 478
Trésorerie au début de l'exercice		19 887 140	17 018 662	17 018 662
Trésorerie à la clôture de l'exercice		20 004 997	16 344 501	19 887 140

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines

La SOTRAPIL est une entreprise publique créée sous la forme d'une société anonyme, son capital s'élève à : **19 819 800 dinars**, ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipelines. La société a été créée le 26 septembre 1979 et a entamé les opérations d'exploitation en février 1984.

Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 32% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Note 2 : Faits marquants de l'exercice

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 2016 s'est élevé à **5 511 991 dinars** par rapport à **5 799 971 dinars** enregistré au cours du premier semestre 2015, soit une baisse de l'ordre de **287 980 dinars**, (-4,96%).

2.2 Position litrage

Le solde de la position litrage a atteint au 30 juin 2016 la somme de **875 821 dinars**, contre **790 198 dinars**, enregistré au 30 juin 2015, soit une augmentation de l'ordre de **85 623 dinars**.

2.3 Résultat comptable

La SOTRAPIL a enregistré au cours du premier semestre 2016 un résultat bénéficiaire de **1 774 466 dinars**, contre un résultat également bénéficiaire au cours du premier semestre 2015 de l'ordre de **2 020 529 dinars**, soit une baisse de l'ordre de **246 063 dinars** due essentiellement à :

- La baisse du chiffre d'affaires de 287 980 dinars ;
- La régression du montant des achats consommés de 98 050 dinars ;
- La diminution du montant de l'impôt sur les bénéfices de 79 532 dinars ;
- La hausse des charges du personnel de 240 436 dinars ;
- Et, la progression des revenus provenant des placements de 116 696 dinars.

2.4 L'arrivée du terme des conventions du droit de servitude

Pour la construction du pipeline sous-terrain de transport des hydrocarbures reliant la zone pétrolière de Bizerte à celle de Radés, la SOTRAPIL a conclu au cours des années 1982 et 1983 avec tous les propriétaires des parcelles de terrains figurant sur le tracé du pipeline, des conventions de servitude pour une durée de 30 années. Ces conventions permettent notamment à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline à travers toutes les parcelles de terrains concernées, elles sont arrivées à échéance au cours des années 2012 et 2013 et doivent par conséquent être renouvelées.

Ainsi, afin de fixer les prix de référence visant l'indemnisation des différents propriétaires et le renouvellement des conventions de servitude, la SOTRAPIL a effectué les démarches suivantes :

- Le recours en juillet 2012 à un ingénieur urbaniste expert auprès des tribunaux fonciers pour l'estimation des indemnités à verser aux propriétaires terriens ;
- La communication du rapport d'expertise aux services compétents du Ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières pour avis et approbation.

La SOTRAPIL a reçu en date du 06 mars 2015 le rapport d'expertise de la direction générale d'évaluation rattachée au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières donnant une estimation de l'indemnité à déboursier aux propriétaires des parcelles se trouvant sur le tracé du pipeline de transport des produits pétroliers,

fixée à : **6 188 062 dinars**. Notons que la société a engagé les démarches nécessaires pour entamer la campagne de renouvellement des conventions avec les différents propriétaires terriens. (Établissement des procédures, contrat type, établissement d'une liste des propriétaires, consultation de l'avocat à propos des démarches à entreprendre... etc)

Etant donné que le ministère des domaines de l'Etat et affaires foncières n'a pas pris en considération dans son évaluation le cadre juridique de la convention liant les propriétaires des parcelles à la SOTRAPIL, cette valorisation a été considérée très élevée par la société. Pour cela, le conseil d'administration de la société réuni en date du 07 avril 2016, a recommandé la suspension de la campagne de renouvellement des contrats de servitudes et d'engager des consultations juridiques et foncières en vue de revoir la valeur des indemnités à proposer aux différents propriétaires de parcelles se trouvant sur le tracé du pipeline sur la base des clauses contractuelles initialement signées avec les titulaires des parcelles.

D'un point de vue comptable, le montant total que supportera la SOTRAPIL pour le renouvellement des conventions de servitude est considéré comme un élément du coût de construction du pipeline de transport des produits pétroliers. Il sera réparti sous forme de dotations aux amortissements inscrites chaque année parmi les charges, sur toute la période couverte par la convention.

Note 3. Principes et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 sont préparés conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions principales et annexes	5%	10%	20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10%		
Matériels de transport	20%		
Installations générales, agencements et aménagements divers divers	10%		
Equipements de bureaux	10%		

- L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qui en découlent ont toujours été considérées comme des investissements renouvelables tous les cinq ans. Il s'agit d'une opération vitale pour le pipeline qui influe sur ses performances et sur sa durée de vie et procure bien évidemment des avantages économiques futurs à la société.
- Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « Prorata Temporis ».

3.2 Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3 ans.

3.3 Stocks

3.3.1 Stocks des pièces de rechange et autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

3.3.2 Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de « contaminât » au 30 juin 2016. Il est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

3.4 Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale. Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

3.5 Le solde de la position litrage

Il représente les gains et les pertes découlant de la situation des comptes courants produits des sociétés clientes.

Cette situation est arrêtée à la fin de chaque exercice comptable ou à l'occasion d'un changement des prix des produits pétroliers.

Le solde de ces produits et pertes est comptabilisé dans le compte «autres produits d'exploitation».

NOTES 4 : RELATIVES AU BILAN

4-1 Immobilisations corporelles

		30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Terrains		625 640	625 640	625 640
Constructions	4-1-1	34 760 161	36 219 949	34 720 789
Installations techniques mat et outillages industriels		3 900 413	3 850 156	3 900 121
Matériels de transport		1 281 193	1 325 092	1 281 193
Equipements de bureaux		988 906	1 136 662	971 095
Installations Généra. Agence. et Aménagements divers		539 539	538 791	538 791
Emballages récupérables identifiables		2 095	2 095	095
Immobilisations en cours	4-1-2	2 348 875	2 344 636	2 373 178
Total brut		44 446 822	46 043 021	44 412 902
Amortissements et provisions		(33 593 970)	(33 362 798)	(32 614 141)
Total net		10 852 852	12 680 223	11 798 761

Pour de plus amples explications sur la variation des immobilisations corporelles et des amortissements voir le tableau présenté à l'Annexe 1.

4-1-1 Constructions

	30-juin-16	31-déc.-15	Variation
Construction Pipe Bizerte-Rades	18 339 937	18 339 937	-
Construction Pipe Jet	8 364 967	8 364 967	-
Pièces de rechanges spécifiques	1 128 732	1 089 360	39 372
Construction siège social	3 259 609	3 259 609	-
Bacs de contaminât	713 416	713 416	-
Construction magasin des stocks-Rades	414 227	414 227	-
Aménagement du laboratoire-Rades	35 957	35 957	-
Aménagement des zones dangereuses à Rades	37 355	37 355	-
Travaux de construction des dépôts pour pompes Jet	78 313	78 313	-
Travaux de mise en place d'un poste redresseur	53 960	53 960	-
Autres constructions	2 333 688	2 333 688	-
Total	34 760 161	34 720 789	39 372

4-1-2 Immobilisations en cours

Le détail de la rubrique immobilisations en cours se présente comme suit :

		30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Projet Skhira-Grand Sahel (Etudes techniques et financières)	4-1-2-1	1 824 113	1 824 113	1 824 113
Projet Skhira-Grand Sahel (Servitudes pour utilisations des terrains)	4-1-2-2	348 032	348 032	348 032
Mission d'inspection interne du pipeline		128 542	128 542	128 542
Maintenance Pipe Jet		10 677	-	-
Avances pour l'acquisition d'équipements		12 832	23 813	23 813
Acquisition de pièces de rechanges spécifiques		-	-	25 672
Renouvellement des contrats de servitudes		23 813	5 782	11 312
Autres projets		866	14 354	11 694
Total brut		2 348 875	2 344 636	2 373 178
Provision pour dépréciation- Projet pipeline Skhira- Menzel HAYET		(2 172 145)	(2 172 145)	(2 172 145)
Provision sur autres immobilisations en cours		(152 355)	(152 355)	(152 355)
Total net		24 375	20 136	48 678

4-1-2-1. Projet Pipeline Skhira - Menzel HAYET (Etudes techniques et financières)

La SOTRAPIL a réalisé en 2002 une étude technique et financière pour la Construction d'un pipeline multi produits pétroliers reliant la Skhira à Menzel - HAYET (Région du grand sahel) pour une valeur totale de 1 824 113 dinars. Le coût élevé d'exécution du projet a amené le conseil interministériel réuni le 29 juillet 2008 à chercher une autre alternative pour la réalisation du projet du pipeline Skhira - Région du grand Sahel. La SOTRAPIL a envisagé alors d'adapter les composantes de l'étude technique et financière à la nouvelle configuration du projet. Les composantes de l'étude jugées caduques ont été provisionnées au cours de l'exercice 2008 à concurrence de 297 622 dinars. Des difficultés sont apparues quant à la mise en exécution de la nouvelle configuration du projet et le retour à la configuration initiale est alors envisagé. Toutefois, et en l'absence de décision jusqu'au 31 décembre 2010 concernant l'alternative à retenir et la date de début des travaux, la SOTRAPIL a constaté par mesure de prudence au cours de l'exercice 2010 une provision complémentaire de l'ordre de 1 526 491 dinars sur l'ensemble des éléments de l'étude technique et financière du projet, et ce en l'absence d'informations précises sur les composantes qui peuvent être utilisées et celles qui devraient être reproduites.

Il est à noter qu'en date du 3 Août 2015, une réunion au sein du ministère de l'industrie concernant les projets restructurant qui peuvent être financés dans le cadre de la coopération Européenne, il a été convenu sur la nécessité d'inclure ce projet dans le cadre du premier plan de développement post révolution 2016-2020 et il y aura des réunions avec tous les intervenants pour étudier les scénarios possibles.

Il est tout de même à signaler, que jusqu'à la date de préparation de ces états financiers aucune décision n'a été prise concernant l'alternative du projet à retenir et la date de début des travaux.

4-1-2-2. Projet Pipeline Skhira - Menzel HAYET (Servitudes pour utilisations des terrains)

Les frais de servitude pour le passage du pipeline SKHIRA - Menzel HAYET d'un montant de 348 032 dinars ont été provisionnés en totalité au cours de l'exercice 2008.

4-2. Immobilisations financières

		30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Titres de participations	4-2-1	61 050	61 050	61 050
Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)	4-2-2	800 000	1 000 000	800 000
Prêts à plus d'un an sur fonds social	4-2-3	445 820	388 987	424 183
Dépôts et cautionnements		12 138	14 238	12 138
Total brut		1 319 008	1 464 275	1 297 371
Provisions pour dépréciation des prêts accordés au personnel		(18 609)	(20 709)	(18 609)
Total net		1 300 399	1 443 566	1 278 762

4-2-1 Titres de participation

Titres		Nbr	Objet	Valeur en dinars
SNDP	(4-2-1-1)	5	Décision de la CAREPP du 12/09/1996	50
Zone franche de ZARZIS		600	Décision de la CAREPP du 12/02/2000	60 000
Société AGIL de gestion et de services (S.A.GE.S)		10	Décision de la Commission technique du 11 Juin 2014	1 000
Total				61 050

4-2-1-1 Le nombre des actions SNDP au 17 Novembre 2015 date de la réunion de la dernière assemblée générale extraordinaire, est de 132 actions. Dont 127 actions gratuites.

4-2-2 Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)

	30-juin-16
Obligations ligne BNA Capitaux	320 000
Obligations ligne STB Finance	320 000
Obligations ligne BH	160 000
Total	800 000

4-2-3. Prêts à plus d'un an sur Fonds social

Solde au 31 décembre 2015	424 183
Prêts accordés en 2016	228 755
Prêts recouverts en 2016	(65 950)
Prêts à recouvrir en 2016	(141 168)
Solde au 30 Juin 2016	445 820

4-3. Stocks

		30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Pièces de rechange et autres approvisionnements	4-3-1	130 062	130 683	149 511
Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales	4-3-2	404 692	501 280	509 908
Produits à livrer JET		83	11 579	5 339
Total		534 837	643 542	664 758

4-3-1. Pièces de rechange et autres approvisionnements

Stock initial	149 511
Les entrées du premier semestre	3 756
Les sorties du premier semestre	(23 205)
Stock final au 30 Juin 2016	130 062

4-3-2. Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et des bacs de stockage de contaminât au 30 juin 2016. Il est valorisé au prix de facturation par la STIR.

Stock de produits à livrer -Canalisations banales au 30 juin 2016	354 124
Stock de produits existant au niveau des bacs de contaminât	50 568
Stock au 30 Juin 2016	404 692

4-4. Clients et comptes rattachés

		30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
TOTAL Tunisie		461	531 621	688 092
OIL LIBYA		577 540	347 596	482 212
STAROIL		629 973	367 977	1 443 662
SNDP		1 599 167	721 845	1 676 600
VIVO Energie		964 085	948 073	1 060 933
SHELL		867 260	461	461
Clients, factures à établir	4-4-1	5 304 107	2 764 400	1 801 877
Total Brut		9 942 593	5 681 973	7 153 837

Ces comptes enregistrent :

- Les sommes facturées par la SOTRAPIL à chaque client contre le transport des produits pétroliers demeurent non payées jusqu'au 30 juin 2016.
- La valeur de la position de litrage de chaque client résultant du changement de la structure des prix des produits pétroliers ;
- La valeur des produits pétroliers livrés par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont commandées auprès de la STIR, et ce en raison des capacités de stockage limitées de certains autres clients au moment de l'opération de pompage.

4-4-1. Clients, factures à établir

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Compte courant produit STAROIL	52 568	605 737	19 213
Compte courant produit OIL LIBYA	1 932 229	637 680	456 748
Compte courant produit SNDP	2 789 203	995 490	689 255
Compte courant produit TOTAL	116 118	147 474	132 392
Compte courant VIVO Energie	408 207	68 546	482 839
Factures à établir (<i>Transport des produits pétroliers</i>)	5 782	309 473	21 430
Total	5 304 107	2 764 400	1 801 877

Ces comptes enregistrent les sommes que la SOTRAPIL n'a pas facturées jusqu'au 30 juin 2016 à ses différents clients au titre :

- Des quantités des produits pétroliers livrées en sus des quantités qu'ils ont commandées ;
- De la contrepartie du transport des produits pétroliers par pipeline.

4-5. Autres actifs courants

		30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Fournisseurs débiteurs		19 975	17 713	20 908
Personnel, avances et acomptes		98 848	78 614	97 056
Débiteurs divers	4-5-1	210 979	240 184	202 587
Produits à recevoir	4-5-2	327 260	306 731	306 808
Charges constatées d'avance	4-5-3	117 410	129 890	182 196
Crédit de TVA		550	-	889
Etat, crédit de TFP		4 027	6 887	-
Total brut		779 049	780 019	810 444
Provisions	4-5-4	(247 766)	(152 873)	(247 766)
Total net		531 283	627 146	562 678

4-5-1. Débiteurs divers

		30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Raccordement TOTAL Tunisie	4-5-1-1	69 248	74 922	73 313
Ministère de l'équipement	4-5-1-2	128 036	128 037	128 036
Société de Promotion du Lac de Tunis		-	33 143	-
Autres débiteurs divers		13 695	4 082	1 238
Total		210 979	240 184	202 587

4-5-1-1. Raccordement TOTAL

Ce solde représente la prise en charge par la SOTRAPIL du coût de raccordement pour le transport du produit Jet A1 au dépôt du client TOTAL Tunisie de Rades à ses dépôts situés à l'aéroport de Tunis Carthage en contrepartie d'un droit de passage d'un montant de cinq cent millimes par mètre cube payé annuellement au profit de la SOTRAPIL.

4-5-1-2 Ministère de l'équipement

Cette créance représente le reliquat des impayés dus par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire sur des travaux opérés par la SOTRAPIL.

4-5-2. Produits à recevoir

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Ministère de l'industrie -Salaires des détachés	315 146	288 798	288 799
Remboursement frais des loyers	1 124	1 369	2 489
Agios créditeurs Amen Bank	1 920	4 402	3 702
Agios créditeurs BH	6 521	9 763	6 764
Agios créditeurs STB	1 835	1 915	2 520
Remboursement CNAM	-	-	1 388
Remboursement STAR	714	484	1 146
Total	327 260	306 731	306 808

4-5-3. Charges constatées d'avance

	30-juin-16
- Taxes sur les véhicules	3 493
- Factures OMMP payées d'avance	41 365
- Factures Software Management	3 691
- Factures AE TECH payées d'avance	2 275
- SIMAC-Maintenance payée d'avance	7 012
- Facture OACA	17 818
- Factures de l'intermédiaire en Bourse	5 040
- Facture ARCHIDOC	4 626
- Facture SNDP	11 324
- Facture TOPNET	1 911
- Autres charges constatées d'avance	18 855
Total	117 410

4-5-4. Provisions

	30-juin-16
Provisions sur les avances accordées aux fournisseurs	7 308
Provisions sur les produits à recevoir	112 422
Provisions sur la créance du Ministère de l'équipement	128 036
Total	247 766

4-6. Placements et autres actifs financiers

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Prêts à moins d'un an sur fonds social	141 168	115 112	138 217
Placements courants	4-6-1 19 000 000	14 000 000	17 000 000
Emprunt obligataire	200 000	-	200 000
Intérêts courus sur placements à terme	4-6-2 823 579	645 897	562 975
Total	20 164 747	14 761 009	17 901 192

4-6-2 Intérêts de placements

	<u>30-juin-16</u>
Amen Bank (Lafayette)	349 831
Banque Tuniso- Koweitienne (Centre Urbain Nord)	168 677
Banque nationale Agricole (Khair-Eddine Pacha)	125 993
STB (MAHRAJENE)	165 461
BH	11 932
Obligations	1 685
Total	823 579

4-7. Liquidités et équivalents de liquidités

		<u>30-juin-16</u>	<u>30-juin-15</u>	<u>31-déc.-15</u>
Comptes courants bancaires	4-7-1	804 459	2 349 908	2 692 560
Caisse		448	358	345
Total		804 907	2 350 266	2 692 905

4-7-1. Comptes courant bancaires

	<u>30-juin-16</u>	<u>30-juin-15</u>	<u>31-déc.-15</u>
BNA (Khair-Eddine Pacha)	78 435	37 937	37 891
BANQUE DE L'HABITAT	95 608	402 282	686 849
UBCI (EI MENZAH)	-	7 021	7 098
STB	-	39	39
STB (MAHRAJENE)	42 364	420 425	467 370
BTK (Centre Urbain Nord)	257 627	483 362	351 292
BTK (centrale)	226	223	223
AMEN BANK (Lafayette)	40 986	262 253	356 229
BTK Fonds Social	152 069	92 990	128 849
Banque ZIYTOUNA	82 067	593 837	554 989
ATB (CHARGUIA)	57 977	49 243	101 435
Autres comptes	(2 900)	296	296
Total	804 459	2 349 908	2 692 560

4-8. Capitaux propres

		<u>30-juin-16</u>	<u>30-juin-15</u>	<u>31-déc.-15</u>
Capital social	4-8-1	19 819 800	19 324 305	19 324 305
Réserves	4-8-2	3 208 058	2 983 202	2 791 598
Autres capitaux propres		139 510	139 510	139 510
Résultats reportés	4-8-3	9 119 040	8 565 069	8 565 069
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 286 408	31 012 086	30 820 482
Résultat net de la période		1 774 466	2 020 529	3 876 942
Capitaux propres avant affectation		34 060 874	33 032 615	34 697 424

Pour de plus amples détails sur la variation des capitaux propres pour la période allant du 01 Janvier 2016 au 30 Juin 2016, voir le tableau présenté à l'annexe 2.

4-8-1. Capital social

L'assemblée générale extraordinaire a décidé le 26 Mai 2016 d'augmenter le capital social de la société par l'émission de 99 099 actions de valeur nominale de 5 dinars par incorporation de :

La Réserve spéciale de réinvestissement	374 018
Résultats reportés	121 477
Total	495 495

4-8-2 : Réserves

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Réserves légales	1 932 431	1 873 872	1 873 872
Réserves extraordinaires	160 205	160 205	160 205
Réserves pour fonds social	4-8-2-1 1 115 422	949 125	757 521
Total	3 208 058	2 983 202	2 791 598

4-8-2-1. Réserves pour fonds social

	30-juin-16	30-juin-15
Fonds social au 1er janvier 2016	757 521	620 861
Ressources de la période	467 648	417 864
- Quote-part résultat de l'exercice	450 000	400 000
- Intérêts des prêts au personnel	6 254	6 633
- Intérêts bancaires capitalisés	1 322	950
- Contributions du personnel aux tickets de restaurants	-	10 091
- Restitution de primes scolaires	10 072	190
Emplois de la période	109 747	89 600
- Restauration	101 647	83 237
- Omra	3 600	-
- Dons	2 500	3 500
- Cadeaux et autres frais	2 000	2 863
Fonds social au 30 juin 2016	1 115 422	949 125

4-8-3 Résultats reportés

	<u>30-juin-16</u>	<u>30-juin-15</u>	<u>31-déc.-15</u>
Résultats reportés	9 119 040	8 565 069	8 565 069
	9 119 040	8 565 069	8 565 069

Le solde de la rubrique des résultats reportés se détail comme suit :

	<u>Montant</u>
Résultat net de l'année 2015	3 876 942
Résultats reportés au 31 décembre 2015	8 565 069
Résultat avant affectation	12 442 011
Réserve légale	(58 559)
Réserves spéciale de réinvestissement	(374 018)
Incorporation des résultats reportés au capital social	(121 477)
Dividendes 2015 (600 millimes par action)	(2 318 917)
Dotations annuelles au fonds social	(450 000)
Résultats reportés au 30 Juin 2016	9 119 040

4-9. Provisions pour risques et charges

Cette rubrique enregistre le montant des provisions pour risques et charges constatées par la SOTRAPIL. Elles se détaillent comme suit :

		30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Affaire de servitude Société de promotion Immobilière BELDIAR		58 590	58 590	58 590
Affaire juridique de Comète et TRAPIL	4-9-1	506 713	454 224	460 654
Charges d'amortissements des droits de servitudes	4-9-2	1 160 262	850 858	1 005 560
Total		1 725 565	1 363 672	1 524 804

4-9-1. Affaire juridique de Comète et TRAPIL

La provision de Comète - TRAPIL a été constatée suite à une action en justice lancée par ce groupement réclame le règlement du reliquat du montant du marché de l'étude du pipeline SKHIRA- Grand SAHEL. La SOTRAPIL a alors constaté une provision à hauteur de 20% du montant des trois premières phases du marché initial qui n'a pas fait l'objet de décompte.

4-9-2. Provision pour amortissements des droits de servitudes

La provision pour charges d'amortissements des droits de servitudes correspond à l'estimation de la consommation au titre des exercices postérieurs à 2012 de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline.

4-10 Fournisseurs et comptes rattachés

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Fournisseurs, achats de biens et services	233 807	184 237	296 474
Fournisseurs, achats d'immobilisations	30 979	28 139	49 486
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garanties	192 710	180 400	187 983
Fournisseurs, factures non encore parvenues	180 507	109 987	170 715
Total	638 003	502 763	704 658

4-11 Autres passifs courants

		30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Clients créditeurs	4-11-1	5 737 489	1 678 769	3 203 823
Personnel, œuvres sociales		271 698	306 924	363 053
Personnel, oppositions		218	480	1 487
Personnel, charges à payer		511 175	428 207	461 291
Etat, impôts et taxes retenues à la source		90 309	92 304	150 922
Créditeurs divers		38 509	17 693	32 901
Comptes transitoires ou d'attente		54	54	54
Charges à payer	4-11-2	44 160	68 462	51 793
Etat, taxe sur chiffre d'affaires		2 329	1 995	2 654
Dividende à distribuer		430 329	5 190	5 190
Etat Impôts sur les bénéficiés		451 957	665 201	592 122
Etat, TVA à payer		97 618	8 724	262 575
Produits constatés d'avance	4-11-3	52 039	49 348	20 417
Etat taxes à payer		-	-	3 567
Total		7 727 884	3 323 351	5 151 849

4-11 - 1 Clients créditeurs

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Compte courant produit TOTAL Tunisie	390 937	78 733	420 388
Compte courant produit OIL LIBYA	1 175 375	635 681	238 851
Compte courant produit STAROIL	1 735 045	271 137	1 314 986
Compte courant produit SNDP	2 200 088	453 555	914 048
Compte courant produit VIVO ENERGY	236 044	239 663	294 826
Nouvelle répartition	-	-	20 724
Total	5 737 489	1 678 769	3 203 823

Ces comptes enregistrent, la valeur des quantités de produits pétroliers commandées par les clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, et qui ne leur ont pas été livrées à cause de leurs capacités limitées de stockage au moment de l'opération de pompage des produits. Notons que la détermination des soldes des comptes courants produits débiteurs et créditeurs et les facturations conséquentes se font une fois à la fin de chaque exercice comptable.

4-11- 2 Charges à payer

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Provisions Jetons de présence 2014-Conseil d'administration	15 000	34 000	24 000
Provisions Jetons de présence 2014-Comité d'audit Interne	3 750	9 000	6 000
Provisions Honoraires du Commissaire aux comptes	12 000	12 320	15 000
Charges à payer TT	6 648	6 000	4 000
Autres charges à payer	6 762	7 142	2 793
Total	44 160	68 462	51 793

4-11- 3 Produits constatés d'avance

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
- Loyer Office National de la Télédiffusion	7 325	6 976	2 326
- Loyer BTK	44 324	42 213	18 091
- Autres produits constatés d'avance	390	159	-
Total	52 039	49 348	20 417

NOTES 5 : RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**5-1. Revenus**

		30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Transport par pipeline	5-1-1	4 911 020	5 239 300	10 689 968
Transport par conduites banales	5-1-2	224 471	260 416	521 430
Frais de stockage des produits pétroliers dans la pipeline	5-1-3	48 213	48 213	96 427
Transport pipe JET	5-1-4	328 287	252 042	550 768
Total		5 511 991	5 799 971	11 858 593

5-1-1 Transport par pipeline

	<u>(en m³)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>30/06/2016</u>
Gasoil	387 504	6,323	2 450 189
Pétrole	21 408	6,123	131 083
Gasoil 50	55 974	6,323	353 923
Essence sans plomb	283 354	6,973	1 975 827
Total	748 240		4 911 022

5-1-2 Transport par conduites banales

	<u>Volume transporté</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>30/06/2016</u>
Gasoil	387 504	0,3	116 251
Pétrole	21 408	0,3	6 422
Gasoil 50	55 974	0,3	16 792
Essence sans Plomb	283 354	0,3	85 006
Total	748 240		224 472

5-1-3 Frais de stockage des produits pétroliers dans le pipeline

Ce compte enregistre les revenus provenant des frais de stockage du gasoil au niveau du pipeline multi-produits en dehors des périodes de pompage. La facturation des frais de stockage est effectuée mensuellement selon un montant fixe de 2,066 dinars qui est réparti entre les clients en fonction des quantités transportées de l'année précédente.

	<u>Volume Stocké</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>30/06/2016</u>
Frais de stockage	23 336	2,066	48 212

5-1-4 Transport pipe JET

Ce compte enregistre le revenu provenant du transport du kérosène à l'aéroport au niveau du pipe Jet pour les deux clients TOTAL et SNDP.

	<u>Volume Transporté</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>30/06/2016</u>
Quantité transportée du 01 janvier 2016 au 30 juin 2016	65 710	4,996	328 287

5-2 Autres produits d'exploitation

		<u>30-juin-16</u>	<u>30-juin-15</u>	<u>31-déc.-15</u>
Profits sur position de litrage	5-2-1	875 821	776 158	1 195 247
Reprise sur provisions		-	13 490	42 302
Vente cahiers de charges		-	550	1 890
Total		875 821	790 198	1 239 439

5-2-1 Profits sur position de litrage

	<u>30-juin-16</u>	<u>30-juin-15</u>	<u>31-déc.-15</u>
Compte courant SNDP	589 115	541 935	772 154
Compte courant TOTAL Tunisie	(274 819)	68 741	(243 086)
Compte courant STAROIL	(367 492)	334 600	(20 571)
Compte courant OIL LIBYA	756 854	1 999	236 515
Compte courant VIVO ENERGY	172 163	(171 117)	450 235
Nouvelle répartition-Total Tunisie	-	-	2 114
Nouvelle répartition- VIVO Energie	-	-	15 617
Nouvelle répartition- SNDP	-	-	(18 377)
Nouvelle répartition- OIL LIBYA	-	-	(2 348)
Nouvelle répartition- STAROIL	-	-	2 994
Total	875 821	776 158	1 195 247

5-3 Achats consommés

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Achats stockés	3 756	11 754	43 448
Variation des approvisionnements stockés	19 449	15 633	(3 196)
Achats non stockés d'énergies	200 014	284 690	563 596
Carburants	51 577	58 774	108 565
Petits outillages	2 660	4 859	6 465
Electricité	22 583	33 028	65 817
Eau	6 980	11 690	15 829
Fournitures de bureau	22 283	8 828	28 386
Achats divers	1 904	-	622
Total	331 206	429 256	829 532

5-4 Charges de personnel

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Salaires	1 612 731	1 470 840	3 038 373
Charges sociales légales	345 354	320 260	724 228
CAVIS	24 320	22 092	56 193
Assurance groupe	210 570	142 232	289 495
Autres charges de personnel	39 264	36 379	95 443
Total	2 232 239	1 991 803	4 203 732

Les charges de personnel s'élèvent au 30 juin 2016 à 2 232 239 dinars contre 1 991 803 dinars au 30 juin 2015, soit une augmentation de 240 436 dinars.

5-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Amortissements des immobilisations incorporelles	10 899	10 604	21 208
Amortissements des immobilisations corporelles	970 828	1 014 865	2 019 558
Dotations aux amortissements liées à une modification comptable	8 917	-	-
Dotations aux provisions pour amortissements au titre des contrats de servitude	200 760	154 702	309 403
Dotations aux provisions sur autres actifs courants	-	-	128 036
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations	92	-	20 222
Total	1 191 496	1 180 171	2 498 427

5-6 Autres charges d'exploitation

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Redevance pour utilisation des immobilisations concédées	59 193	66 517	133 033
Entretiens et réparations	62 567	45 283	79 698
Primes d'assurance	84 234	71 036	155 231
Etudes et divers services extérieurs	90 300	38 598	165 579
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	48 766	142 907	180 636
Publicités, publications, relations publiques	8 544	30 530	57 750
Transports et déplacements	47 579	42 275	81 908
Frais de P.T.T	24 985	30 539	61 030
Services bancaires et assimilés	1 572	3 915	6 702
Impôts et taxes et versements assimilés	73 898	69 607	141 411
Jetons de présence	18 750	15 000	30 000
Autres charges antérieures (liées aux modifications comptables)	6 087	2 051	4 121
Transfert des charges	(85 123)	(89 136)	(108 151)
Total	441 352	469 122	988 948

5-7. Charges financières nettes

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Pertes de changes	(16 233)	(1 482)	(2 239)
Gains de changes	945	9 707	6 971
Autres charges financières	(1 450)	(1 281)	(4 877)
Total	(16 738)	6 944	(145)

5-8 Produits des placements

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Intérêts perçus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	727 749	611 053	1 274 706
Dividendes perçus	-	-	6 123
Total	727 749	611 053	1 280 829

5-9 Autres gains ordinaires

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Revenus de location des immeubles	112 062	106 726	214 423
Pénalités de retards	7 210	15 794	14 418
Vente de biens (Voitures)	-	-	32 446
Autres gains ordinaires	511	4 881	15 894
Total	119 783	127 401	277 181

NOTES 6 : RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

6-1. Variation des autres actifs

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Variation des autres actifs courants	31 395	(3 288)	(33 713)
Variation des autres actifs financiers	(263 555)	(210 421)	(150 604)
Décassements des prêts sur fonds social	(21 637)	(8 930)	(42 026)
Total	(253 797)	(222 639)	(226 343)

6-2. variation des fournisseurs et autres dettes

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	(66 655)	(510 163)	(308 268)
Variation des autres passifs courants	2 150 895	43 293	1 871 791
Variation des fournisseurs d'immobilisations	13 779	30 401	1 473
Total	2 098 019	(436 469)	1 564 996

6-3. Affectation au fonds social

Ce solde représente la variation du fonds social qui s'est élevée au titre de premier semestre 2016 à 92 099 dinars contre 71 736 dinars au titre de premier semestre 2015.

Note 7. Engagements hors bilan

7-1 Engagements financiers

	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
Engagements donnés	3 654 213	4 213 452	4 072 942
Cautions données	199 686	192 985	192 985
Cautions pour stocks de remplissage	3 454 527	4 020 467	3 879 957
Engagements reçus	885 873	834 967	841 581
Cautions reçues	885 873	834 967	841 581

7-2 Engagements réciproques (non financiers)

Il est stipulé dans la convention de servitude qui lie la SOTRAPIL à la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) et les engagements suivants qui en découlent, que la première s'oblige de transférer à ses frais et au plus tard le 31 décembre 2012, l'itinéraire des deux pipelines qu'elle exploite et qui traversent un terrain propriété de la deuxième. Le transfert qui concerne un tronçon de 1 200 mètres carrés se fera vers une parcelle que la SPLT s'engage à mettre à la disposition de la SOTRAPIL.

Jusqu'à la date de clôture de la période semestrielle au 30/06/2016, aucune notification n'a été faite par la SPLT à la SOTRAPIL concernant ce transfert, pour cela aucune provision sur la valeur nette comptable du tronçon n'a été constatée à cette même date.

ANNEXES

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
(Exprimé en dinars)

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS/PROVISIONS			VCN		
	31/12/2015	Entrées	Sorties	30/06/2016	31/12/2015	Dotations	Régularisations	30/06/2016	30/06/2016	31/12/2015
Terrains	625 640	-	-	625 640	-	-	-	-	625 640	625 640
Constructions	34 720 789	39 372	-	34 760 161	25 482 255	744 577	8 916	26 235 748	8 524 413	9 238 534
Inst. tech matériel et outillage industriel	3 900 121	292	-	3 900 413	2 597 719	140 268	-	2 737 987	1 162 426	1 302 402
Matériels de transport	1 281 193	-	-	1 281 193	982 704	56 616	-	1 039 320	241 873	298 489
Equipements de bureaux	971 095	17 811	-	988 906	725 183	25 227	92	750 502	238 404	245 912
Installations, Agencements et Aménagements	538 791	748	-	539 539	501 780	4 140	7	505 913	33 626	37 011
Emballages récupérables	2 095	-	-	2 095	-	-	-	-	2 095	2 095
Total Immobilisations corporelles	42 039 724	58 223	-	42 097 947	30 289 641	970 828	9 015	31 269 470	10 828 477	11 750 083
Immobilisation en cours	2 373 178	31 746	56 049	2 348 875	2 324 500	-	-	2 324 500	24 375	48 678
Total	44 412 902	89 969	56 049	44 446 822	32 614 141	970 828	9 015	33 593 970	10 852 852	11 798 761

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
	19 324 305	1 873 872	160 205	139 510	757 521	3 876 942	8 565 069	34 697 424
Affectation du résultat de l'exercice 2015	-	58 559	-	-	-	(3 876 942)	3 818 383	-
Augmentation du Capital	495 495	-	-	-	-	-	(495 495)	-
Dividendes à distribuer	-	-	-	-	-	-	(2 318 917)	(2 318 917)
Affectation pour fonds social	-	-	-	-	450 000	-	(450 000)	-
Ressources fonds social	-	-	-	-	17 648	-	-	17 648
Emplois fonds social	-	-	-	-	(109 747)	-	-	(109 747)
Résultat de la période (*)	-	-	-	-	-	1 774 466	-	1 774 466
Solde au 30 Juin 2016	19 819 800	1 932 431	160 205	139 510	1 115 422	1 774 466	9 119 040	34 060 874

(*) Le résultat net par action s'élève à 0,448 dinars.

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DU 01 Janvier 2016 au 30 Juin 2016
(Exprimé en dinars)

Produits		Charges		Soldes	juin-2016	juin-2015
Revenus	5 511 991	déstockage de production		110 472		
Total	5 511 991	Total		110 472	Production	5 401 519
Production	5 401 519	Achats consommés		25 110		5 760 304
Total	5 401 519	Total		25 110	Marge sur coût matières	5 376 409
Marge sur coût matières	5 376 409	Autres charges externes		758 573		5 748 549
Autres produits d'exploitation	875 821					
Total	6 252 230	Total		758 573	Valeur ajoutée brute	5 493 657
Valeur ajoutée brute	5 493 657	Impôts et taxes		73 998		
		Charges de personnel		2 232 239		
Total	5 493 657	Total		2 306 237	Excédent brut d'exploitation	3 187 420
Excédent brut d'exploitation	3 187 420	dotations aux amortissements		1 191 496		
Autres gains ordinaires	119 783	Autres pertes ordinaires		23 037		
Produits de placements	727 749	Charges financières		16 738		
Produits financiers	-	Impôts sur les bénéfices		1 114 338		
Transfert et reprise de charges	85 123					
Total	4 120 075	Total		2 345 609	Résultat des activités ordin.	1 774 466
Résultat des activités ordinaires	1 774 466	Effet négatif des modifi. compt		-		
Effet positif des modifi. comptables	-					
Total	1 774 466			-	Résultat net après modifi. compt	1 774 466
						2 020 529

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
(Exprimé en dinars)

			juin-2016
Désignations	A réintégrer	A déduire	Résultat
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			1 774 466
A réintégrer			1 715 336
Impôts sur les Bénéfices	1 114 338		
Provision pour congés au 30 juin 2016	344 500		
Charges à réintégrer	40 803		
Provisions pour risques et charges	200 760		
Provisions pour dépréciation des immobilisations Corp.	92		
Pertes de change	14 843		
A déduire			305 979
Provision pour congés au 31 décembre 2015		305 979	
Reprise sur provisions pour risques et charges		-	
Résultat fiscal			3 183 823
Base imposable			3 183 823
Impôts sur les bénéfices			1 114 338
Acomptes Provisionnels versés			(651 954)
Retenues à la source			(10 427)
Impôt à payer au titre du 1er semestre de l'exercice 2016			451 957

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2016

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOTRAPIL

En exécution du mandat de commissariat aux comptes de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société, arrêtés au 30 juin 2016, comportant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que des notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de **44 152 326 dinars**, un résultat net bénéficiaire de **1 774 466 dinars** et une variation positive des flux de trésorerie de **177 767 dinars**.

Le conseil d'administration de la société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en tunisien.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

1. Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles reconnues en Tunisie ainsi que les normes internationales d'audit. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'éclaircissement, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit, ce qui ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

2. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SOTRAPIL au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause, la conclusion de l'examen limité formulée ci-dessus nous voudrions attirer votre attention sur la question suivante :

Dans le cadre de la campagne de renouvellement et de mise à jour de la valeur des indemnités issues des contrats de servitude conclues entre la SOTRAPIL et les propriétaires des parcelles de terrains situées sur le tracé du pipeline de transport des produits pétroliers « Bizerte – Rades », la société a reçu en date du 06 mars 2016, le rapport d'expertise de la direction générale d'évaluation, rattachée au ministère des domaines de l'État et des affaires foncières, portant sur l'estimation de la valeur des dites indemnités, fixée à : **6 188 062** dinars.

Toutefois, le conseil d'administration de la société a décidé lors de sa réunion du 07 avril 2016, de suspendre la campagne et de faire plus d'études et d'investigations sur la situation foncière des parcelles situées sur le tracé du pipeline, et ce, par le biais de consultations juridiques au sujet des droits et des obligations de la SOTRAPIL envers les propriétaires terriens.

Ainsi, et en attendant la prise d'une décision finale au sujet de la signature des avenants aux contrats de servitude et la fixation définitive de la valeur des indemnités à déboursier au profit des propriétaires terriens, et à incorporer au niveau de la valeur comptable immobilisée du pipeline, la SOTRAPIL a décidé provisoirement et en se référant au principe de prudence dans l'élaboration des états financiers, de considérer la valeur des indemnités estimée initialement au niveau du rapport d'expertise ci-dessus indiqué, comme valeur de base pour le calcul de l'amortissement progressif des avantages économiques liés à l'exploitation du droit de passage du pipeline, qui s'est élevé au cours du premier semestre 2016 à : 154 702 dinars, soit une valeur cumulée de : 1 160 262 dinars, au 30 juin 2016.

Tunis, le 12 août 2016

Le Commissaire aux Comptes

Pour le Groupement "FINACO – ABC"

Yahia ROUATBI